

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE



# eau métropole ROUENNORMANDIE

## **RAPPORT ANNUEL 2023**

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE



### Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Reçu en préfecture le 18/11/2024



ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

## Sommaire

I.	PRESENTATION GENERALE EAU DE LA METROPOLE-ROUEN-NORMANDIE	3
	1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants	3
	2 - Mode de gestion et d'organisation des services de l'Eau de la Métropole-Rouen- Normandie au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	7
	3 - Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie en 2023	10
	1 - Structure budgétaire	10
	2 - Recettes et charges du service	10
	3 - Indicateurs financiers	11
	4 - Facturation et Prix de l'Eau	11
	4 - Ressources en eau - Production et zones de distribution	12
	1 - Les ressources	12
	2 - Qualité des eaux distribuées	17
	3 - Préservation de la ressource - Études	18
	5 - Exploitation - Caractéristiques techniques	26
	1 - Indicateurs techniques	26
	2 - Patrimoine	30
	6 - Gestion clientèle abonnés	33
	1 - Abonnés	33
	2 - Volumes consommés	33
	3 - Indicateurs de performances	34
	7 - Programme de travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2023	37
II.	PRESENTATION PAR SERVICE	39
	1 - Service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf	39
	1 - Présentation du service	39
	2 - Indicateurs techniques	40
	3 - Données clientèle - abonnés	42
	4 - Qualité de l'eau	42
	5 - Indicateurs de performance	45
	2 - Contrat d'exploitation en Régie avec prestation de service du Secteur Nord-Ouest 2021	46
	1 - Présentation du service	46
	2 - Indicateurs techniques	47
	3 - Données clientèle - abonnés	49
	4 - Qualité de l'eau	49
	5 - Indicateurs de performance	52
	6 - Indicateurs financiers	53



**55** 

#### Annexe 1 : Synthèse des données 2023 par commune

**III. ANNEXES** 

Annexe 2: Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Agence Régionale de Santé (ARS) 58 Régie secteur Rouen : Rouen La Jatte 58 Régie secteur Rouen : Rouen Grand Mare Châtelet 59 Régie secteur Rouen : Rouen Bas de ville 60 61 Régie secteur Rouen : Darnétal Régie secteur Rouen : Fontaine-sous-Préaux 62 Régie secteur Rouen : Montmain 63 Régie secteur Rouen : Plateau Est Franqueville 64 Régie secteur Rouen : Plateau Est Neuville 65 Régie secteur Rouen : Roncherolles sur le Vivier 66 Régie secteur Rouen : St Aubin-Épinay BS 67 Régie secteur Rouen : St Jacques-sur-Darnétal Épinay HS 68 Régie secteur Rouen : St Léger du Bourg Denis 69 Régie secteur Rouen : St Martin du Vivier 70 71 Régie secteur Rouen : Grand-Quevilly Régie secteur Rouen : Oissel 72 Régie secteur Rouen : Banlieue Sud de Rouen 73 Régie secteur Rouen : Grand Couronne - Moulineaux 74 Régie secteur Rouen : La Maison Brulée 75 76 Régie secteur Elbeuf : Caudebec-lès-Elbeuf Régie secteur Elbeuf: Elbeuf Buquet 77 Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Est 78 Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Ouest 79 Régie secteur Elbeuf : Freneuse 80 Régie secteur Elbeuf : Orival 81 Régie secteur Elbeuf : St Aubin-lès-Elbeuf 82 Régie secteur Elbeuf : St Pierre-lès-Elbeuf 83 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : St Martin de Boscherville 84 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Sahurs 85 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Bardouville 86 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Yville sur Seine 87 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Le Trait 88 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Jumièges 89 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Saint Paër 90 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Duclair 91 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Yainville 92 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Déville lès Rouen 93 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Maromme Mélange 94 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Maromme Usine de traitement 95 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Houppeville 96 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Malaunay - Le Houlme 97 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Hénouville Métropole 98 Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Isneauville 99

Annexe 3 : Délibérations et Programme de travaux sur le territoire de la Métropole en 2024 100

Annexe 4: Glossaire 107



## Présentation Générale EAU de la Métropoie-Rouen-Normandie

#### 1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants

#### Chiffres Clés

Nombre d'abonnés : 210 219 pour 504 375 habitants (estimation sur la base des données population totale INSEE 2021), y compris les habitants desservis par EAU de la Métropole Rouen Normandie résidant sur la commune de Quincampoix (hameau de la Muette).

Volumes consommés autorisés: 25 483 743 m<sup>3</sup>/an, soit 69 818 m<sup>3</sup>/jour en diminution de 0,4%

Volumes distribués : 30 334 140 m³/an soit 83 107 m³/jour en diminution de 2,3%

27 ressources (champ captant) pour une capacité totale théorique de production de 215 520 m³/jour dont 7 usines de traitement

92 réservoirs pour une capacité globale de 124 160 m $^3$ , et 9 cuves d'eaux traitées en sortie usine d'une capacité globale de 11 720 m $^3$ 

2 931,2 km de réseau en service (hors branchements)

Rendement du réseau 84,41% en augmentation de 1,7 points

Indice linéaire de perte ILP: 4,53 m³/km/jour en progrès de 11%

Qualité des eaux distribuées en 2023 :

- Paramètres bactériologiques : 99,76 % des prélèvements conformes
- Paramètres physico-chimiques : 96.43 % des prélèvements conformes

#### Faits Marquants

- Nouvelle directive EAU POTABLE 23 décembre 2022, elle définit entre autres :
  - o De nouvelles limites de qualité dans l'eau potable avec de nouvelles molécules recherchées
  - La mise en place d'une approche basée sur la maîtrise des risques (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)
  - L'amélioration de l'accès à l'eau pour tous
  - Une information plus transparente sur la qualité de l'eau visant ainsi à améliorer la confiance du consommateur en l'eau du robinet.
- > Recherche de nouvelles molécules sur les ressources de la Métropole :
  - Les composés per et polyfluorés PFAS : 2 ressources de la MRN sont impactées : l'usine de la Chapelle, et les forages de Saint Aubin les Elbeufs.

Sur l'usine de la Chapelle, la somme des 20 PFAS : moyenne des prélèvements en sortie usine =  $0.084 \mu g/l$  pour une norme de  $0.1 \mu g/l$  – avec une concentration maximale mesurée à  $0.119 \mu g/l$ .

En collaboration avec l'Agence Régionale de Santé - ARS, et l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - ANSES les actions engagées concernent :

- Suivis renforcés d'autocontrôle sur la production
- Adaptation du traitement
- Augmentation de la fréquence de régénération des filtres CAG (charbon actif en grain)
- En test : nouveau médias CAG, afin d'améliorer le pouvoir d'adsorption

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

Campagne d'analyse des PFAS dans l'environnem IDI: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DEI travaux relatifs à la mise en œuvre d'une barrière hydraulique assurant la protection des forages : objectif de mise en service : 4ème trim 2025
 Au vu des valeurs mesurées et des consignes nationales, l'eau de ces ressources peut continuer à être consommée.

Sur les forages de Saint Aubin Les Elbeuf : Somme des 20 PFAS moyenne des prélèvements = 0,058 µg/l, 1 seul dépassement de la norme (valeur maximale) à 0,102 µg/l pour une norme de 0.1µg/l

Des suivis resserrés sont mis en œuvre sur les captages et au point de mise en distribution. Les teneurs restent faibles. Au vu des valeurs mesurées et des consignes nationales, l'eau de ces ressources peut continuer à être consommée.

CHLORIDAZONE et ses métabolites (chloridazone desphenyl et chloridazone méthyl desphényl)

Une ressource de la MRN est impactée par le Chloridazone desphényl – Ressources du haut Cailly.

La concentration moyenne pour le Chloridazone desphényl mesurée est de 0,105 µg/l sur l'eau distribuée, avec une concentration maximale mesurée à 0,161 µg/l pour une norme générique appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l. Le Chloridazone est interdit d'usage depuis 2019. En juin 2022, dans l'attente d'une valeur sanitaire maximale (Vmax) en cours d'établissement par l'ANSES, le ministère de la santé a fixé une « valeur sanitaire transitoire » à 3 µg/l. L'instruction d'un dossier de dérogation est en cours pour la ressource du Hauts Cailly. Parallèlement, le Syndicat du Bassin Versant Cailly Austreberthe Robec et la Métropole Rouen

Parallèlement, le Syndicat du Bassin Versant Cailly Austreberthe Robec et la Métropole Rouen Normandie s'engagent dans un renforcement de la protection des captages. Un projet de construction d'une unité de traitement est en cours d'étude avec l'acquisition du foncier nécessaire.

o Le métabolite du CHLOROTHALONIL, le chlorothalonil – R471811 :

Depuis 2023 les ARS ont entrepris la recherche des métabolites du pesticide Chlorothalonyl dans l'eau potable en France. A l'image d'une majorité des ressources sur le territoire national, le métabolite Chlorothalonyl - R471811 a été mesuré au-delà de la norme générique appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l.

N'existant pas de valeur toxicologique de référence permettant de calculer une Vmax pour le métabolite chlorothalonil - R47181, le ministère de la santé a fixé une « valeur sanitaire transitoire » à  $3 \mu g/l$ .

Le 29/04/2024, de nouvelles connaissances scientifiques ont permis à l'ANSES de classer le chlorothalonil R471811 comme « non pertinent », ce qui implique une nouvelle norme à 0.9 µg/l. De fait, le chlorothalonil R471811 ne sera plus générateur de non-conformité à compter du 29 avril 2024.

- ➤ Refonte de l'intégralité des armoires de commande-télécommunication intersites des sites de production, (programmation chantier 2022/2026).
- Poursuite de l'étude de recensement des conduites en PVC et établissement d'un programme de contrôle CVM (chlorure de vinyle monomère) pour priorisation des renouvellements canalisation PVC (Polychlorure de vinyle).
  - o 12 opérations engagées en 2023, représentant 6,3 km de réseaux renouvelés.
  - 40 tronçons contrôlés, 5 tronçons présentant un dépassement des seuils, conformité assurée par mise en œuvre de purges automatisées.
- ➤ Travaux de renouvellement de réseau : 89 opérations (y compris celles spécifiques au CVM voir cidessus) soit 34,4 km. A ces travaux s'ajoutent 3,4 km de rationalisation de réseau et 1,1 km d'extension créé pour sécuriser la distribution ou à la suite de l'urbanisation du territoire.
- Attribution du marché de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable avenue des Canadiens à Rouen, Sotteville-lès-Rouen et Petit-Quevilly préalablement aux travaux d'aménagements de façade à façade (F1 Sud, piste cyclable, renaturation)
- > Travaux de réhabilitation du réservoir Paul Doumer à Saint Aubin les Elbeufs



Publié le

Reçu en préfecture le 18/11/2024

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

> Poursuite de la réhabilitation des filtres bicouches de l'UTEP de Marom et du filtre 4 (pour ce dernier objectif de mise en service fev 24.

- > Réalisation et mise en service des travaux de renforcement du forage de Yainville pour la phase 2 de l'INTERCONNEXION Yainville-Duclair
- Réhabilitation du filtre CAG (charbon actif en grain) n°3 à l'usine de la Chapelle
- Démarrage des travaux de création d'un poste de stockage et d'injection de CAP (charbon actif en poudre) à usine de la Jatte à Rouen
- Réalisation de la phase EP des études de conception de Maîtrise d'œuvre de mise à niveau de l'UTEP de Carville
- > Réalisation des phases AVP et PRO des études de conception de Maîtrise d'œuvre de mise à niveau de l'UTEP du Mont Duve
- > Attribution du marché de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement préalablement aux travaux d'aménagement de création du BHNS ligne T5
- > Poursuite des études de Maîtrise d'œuvre interne pour le renouvellement des refoulements de sortie de l'usine de Maromme.
- Démarrage des études de Maîtrise d'œuvre (phase EP) pour la réhabilitation du SIPHON sous la Seine avec renouvellement des réseaux d'eau potable D300 et D400
- ➤ Enquête publique pour la DUP du captage de Carville en mars 2023 passage au CORDEST le 12/12/23 Arrêté de DUP publié le 12/01/2024
- Dépôt du dossier de consultation interservices le 30 mars 2023 pour la DUP de Moulineaux
- Elaboration d'une stratégie de protection de la ressource en EAU comprenant notamment :
  - Diagnostic de la qualité de la ressource
  - Hiérarchisation des ressources
  - Accompagnement de la transition agroécologique
  - Amélioration de la connaissance (qualité des eaux brutes, caractériser les AAC...)
  - Lutter contre les pollutions accidentelles
- > Poursuite de la convention de partenariat technico-financier avec le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau Neubourg (SERPN) dans le cadre de la stratégie de protection des ressources de Moulineaux, Elbeuf et Orival, en particulier :
  - Projet de recherche et développement PRIAME l'AAC Moulineaux Varras (PRIorisation des Aménagements de bétoires et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable)
  - Arrêté préfectoral du 3ème programme d'action sur l'AAC Moulineaux-Varras le 28 septembre 2023
  - Etudes de priorisation de bétoires sur l'AAC d'Elbeuf
  - Lancement d'une étude pour la définition d'un PSE sur l'AAC de Moulineaux-Varras
- > Convention de recherche et développement partagés relative au modèle mathématique de gestion des ressources en eau de l'hydro-système Seine-Craie-Alluvion sur les territoires de la Métropole Rouen Normandie et du Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec
  - Le calage du modèle a été fait en 2023.
  - L'utilisation du model est prévu en 2023 2024 avec l'études de scenarii de prélèvements destinés à mesurer leurs impact et leurs limitées éventuelles avec et sans changement climat.
  - > Convention de recherche et développement partagés relative à la recherche de ressources alternatives en EAU potable pour l'alimentation de la Métropole Rouen Normandie.
    - PHASE 2 signature juillet 2019 démarrage au 15 février 2020 La durée prévisionnelle de réalisation : 3 ans

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le 52L0

Travaux de forages d'essai réalisés de septembre 2021 a ID: 076-200023414-20241115-02024\_0645-DET une très bonne productivité et une bonne qualité globale de l'eau mais la présence de perfluorés fait craindre d'autres polluants sur le long terme.

La connaissance apportée par cette de prospection de ressources en eau entrera dans la réflexion du Schéma Directeur général et du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire à entreprendre de 2024 à 2027.



Unité d'ultrafiltration - Usine de la Jatte ROUEN



## 2 - Mode de gestion et d'organisation des se<sup>ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE</sup> Métropole-Rouen-Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Au 1er janvier 2015, la Métropole-Rouen-Normandie – MRN – succède à la CREA.

Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe – CREA – est née du regroupement de 4 communautés : la Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucles de Seine (CAEBS) constituée de 10 communes, la Communauté d'Agglomération Rouennaise (CAR) constituée de 45 communes, la Communauté de Communes Seine-Austreberthe constituée de 14 communes et la Communauté de Communes du Trait-Yainville constituée de 2 communes.

Ces quatre communautés d'origine étaient constituées de 13 services AEP - Alimentation en Eau Potable - gérés selon différents modes d'exploitation. Certains de ces services ont été intégralement transférés à la CREA. C'est le cas pour les Syndicats dont toutes les communes d'origine sont membres de celle-ci. Les Syndicats dont seule une partie des communes a adhéré à la CREA ont été scindés.

En application de la loi du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, portant notamment sur l'organisation des Communautés d'Agglomération, les contrats de délégation conclus par toutes ces collectivités ont été transférés à la CREA, ils se sont poursuivis jusqu'à leur terme.

#### **❖ Depuis janvier 2021, l'organisation des services est la suivante :**

- 1 service Régie exploité directement par la Métropole Service Rouen-Elbeuf (40 communes)
- 1 service exploité en Régie sous contrat de Prestation de Service (31 communes)
  - PS Nord-Ouest 2021 titulaire Veolia Eau

Cette organisation est synthétisée dans le tableau et la carte ci-après

#### DIRECTION de l'EAU ROUEN-EL BEUF (Couperin)

	<u> </u>
Régie Roue	n-Elbe uf
Amfreville-la-Mivoie	Moulineaux
Belbeuf	Oissel
Bons ecours	Orival
Boos	Pet it-Couronne
Caudebeo-lès-Elbeuf	Pet it-Quevilly
Cléon	Quèvreville-la-Poterie
Darnétal	Roncherolles-sur-le-Vivier
Elbeufs ur-Seine	Rouen
Fontaine-sous-Préaux	Sotteville-lès-Rouen
Franqueville-St-Pierre	Sotteville-sous-le-Val
Freneus e	St-Aubin-Celloville
Gouy	St-Aubin-Epinay
Grand-Couronne	St-Aubin-lès-Elbeuf
Grand-Quevilly	St-Etienne-du-Rouvray
La-Bouille	St-Jacques -s ur-Darnétal
La-Londe	St-Léger-du-Bourg-Denis
La-Neuville-Chant-d'Ois el	St-Martin-du-Vivier
Le-Mesnil-Es nard	St-Pierre-lès-Elbeuf
Les-Authieux-sur-le-Port-St-Ouen	Tourville-la-Rivière
Montmain	Ymare

PS Sect. Nord-Oue st 2021							
	Veolia Eau						
Anneville-Ambourville	Malaunay						
Bardouville	Maromme						
Berville-sur-Seine	Mont-Saint-Aignan						
Bihorel	Notre-Dame-de-Bondeville						
Bois-Guillaume	Quevillon						
Canteleu	Quincampoix (ham. de la Muette)						
Déville-lès-Rouen	Sahurs						
Duclair	St-Martin-de-Boscherville						
Epinay-sur-Duclair	St-Martin-du-V. (ham. Mont Perreux)						
Hautôt-sur-Seine	Saint-Paër						
Hénouville	St-Pierre-de-Manneville						
Houppeville	St-Pierre-de-Varengeville						
ls neauville	Ste-Marguerite-sur-Duclair						
Jumièges	Val-de-la-Haye						
Le-Houlme	Yainville						
Le-Mesnil-sous-Jumièges	Yville-sur-Seine						
Le-Trait							

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

#### METROPOLE ROUEN NORMANDIE

#### **GESTION DE L'EAU au 1er Janvier 2023**









METROPOLE ROUEN NORMANDIE - DCE - AD - Janvier 2023

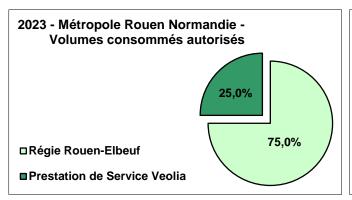


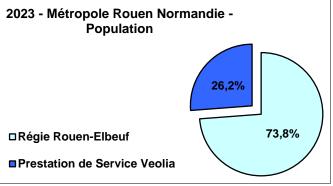
Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

En 2023 la régie Rouen-Elbeuf, exploitée directement par la Métropole, as négie Rouen-Elbeuf, exploitée de la Rouen-Elbeuf, exploitée de l





#### \* Organisation de la Régie Rouen-Elbeuf, exploitée directement par la Métropole

La Direction Régies Eau-Assainissement de la Métropole Rouen Normandie est composée de 5 Directions Adjointes : Finances, Marchés, Administration ; Travaux neufs eau-assainissement ; Relation aux usagers, Ressources humaines de proximité ; Exploitation assainissement ; Exploitation eau potable.

La direction adjointe chargée de la Relation aux usagers assure notamment l'administration commerciale des usagers-abonnés depuis l'abonnement au service jusqu'à la facturation, y compris la gestion des compteurs et relevé d'index. Le recouvrement des factures est du ressort du comptable public.

La direction adjointe chargée de l'Exploitation eau potable est composée :

- > D'un service production qui assure le captage, le traitement de potabilisation de l'eau et son acheminement jusqu'aux réservoirs de stockage.
- > D'un service distribution qui assure l'entretien du réseau et la desserte des usagers, y compris la réalisation des branchements et la recherche des fuites.
- > D'un service magasin en charge de la gestion des stocks et achats de pièces.

La direction adjointe chargée des Travaux neufs eau-assainissement est composée, entre autres d'un service Études et Maîtrise d'œuvre qui gère les projets Eau et Assainissement. Son périmètre d'action couvre les 71 communes de la Métropole.

La Maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction Cycle de l'Eau qui pilote entre autres la gestion patrimoniale, dont les documents graphiques et réponses DT-DICT, les programmes d'investissement (usines et réseaux), ainsi que les études (BAC, DUP, Recherche en eau...).

Le contrôle de la bonne exécution du contrat de Prestation de Service (titulaire Veolia Eau) est assuré par les directions adjointes Relation aux usagers et Exploitation eau potable, suivant leur domaine de compétences.

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### 3 - Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-N

Les factures type 120m³ sont présentées dans la note liminaire.

#### 1 - Structure budgétaire

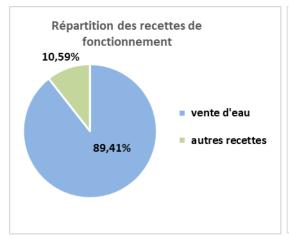
#### Le budget de l'Eau regroupe les deux types de fonctions de la Régie Autonome de l'Eau de la Métropole :

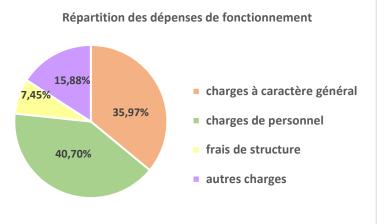
- La fonction de maître d'ouvrage, dont l'objet essentiel est le maintien et le développement du patrimoine de l'ensemble des services, qu'ils soient en régie directement exploités par la Métropole ou contrôlés (prestation de service).
- La fonction d'exploitant qui inclut l'exploitation du service la production et la distribution de l'eau, la facturation et la gestion clientèle, l'entretien courant des ouvrages et équipements (les charges et les recettes s'y rapportant figurent dans la section de fonctionnement du budget) et enfin le renouvellement des équipements électromécaniques, des compteurs et des branchements à l'instar des délégataires de services d'eau (les charges correspondantes sont portées en section d'investissement).

Les graphiques ci-après distinguent, par grandes masses, les dépenses et les recettes de l'exercice 2023 et leur répartition par fonction. Les redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (préservation de la ressource et pollution) et qui lui sont reversées, ont été extraites des comptes tant en recettes qu'en dépenses.

#### 2 - Recettes et charges du service

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Recettes de fonctionnement	41 576 799	43 967 475	45 636 371	46 547 961	47 249 148	1,5%
vente d'eau	38 133 254	39 900 133	40 655 073	41 636 663	42 243 985	1,5%
autres recettes	3 443 545	4 067 342	4 981 298	4 911 298	5 005 163	1,9%
Dépenses de fonctionnement	25 628 651	25 779 115	27 890 511	31 515 661	28 987 190	-8,0%
charges à caractère général	10 142 689	9 782 005	8 883 682	11 490 308	10 427 496	-9,2%
charges de personnel	11 062 717	11 055 378	11 083 451	11 589 664	11 798 416	1,8%
frais de structure	1 093 846	1 090 144	1 661 950	1 815 096	2 159 346	19,0%
autres charges	3 329 400	3 851 588	6 261 428	6 620 594	4 601 932	-30,5%
Charges de la dette (intérêt)	386 135	399 107	377 143	357 433	369 870	3,5%
Dépenses d'investissement (hors dette)	13 249 787	13 980 603	16 592 246	15 168 664	20 298 309	33,8%
Charges de la dette (capital)	4 203 217	4 464 100	4 513 145	4 581 568	3 943 846	-13,9%
Recettes d'investissement	976 764	718 204	1 852 721	1 087 112	1 675 792	54,2%
Subventions et autres recettes	944 340	713 514	1 794 405	1 080 021	1 636 866	51,6%
Cession	32 424	4 690	58 316	7 091	38 926	448,9%
Emprunt	7 335 987	822 033	-	-	-	







Publié le ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

#### 3 - Indicateurs financiers

#### Dettes de la collectivité :

#### Durée d'extinction de la dette, indicateur de performance P153.2 : 1.56 années.

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Durée d'extinction de la dette (en années)	2,76	2,17	2,14	2,15	1,56	-27,3%
Encours de la dette 31/12/N	44 591 004	40 948 937	36 435 792	31 854 224	27 910 378	-12,4%
Montant rembours é durant l'exercice	4 589 353	4 863 208	4 890 288	4 939 001	4 313 716	-12,7%
dont en capital	4 203 217	4 464 100	4 513 145	4 581 568	3 943 846	-13,9%
dont en intérêt	386 135	399 107	377 143	357 433	369 870	3,5%

#### Montant des amortissements en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Montant des amortissements	7 060 344	6 398 884	6 604 537	6 785 287	7 140 808	5,2%

#### Montant global de subventions perçu en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Montant global de subvention (Investissement) perçu - Agence de l'Eau	529 821	352 641	750 971	765 551	104 490	-86,4%
Montant global de subventions Fonds Verts	-	-	-	-	698 550	
DSIL (Dotation Soutien Investissement Local)	-	-	-	-	209 582	
Montant global de subvention (Investissement) perçu - Conseil Départemental 76	_	-	-	-	-	

#### Mission coopération décentralisée en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Mission coopération décentralisée	35 500	25 000	60 000	48 935	56 500	15,5%

#### Epargne brute en €HT:

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Epargne brute	16 143 854	18 865 890	17 028 144	14 815 079	17 865 834	20,6%

#### 4 - Facturation et Prix de l'Eau

Les usagers-abonnés de la Régie Rouen-Elbeuf et de la Prestation de Service Secteur « Nord-Ouest 2021 » reçoivent 1 facture par an. Les factures type 120 m³ sont présentées dans la note liminaire.

Le prix de l'eau 2023 sur le territoire en Régie (régie Rouen-Elbeuf et prestation de service Nord-Ouest) a été adopté par délibération du Conseil Communautaire du 12 décembre 2022.

Ce prix comporte:

- Une part fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur
- Une part « consommation », correspondant au coût du service de l'eau (fonctionnement et investissement).

#### 4 - Ressources en eau - Production et zones de di

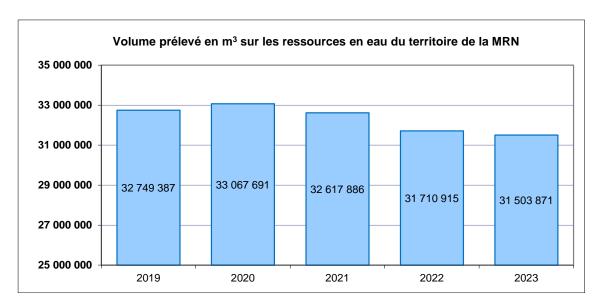
#### 1 - Les ressources

Les ressources en eau de la Métropole proviennent de forages ou de sources situés soit sur le territoire même de la Métropole soit en périphérie. Du fait de son étendue la Métropole est ainsi alimentée par 27 ressources (champ captant) sous maîtrise d'ouvrage Métropole, dont les capacités sont fortement variables de 600 à 50 000 m<sup>3</sup>/iour, et 7 ressources externes (achat d'eau aux syndicats ou intercommunalités périphériques).

#### **Production**

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des volumes prélevés sur les ressources de la Métropole.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Volume prélevé en m³	32 749 387	33 067 691	32 617 886	31 710 915	31 503 871	-0,7%	-3,80%



Ces volumes sont à la baisse, gain de 1 245 516 m<sup>3</sup> par an en moyenne sur les 5 dernières années, soit -3,8%, ils sont corrélés par les tendances observées suivantes :

- ✓ Amélioration du rendement de réseau : +3,3%, (soit un gain de +2,7 points) et amélioration de l'indice linéaire de perte : -17,1% ; sur 5 ans.
- Stabilité des volumes consommés comptabilisés sur l'année 2023 : 0,3% vis-à-vis de 2022 et +0,6% sur 5 ans.

Par ailleurs et afin de satisfaire l'ensemble des besoins et en fonction des structures historiques particulières, la Métropole importe et ou exporte de l'eau vers les collectivités voisines.

#### Importation en provenance :

- Du SERPN pour les communes de Yville-sur-Seine (bourg), La Londe, la partie ouest de la commune d'Elbeuf-Le-Buquet, le hameau de la Maison-Brulée à Moulineaux et La Bouille.
- Du Syndicat de Préaux pour la commune de Roncherolles, sécurisation de l'alimentation.
- Du SIAEPA de Montville pour les communes de Malaunay, Le-Houlme, Saint-Pierre-de-Varengeville et Hénouville.
- Du Syndicat de l'Austreberthe pour les hameaux du Pont des Vieux et du Paulu, communes de Saint-Pierre-de-Varengeville et Saint-Paër.
- Du SIAEP de l'Andelle et ses Plateaux pour la commune de Montmain.

#### Exportation vers les collectivités suivantes :

- SIAEPA de Montville.
- CCVS St Wandrille Rancon hameaux de Gauville, des Yaux et du Beauquenay.

Les importations représentent 2,51% des volumes distribués, les exportations représentent 2,53% des volumes produits.



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

#### Caractéristiques des points de production

Suivant leurs caractéristiques, les eaux suivent un traitement de filtration et de désinfection, ou seulement une désinfection au chlore gazeux, avant refoulement dans les réservoirs de stockage et distribution.

	Métropole Rouen Normandie	Capacité technique de production	(quantité	DUP max auto	risée)	Volume en 2023	
Service / C	ommune / Ressource Ouvrage	en m³/jour (base 20h)	Date	Q m³/j	Q m³/h	en m³/j	en m³/an
	Darnétal - Carville (2 sources)	8 000	15/11/04	8 000	400	2 485	906 97
	Darnétal (Village)	2 000	21/07/15	2 000		1 440	525 74
	Douville - Grande Aulnaie	4 000	15/09/94	2 000	200	1 669	609 10
	Fontaine sous Préaux (Jatte) (3 sources)	24 000	29/12/21	25 000		14 654	5 348 6
	Fontaine sous Préaux (Village)	21000	20/12/21	20 000		60	21 9
	Moulineaux (2 puits)	28 500	23/09/87	44 000	1 800	12 657	4 619 8
	Oissel - Forage Le Catelier	1 400	21/08/00	1 500	80	684	249 8
	Oissel - Forage La Perreuse	1 800	01/07/91	2 000	105	1 172	427 7
	Radepont - Château	4 800	15/09/94	4 200	210	363	132 5
	Radepont - Petite Aulnaie	4 000	31/03/05	2 800	200	445	162 3
Régie ROUEN-Elbeuf	St Aubin Epinay - Longues Raies	7 000	27/03/95	4 500		136	49 5
(40 communes)	St Aubin Epinay - (Puits) Serv. Bas	560	03/08/93	1 400	70	135	49 3
	St Jacques sur Darnétal - (Forage) Serv. Haut	900	00/00/30	1 400	70	573	209 1
	St Léger du BD Forage du Vieux Château	1 500	29/09/00	1 000	160	543	198 2
	St Etienne du Rouvray - La Chapelle (3 forages)	50 000	15/11/85	75 000		18 855	6 882 1
	Elbeuf - Forage des Ecameaux (Mont Duve)	6 000	11/10/94	12 000	600	227	82 9
	Orival - Forage du Nouveau Monde F1	3 000	28/03/91 9 600		140	4 431	1 617 3
	Orival - Forage du Nouveau Monde F2	5 000	20/03/31	9 000	260	4 451	10173
	St Aubin lès Elbeuf - Forage F1 (1925)	2 800	22/11/84 4 000		100	1 497	546 3
	St Aubin lès Elbeuf - Forage F2 (1949)	2 800	22/11/04	4 000	100	1 437	540
	St Pierre lès E Forage de l'Oison ('Saint Cyr')	2 200	14/08/86	2 200	110	698	254 6
	St Pierre lès E Forage du Vallon de La Fieffe	1 000	24/04/87	2 000	100	265	96 5
	Forage de Quevillon	1 800	08/12/14	2 000	100	235	85 7
	Val de la Haye - La Commanderie	1 280	19/12/12	800	65	433	158 0
	Forage de Bardouville	600	10/07/09	500	30	92	33 4
	Le Trait - Forage de La Neuville	2 000	19/09/00	1 200	100	951	347 1
	Captage de Jumièges	600	27/03/08	580	25	100	36 5
	Forage de Duclair - Le Chinois	1 000	22/11/05	2 000	185	660	240 8
	(commun aux 2 services)	1 280	22/11/00	2 000	100	554	202 3
	Yainville - Forage de 1948		14/01/85	960	40	0	
	Yainville - Forage de 2003	800	10/12/03	2 000	100	621	226 6
	Saint Germain sur C Cailly F3; F4 et F5	Forages de réserve				0	
PS Nord-Ouest 2021 (Maromme-Malaunay-	Claville Motteville - Cailly F6	Forage de réserve				0	
Duclair)	Fontaine le Bourg - Cailly F7	6 000					
	Fontaine le Bourg - Cailly F8	3 000					
	Fontaine le Bourg - Cailly F10	1 760	22/10/18	29 000		14 354	5 239 1
	Fontaine le Bourg - Cailly F11	4 200	22/10/10	29 000		14 354	3 239
	Fontaine le Bourg - Cailly F12	1 860					
	Fontaine le Bourg - Cailly F13	4 680				1	
	Fontaine le Bourg - Cailly F14; F14bis et F15	Forages de réserve				0	
	Maromme champ captant (5 sources)	12 000					
	Maromme - Forage F1	4 000	00/40/40	04.000		F 000	4040
	Maromme - Forage F2	4 400	22/10/18	22/10/18 21 600		5 323	1 942 84
	Maromme - Forage F3	3 000					
Capacité technique	e TOTALE de production d'eau potable	215 520		312 880		86 312	24 502 0

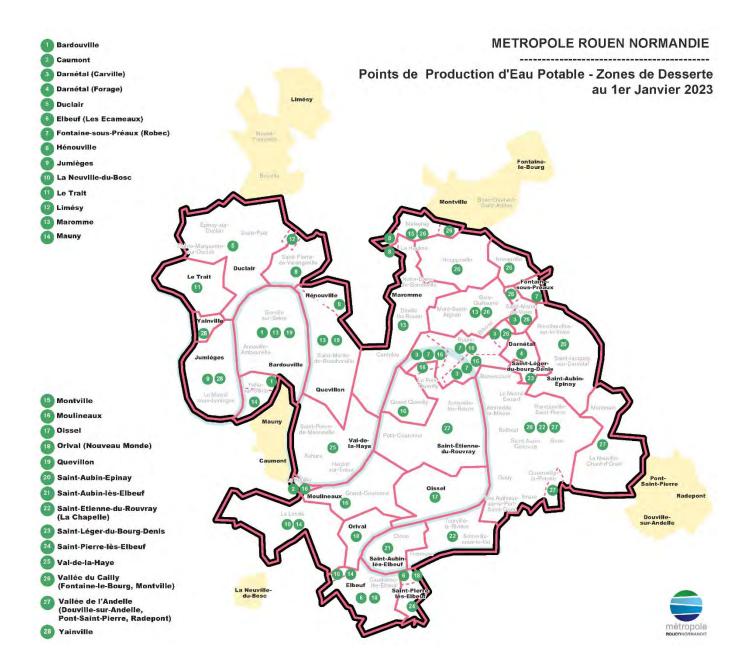
#### Carte des points de production d'eau et zones de desserte

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE



#### **Patrimoine production**

#### Le patrimoine production est constitué de 7 usines de traitement et 30 forages.

	etropole Rouen Normandie mmune / Ouvrage		Type de Filière de traitement	Capacité nominale de production en m³/jour
	Darnétal	Carville	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, et désinfection au chlore.	8 000
	Moulineaux	Moulineaux	Depuis fin décembre 2008, le traitement est réalisé au travers d'une unité d'ultrafiltration membranaire, suivi d'un affinage sur charbon actif avant stérilisation au chlore.	28 500
Régie directe	Rouen	Jatte	Depuis 2001, le traitement de l'eau est réalisé par la technique de l'ultrafiltration et désinfection au chlore.	20 000
	St Aubin Epinay	Longues Raies	Traitement sur filtration sable, ozonation, collage au sulfate d'aluminium et désinfection au chlore gazeux.	4 500
	St Etienne du Rouvray	La Chapelle	Traitement de préozonation, filtration bi-couche charbon actif / sable et désinfection au chlore gazeux.	50 000
	Elbeuf	Mont Duve	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, et désinfection au chlore.	6 000
PS Nord-Ouest 2021	Maromme	Maromme	Le traitement comprend un pré-traitement par coagulation (chlorure ferrique), un étage de filtration sur filtres bicouches (pierre ponce et sable), une stérilisation à l'ozone, une filtration sur charbon actif en grains et une désinfection finale au chlore gazeux. En période de forte turbidité, la filtration est précédée d'un prétraitement supplémentaire la floculation.	20 000

	Bâches usines	Capacité en m <sup>3</sup>
Elbeuf	Elbeuf - Usine du Mont-Duve	60
Le Grand-Quevilly	Grand-Quevilly - Calvaire	3 000
Rouen	Rouen - Moulineaux	560
Rouen	Rouen - Carville	400
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Longues Raies	200
St Etienne du Rouvray	St Etienne du Rouvray - La Chapelle (2 x 1250)	2 500
Maromme	Maromme 1 (Service Haut)	2 500
Maromme	Maromme 2 (Service Bas)	2 500
Capac des bâches d'usi	11 720	

#### Avant distribution l'eau est stockée dans des réservoirs qui outre le rôle de stockage assurent la pression.

Réservoi	irs de distribution (hors bâches usines)	Capacité en m <sup>3</sup>
Amfreville la Mivoie	Service Bas - Buissonnets	300
Amfreville la Mivoie	Service Haut (moyen) - Mutuels	300
Anneville-Ambourville	Ambourville	450
Bardouville	Bardouville	150
Belbeuf	Service Bas - Becquet	100
Bois-Guillaume	Sente Sainte Venise	1 500
Canteleu	Canteleu - Sente aux Lapins	2 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Bas - Chêne Fourchu	3 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Haut - Chêne Fourchu	500
Darnétal	Mont aux Asniers	1 140
Darnétal	Branly Bas	570
Darnétal	Branly Haut	300
Darnétal	Table de Pierre - "Cimetière"	300
Darnétal	Bois du Roule	300
Déville lès Rouen	Fontenelle 1 / Déville lès Rouen	1 200
Déville lès Rouen	Fontenelle 2 / Déville lès Rouen	1 200
Duclair	Le Maupas / Duclair	150
Duclair	Le Chinois / Duclair	1 000
Elbeuf sur Seine	Bourgtheroulde	3 000
Elbeuf sur Seine	Le Neubourg	1 000
Elbeuf sur Seine	Les Mesliers	500
Elbeuf sur Seine	Saint-Cyr	300
Elbeuf sur Seine	Chêne à la Vierge	200

Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Reçu en préfecture le 18/11/2024

241115-C2024\_0645-DE

Pásarvoire de	e distribution (hors bâches usines) s <i>uite</i>	Publié le
Fontaine sous Préaux	Ruette aux Cailloux	ID: 076-200023414
Frangueville St Pierre	Franqueville St Pierre - La Lorie	800
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - Les Vaubeuges 2014	3 300
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - RN14	600
Gouy	Réservoir de Gouy - Les Fries	500
Grand Couronne	Service Bas	1 000
Grand Couronne	Service Moyen	850
Grand Couronne	Service Moyen - Les Bouttières	500
Grand Couronne	Service Haut - Les Essarts	500
Hautôt sur Seine	Hautôt sur Seine (Val de La Haye)	350
Hénouville	La Cabotterie	200
Houppeville	Bâche surpresseur - Les Gaudines	500
sneauville	Ventelette 1 - 2 et 3 (Quincampoix)	4 000
Jumièges	Jumièges	350
La Londe	La Londe	350
La Neuville Chant d'Oisel	La Neuville Chant d'Oisel	600
Le Houlme	Bois Planté	300
Le Houlme	Domaine aux Loups	200
_e Trait	Archimède / Le Trait	250
_e Trait	Caudebec / Le Trait	450
_e Trait	Duclair / Le Trait	450
Malaunay	Service Bas - Route de Barentin	150
Varomme	Maromme - Garstedt	1 200
Mesnil sous Jumièges	Mesnil sous Jumièges	250
Mont Saint Aignan	Boucicaut	2 000
Mont Saint Aignan	Galliéni 1	300
Vont Saint Aignan	Galliéni 2	200
Moulineaux	Moulineaux	350
Notre Dame de Bondeville	Notre Dame de Bondeville - Forêt Verte	300
Oissel	Oissel - Le Diguet	3 000
Orival	Orival - Les Roches	150
Quevillon	Service Bas	500
Quèvreville la Poterie	Quèvreville la Poterie	500
Roncherolles sur le Vivier		300
ROUEN	Champ de Courses (St Etienne du Rouvray)	13 000
ROUEN	Sainte Marie	6 000
ROUEN	Moïse	6 000
ROUEN	Jatte	6 000
ROUEN	Saint Hilaire	3 000
ROUEN	Ernemont	2 000
ROUEN	Bel Air (Mont St Aignan)	
	Mont Gargan	1 000
ROUEN	Canadiens (Bihorel)	1 000 1 500
ROUEN		
ROUEN	Châtelet	4 500
ROUEN	Grand Mare - Couperin	2 250
Sotteville lès Rouen	Léon Salva - Service Bas	10 400
Sotteville lès Rouen	Léon Salva - Service moyen	7 400
Sotteville sous le Val	Sotteville sous le Val	500
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Bois des Chartreux	300
St Aubin lès Elbeuf	Service Bas - Parc Saint Rémy	2 000
St Aubin lès Elbeuf	Service Haut - Paul Doumer	1 200
St Etienne du Rouvray	Maryse Bastié	3 500
St Jacques sur Darnétal	St Jacques sur Darnétal	300
St Léger du Bourg Denis	Cantony	150
St Léger du Bourg Denis	La Lande	200
St Léger du Bourg Denis	Waddington	50
St Martin de Boscherville	Le Genetey	100
St Martin du Vivier	Mesnil Grémichon	150
St Paër	Saint-Paër	350
St Pierre de Varengeville	Saint Pierre de Varengeville	150
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas enterré - Route de St Didier des Bois	1 500
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas semi-enterré - Route de St Didier des Bois	1 200
St Pierre lès Elbeuf	Bosc-Tard	150
Tourville la Rivière	Casanova	200
Tourville la Rivière	Bois St Christophe	2 000
Yainville	Tour 1950	300
Yainville	Semi-enterré 1976	500
Yville-sur-Seine	Yville sur Seine - Le Mauny	200
		200
	é globale de stockage d'eau potable ribution de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie	124 160



ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

#### 2 - Qualité des eaux distribuées

La surveillance des eaux distribuées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) donne les résultats suivants :

- 99.76 % de conformité sur les paramètres microbiologiques, indicateur de performance P101.1
- ❖ 96.43 % de conformité sur les paramètres physico-chimiques, indicateur de performance P102.1

Territoire Eau de la MRN	Paramètres microbiologiques - P101.1 Paramètres physico-chimiques - P			Paramètres microbiologiques - P101.1 Paramètres physico-		
Année 2023	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
Contrôles Réglementaires ARS BILAN 2023	821	2	99,76%	1 427	51(*)	96,43%

<sup>(\*)</sup> Lorsqu'une usine de traitement (TTP) alimente plusieurs UDI, les prélèvements et les non-conformités ont été comptabilisés qu'une seule fois.

Le détail des résultats analytiques, conclusion et approche qualitative de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est présenté au chapitre II.1.4 pour le périmètre en régie et II.2.4 pour le périmètre en prestation de service.

#### Chlorure de Vinyle Monomère - CVM

La Métropole a engagé une démarche au niveau du territoire, visant à référencer puis résorber tous les secteurs avec relargage possible de CVM dans les canalisations en PVC ancien (antérieur à 1980).

En pratique, la présence de ce composé est très variable et dépend du temps de séjour de l'eau dans la canalisation (linéaire important pour un petit nombre d'usagers d'où une faible consommation) et se produit principalement lorsque l'eau est la plus chaude, notamment en période estivale.

La Métropole, après identification des tronçons (PVC antérieur à 1980, PVC non datés et matériau non renseigné), a donc priorisé la recherche en tenant compte du temps de séjour avec campagne de mesure en période froide et estivale.

L'avancement du linéaire investigué représente 54,9%

Année	Temps de séjour	Nombre de tronçons controlés	Linéaires controlés en km	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
2019	> à 4 jours	35	35,2	11	68,6%
2020	entre 4 et 2 jours	24	20,0	8	66,7%
2021	entre 18 et 30 heures	49	17,1	5	89,8%
2022	entre 24 et 30 heures	33	11,5	6	81,8%
2023	entre 24 et 19h	36	8,7	4	88,9%
2024	entre 18 et 12 heures				
TOTAL	-	177	92,5	34	79,2%

Les tronçons identifiés comme impactés par des non-conformités, sont traités par la mise en œuvre de purges permanentes afin d'accroitre la consommation, minimiser le temps de séjour et assurer le respect des normes, avant renouvellement à terme de la canalisation (cf.5.2).

La campagne de contrôle 2024, outre l'accompagnement des travaux de voiries, concerne les tronçons dont le temps de séjour et compris entre 18 et 12 heures.

#### Qualité d'eau : Dérogations

Concernant les non-conformités observées en pesticides, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) rend des avis relatifs à la détermination de valeurs sanitaires maximales (VMax) de pesticides ou métabolites de pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine.

Ainsi l'ANSES propose pour les pesticides caractérisés par des effets toxiques à seuil, ayant une Valeur Toxicologique de Référence (VTR) chronique, de déterminer une Valeur Sanitaire Maximale (VMax).



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Ressources du haut Cailly : chloridazone desphenyl La concentration moyenne pour le Chloridazone desphényl mesurée es tiple 076-200923414-20241115-C202410645-DE sur ces ressources avec une concentration maximale mesurée à 0,161 µg/l pour une norme générique appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l. En juin 2022, dans l'attente d'une valeur sanitaire maximale (Vmax) en cours d'établissement par l'ANSES, le ministère de la santé a fixé une « valeur sanitaire transitoire » à 3 µg/l. L'instruction d'un dossier de demande de dérogation a été instruit fin 2023 pour une passage en CODERST en juillet 2024. Un projet de construction d'une unité de traitement est en cours d'étude.

Ressources de Fontaine sous Préaux : chlortoluron

#### 3 - Préservation de la ressource - Études

#### Indice d'avancement de protection de la ressource, indicateur de performance P108.3

Cet indice définit le taux d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection des ressources (points de prélèvement dans le milieu naturel).

La valeur de l'indicateur déterminée par l'ARS, est fixée comme suit :

0% aucune action

20% Étude environnementale et hydrogéologique en cours

40% Avis d'hydrogéologue rendu

50% Dossier déposé en préfecture

60% Arrêté préfectoral

80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

L'indice global d'avancement de protection de la ressource consolidé, calculé en prorata des volumes prélevés en 2023, est de 60,10%.



Année	2019 : Indice 108.3	2020 : Indice 108.3	2021 Public	é le 2022 : 76-200023414-2024	2023 : 1115-C2024_0645-
Nom du Captage	ARS en %	ARS en %	ARS en %	ARS en %	ARS en %
Darnétal Carville (2 sources)	60%	60%	60%	60%	60%
Darnétal (village)	60%	60%	60%	60%	60%
Douville - Grande Aulnaie	60%	60%	60%	60%	60%
Fontaine (Jatte)	60%	60%	60%	60%	60%
Fontaine (Village)	60%	60%	60%	60%	60%
Moulineaux	60%	60%	60%	60%	60%
Oissel - Catelier	60%	60%	60%	60%	60%
Oissel - Perreuse	60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Château	60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Petite Aulnaie	80%	80%	80%	80%	80%
St Aubin Ep Longues Raies	60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin Ep. (Puits) Serv. Bas	60%	60%	60%	60%	60%
St Jacques (Forage) Serv. Haut	60%	60%	60%	60%	60%
St Léger BD - Vieux Chateau	60%	60%	60%	60%	60%
SER - Forage de La Chapelle	60%	60%	60%	60%	60%
Elbeuf - (Mont Duve) Forage Les Ecameaux	60%	60%	60%	60%	60%
Orival - 2 Forages du Nouveau Monde	60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')	60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Quevillon	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Val de la Haye	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Bardouville	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de La Neuville Le Trait	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Jumièges	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Duclair	60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 1948	60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 2003	60%	60%	60%	60%	60%
Forages Vallée du Cailly	60%	60%	60%	60%	60%
Sources de Maromme	60%	60%	60%	60%	60%
Indice consolidé d'avancement de protection de la ressource P108.3	60,21%	60,09%	60,11%	60,10%	60,10%

#### Stratégies de préservation des ressources en eau potable (eaux brutes)

- Stratégie de protection des ressources en eau potable exploitées par la Métropole Rouen Normandie à horizon 2040
  - o Finalisation de l'état des lieux et du diagnostic en 2022.
  - o Définition des orientations stratégiques et du plan d'actions en 2023.
  - o Adoption de la stratégie en 2024.
- Stratégie foncière de la Métropole Rouen Normandie pour la protection de la ressource en eau, la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques
  - Démarrage de l'étude second semestre 2021.
  - o Phase 1 Hiérarchisation des enjeux : année 2022 présentation en COPIL le 06/02/2023.
  - Phase 2 analyse des outils juridiques et administratifs disponibles et existants pour maîtriser le foncier et l'usage des sols dans le domaine de l'eau : 2<sup>eme</sup> semestre 2022 - présentation en COPIL le 06/02/2023.
  - Phase 3 Evaluer les possibilités d'intervention foncière à court, moyen et long terme : démarrage le 27/03/2023 - en cours.
  - Phase 4 Etablir des scénarios de stratégie en fonction du contexte local : 1er semestre 2024.



Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

- DUP Darnétal : Arrêté de prorogation (en date du 2 juillet 2020) de l'arrêté d'utilité publique du captage de Darnétal (en date du 21 juillet 2015).
  - o Procédure d'acquisition du PPIs des biens communs situé à Préaux en cours

#### • DUP Carville (révision) :

- Étude environnementale finalisée en mai 2016
- o Avis de l'hydrogéologue agréé rendu en novembre 2016
- Dossier de consultation des services de l'État Initiation phase administrative en 2019
- Dépôt du dossier d'enquête publique au second semestre 2022 après mise à jour de l'état parcellaire
- Réunions d'information du public préalables à l'ouverture de l'enquête publique en mars 2023
- o Enquête publique du 13 au 28 mars 2023
- o Nouvelle DUP en date du 12 janvier 2024

#### DUP Fontaine sous Préaux (révision) :

- Avis définitif hydrogéologue agréé, définition des périmètres de protection et périmètres satellites, juin 2015
- Dépôt enquête publique à l'Agence Régionale de Santé, 13 février 2019
- Etude d'impact de l'augmentation des prélèvements à intégrer au dossier d'enquête publique, réalisée en 2020 à la demande de la DDTM
- Arrêté préfectoral du 21 décembre 2021 autorisant la poursuite du prélèvement permanent issu des captages de Fontaine-sous-Préaux
- o Réunions d'information du public préalables à l'ouverture de l'enquête publique en mai 2022
- o Enquête publique du 18 mai au 17 juin 2022
- o Nouvelle DUP en date du 7 juin 2023
- Second semestre 2023 : Notification aux propriétaires de l'arrêté de DUP et inscription au service de la publicité foncière

#### • DUP Moulineaux (révision) :

- Complément d'avis hydrogéologue agréé sollicité suite traçages positifs de bétoires en 2018-2019 (contexte BAC Varras-Moulineaux) rendu en décembre 2019
- o Mise à jour de l'étude environnementale préalable à la révision de la DUP (2020)
- Avis définitif de l'hydrogéologue agréé (avril 2022)
- Mise à jour du chiffrage des coûts des prescriptions associées aux périmètres de protection du captage (été 2021 – printemps 2022)
- Dépôt du dossier de consultation des services de l'État au second semestre 2022
- Cadrage du porté à connaissance de l'incidence des travaux compensatoires aux prélèvements de Moulineaux (été 2021)

#### • DUP des Ecameaux à Elbeuf et du Nouveau Monde à Orival (révision) :

- o Réunion de relance de la procédure en septembre 2016
- Présentation de l'avis de l'hydrogéologue agréé début janvier 2020
- o Dépôt du dossier de consultation des services de l'État au second semestre 2022
- o Avis des services : 7 juillet 2023 et 2 novembre 2023
- o Dépôt des dossiers d'enquêtes publiques mis à jour et complétés en 2024

#### • DUP Maromme:

 Acquisition des dernières parcelles constitutives du Périmètre de protection immédiate (novembre 2023)

#### • DUP Bardouville (révision) :

- Étude environnementale finalisée en mars 2017
- o Avis hydrogéologue agréé juillet 2019
- o Chiffrage du coût de la protection finalisé en septembre 2019
- Lancement de la phase administrative en 2020
- Retour de la consultation des services printemps 2021



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le criptions sur une exploitation ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

 Lancement d'une étude pour évaluer l'impact économique de agricole préalablement à l'enquête publique (2022)

o Finalisation de l'étude en 2023

Dépôt du dossier d'enquête publique mis à jour et complété en 2024

#### Études BAC et révision DUP : Études de Bassin d'Alimentation des Captages

#### BAC de Carville

o Lancement étude : février 2015.

o Traçage bétoires : avril 2015.

- o Phase étude environnementale : octobre 2015.
- o Avis hydrogéologue rendu en novembre 2016.
- Animation agricole globalisée sur les AAC de Saint-Aubin-Epinay, les Longues Raies, Darnétal, les Sources du Robec, Carville et Blainville-Crevon (mêmes exploitants agricoles).
- Etude SAFEGE pour préciser le karst d'introduction sur l'AAC de Carville (reconnaissances de terrain), afin de cibler au mieux l'animation agricole sur l'AAC de Carville et protéger au mieux la ressource, (en collaboration avec le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec) – (novembre 2020).
- o Mise en place d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes captées depuis 2021.
- o Traçages de bétoires (printemps 2022).
- o Construction d'un programme d'actions agricoles (SBV CAR) en 2023.

#### BAC de Fontaine-sous-Préaux

- Arrêtés préfectoraux du 5 novembre 2012 délimitant l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) et du 17 décembre 2013 fixant le programme d'actions agricoles pour 3 ans : 2014/2017.
- Arrêté préfectoral du 14 juin 2017 fixant le 2<sup>nd</sup> programme d'actions agricoles pour 3 ans : 2017/2020.
- Dans le cadre de la protection de l'Aire d'Alimentation du Captage des sources du Robec, le Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec (SBV CAR) porte une animation de proximité auprès des agriculteurs, des gestionnaires de voiries (DIRNO), des collectivités et des particuliers.
- Les actions agricoles concernent principalement l'adaptation des systèmes de production, la réduction d'intrants et l'aménagement du paysage.
- Expérimentation d'un dispositif de Paiements pour Service Environnementaux (PSE) pour le maintien et la remise en prairies sur l'AAC de Fontaine-sous-Préaux, porté par le SBV CAR et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie – démarrage dernier trimestre 2021.
- o Révision du programme d'actions agricoles en 2022 (SBV CAR/MRN).
- o Arrêté préfectoral approuvant le renouvellement du programme d'actions agricoles (3ème) et édictant des mesures obligatoires (2024).

#### • BAC de Oissel (la Perreuse et le Catelier)

Etude BAC finalisée en 2022.

#### BAC de Moulineaux et des Varras

- Arrêté inter-préfectoral (Seine-Maritime et Eure) le 19 août 2013 délimitant l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC).
- Animation portée par le Syndicat des Eaux du Roumois et Plateau du Neubourg (SERPN) convention entre la Métropole et le SERPN, cette dernière inclue les captages des VARRAS (SERPN), MOULINEAUX, NOUVEAU MONDE et ECAMEAUX (MRN).
- o Programme d'action agricole : 2ème programme d'action 2018/2021 durée 3 ans.
- Poursuite de la mise en œuvre du programme d'action de protection du captage de Moulineaux, dans le cadre d'une convention avec le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau Neubourg (67 000€ TTC), dont aménagement de la bétoire de la Louveterie (2021) et lancement du programme de recherche et développement PRIAME (PRIorisation des Aménagements de bétoires et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable).
- Révision du programme d'actions agricoles en 2022 (SERPN/MRN).
  - ✓ Le travail du sol et les pratiques agricoles ;
  - ✓ La gestion des intrants, notamment les fertilisants et les produits phytosanitaires ;
  - ✓ Le développement des cultures à bas niveau d'intrants ;
  - ✓ La diversification des cultures et des rotations culturales ;
  - ✓ La couverture végétale du sol, permanente ou temporaire ;

Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Recu en préfecture le 18/11/2024

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

La protection du territoire et des zones d'écoulement pre Publié le la notamment vis risques de transferts rapides vers la nappe.

Arrêté inter préfectoral du 28 septembre 2023 définissant le 3ème programme d'actions agricoles.

Tracages visant à préciser le karst d'introduction (2023-2024) (projet PRIAME - recherche et développement).

#### BAC des Ecameaux à Elbeuf et du Nouveau Monde à Orival

- Convention entre le SERPN (Syndicat des Eaux du Roumois et du Plateau du Neubourg) et la MRN.
- Le diagnostic et l'animation agricole sont communs sur les périmètres des captages des VARRAS (SERPN), MOULINEAUX et NOUVEAU MONDE (MRN).
- Démarrage d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes du forage des Ecameaux (2<sup>nd</sup> semestre 2021). Poursuite en 2022 et 2023.
- Construction d'un programme d'actions agricoles en 2022 2023 de lutte contre les transferts rapides.

#### **BAC de Bardouville**

- Etude BAC finalisée en mai 2016.
- Convention entre le Parc des Boucles de la Seine Normande, la commune de Bardouville et la MRN.
  - Étude sur le devenir agricole des terres après exploitation de la carrière.
  - Acquisition de parcelles par la Métropole-Rouen-Normandie de 120 ha pour la gestion des milieux silicicoles dont environ 50 ha sur l'Aire d'Alimentation du Captage : mise en œuvre d'exploitants agricoles avec application d'un cahier des charges : 0 phytosanitaire.
- Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de partenariat).

#### **BAC** de Jumièges

- Etude BAC finalisée en février 2017.
- Avis d'hydrogéologue agréé ne rendant pas nécessaire la révision de la DUP en mai 2017.
- Arrêté préfectoral du 20 décembre 2019 portant délimitation de la zone de protection de l'Aire d'Alimentation du Captage de Jumièges.
- Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de
- Arrêté préfectoral du 12 mai 2021 approuvant le programme d'actions à mettre en œuvre au droit de la Zone de Protection de l'Aire d'Alimentation du Captage de Jumièges (ZPAAC).
- Construction d'un Paiement pour Service Environnemental expérimental sur l'AAC Jumièges en 2022-2023 (SBV CAR / MRN).

#### **BAC** de Quevillon

- Mise en place d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes captées depuis 2021.
- Inspection télévisée et diagraphie du forage (juin 2021).
- Etude BAC finalisée en 2022. (Délimitation de l'AAC, analyse de la vulnérabilité, analyse des risques).
- Diagnostics agricoles et élaboration du programme d'actions en 2022-2023 (réalisation SBV CAR).

#### BAC des champs captants de Maromme et du Haut-Cailly

o Lancement de l'étude BAC par le SBV CAR en 2023.

#### Étude pollution au solvant chloré - Vallée du Cailly

A la suite de la mise en évidence d'une pollution au Poly-Chloro-Éthylène (PCE), une étude historique a été réalisée en partenariat entre le syndicat mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) (devenu SBV CAR) et l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) sur la Vallée du Cailly, pour identifier les sources potentielles de pollution puis définir un protocole de caractérisation du panache de pollution. Cette étude a permis de mettre en évidence la présence de 93 sources potentielles de pollution des eaux souterraines aux Composés Organiques Halogénés Volatils (COHV).



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Une seconde étude incluant la réalisation de qualitomètres a eu pour objectif Publié la actériser la concernit solvants chlorés et appréhender l'étendue du panache de pollution dans la valle 0.07662000234144202415145-62024\_0645-DE

été restreinte au secteur de Montville et s'est articulée comme suit (elle pourra être poursuivie sur l'aval (Maromme) à l'issue du diagnostic sur le secteur de Montville) :

- Réalisation de 8 qualitomètres à Montville et 1ère campagne d'analyses en 2018.
- Présentation en mars 2019 des résultats de la 1ère campagne d'analyses et du protocole envisagé pour la 2<sup>nde</sup> campagne d'analyses.
- Réalisation de 6 qualitomètres au cours de l'été 2019 et 2<sup>nde</sup> campagne d'analyses à l'automne 2019.
- Restitution des résultats de l'étude en mars 2020. Mise en évidence d'une dégradation des eaux souterraines par les COHV (origine multiple) sur un axe d'écoulement parallèle à la vallée dans le secteur de Montville.
- Les modalités de surveillance des concentrations en COHV dans les eaux souterraines en amont du champ captant de Maromme sont discutées dans le cadre de la stratégie de protection des ressources en eau de la Métropole.

#### Fiabilisation des mesures de débits des sources captées

#### Carville

- Diagnostic initial: avril 2023.
- Modélisation pour définition de l'emplacement des dispositifs de mesures : 2<sup>nd</sup> semestre 2024.

#### Fontaine-sous-Préaux

- Diagnostic initial: janvier 2023.
- Modélisation pour définition de l'emplacement des dispositifs de mesures : 2<sup>nd</sup> semestre 2024.

Diagnostic initial: 2<sup>nd</sup> semestre 2023.

Champ Captant de La Chapelle - Étude de diagnostic de la qualité de l'eau brute et traitée, des performances de traitement de la station et définition de moyens de protection hydro géotechniques de la qualité des eaux brutes

La constatation d'une présence d'ammonium élevée dans l'eau brute de deux forages sur les trois du champ captant a conduit à réaliser une étude en partenariat avec des industriels, l'Agence de l'Eau et la DREAL sur les risques et l'hydro-géotechnique de l'alimentation des captages.

Les études menées en 2015 - diagnostic, recherche de polluants, modélisation hydrogéologique - ont démontré qu'une protection des captages peut être réalisée efficacement par la mise en place d'une barrière hydrogéotechnique pouvant isoler la fraction d'eau de nappe transitant sur le secteur industriel, afin de ne pas polluer les eaux brutes alimentant le champ captant. Ces forages doivent fonctionner le temps de la dépollution.

La réalisation et mise en service de 6 forages – barrière hydraulique – sur la parcelle cadastrée « Oissel AD42 » est effective depuis 2019. La protection est efficace et conforme aux prévisions. Une révision des fonctionnements des forages industriels fonctionnant pour cette protection pourrait être demandés compte tenu de la baisse des concentrations en éléments azotés observée et de la fin des travaux de déconstruction.

En prévision de l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine applicable au 1er janvier 2023, intégrant en particulier, les molécules Perfluorés, une campagne d'analyses sur le champ captant et l'usine ainsi que sur l'optimisation et la performance du traitement a été menée avec le concours l'ARS et l'ANSES. Ces optimisations concernent la fréquence de régénération des filtres de charbon actif en grain et une modulation du débit des filtres.

Le potentiel de production sur cette station qui ne souffre pas des variations de qualité d'eau (turbidité, pesticides, etc...) lors des fortes pluies ou de réduction de quantité lors des périodes de sècheresse, doit être préservé. Le projet de créer une protection de la qualité de l'eau brute par la création d'une barrière hydraulique est renforcé à la fois par les nouveaux seuils de qualité, les besoins de secours en cas de sécheresse ou forte pluie, ou d'autres dégradations de qualité des ressources karstiques. A cette fin, trois forages ont été réalisés au 1er semestre 2024, intégrant la réalisation de pompages d'essais confirmant la capacité des forages à répondre aux débits attendus.

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



#### Recherche en eau

Soucieuse de pouvoir continuer à fournir un service de qualité à ses abonnés et de satisfaire leurs besoins en eau potable à long terme ; face aux pressions qui croissent liées notamment aux inondations, aux pollutions industrielles anciennes, aux pollutions agricoles et à l'urbanisation, la Direction de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie a lancé en 2015 une étude préliminaire qui visait, dans un premier temps, à faire un recensement des ressources potentielles susceptibles a priori d'être encore disponibles avec toutes les qualités idéales au sein de son territoire ou dans son proche voisinage.

Cette étude préliminaire confiée au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), présentée le 7 octobre 2015 en présence de l'AESN, avait pour objectif de viser un débit de l'ordre 50 000 m³/jour tout en respectant des critères de base : une productivité intéressante sans conflit d'usage, origine bicarbonaté calcique équilibrée, souterraine, non vulnérable à la sécheresse, de qualité constante même en cas de pluviométrie passagère importante, et proche des canalisations de transfert tout en nécessitant un traitement minimal ainsi qu'une protection maximale.

Cette étude préliminaire avait alors permis de mettre en exergue environ 13 à 14 secteurs hors vallée de la Seine, susceptibles de pouvoir répondre partiellement aux attentes de la Métropole, et quatre zones dans la vallée du fleuve, avec un potentiel a priori suffisant pour pouvoir espérer atteindre l'objectif des 50 000 m³/jour par site. À ce stade, sur un plan strictement hydrodynamique, en dehors de toutes considérations liées à la qualité des eaux et aux risques d'entrainement d'une pollution – (cf. rapport BRGM/RP-65139-FR).

La quasi-totalité des sites présentent un certain nombre de risques, notamment liés à la présence de sources potentielles de pollution et de conduits karstiques, mais interfèrent aussi avec des enjeux économiques. Cette étude a proposé de retenir plus particulièrement six secteurs, dont trois dans la vallée de la Seine, pour mener des recherches plus approfondies. Ces six secteurs représentent en effet le meilleur compromis notamment entre le débit recherché, le risque existant a priori d'entrainement d'une pollution et l'état de sollicitation quantitatif de la ressource.

En partenariat avec le BRGM et l'Agence de l'Eau, une convention de recherche et de développement partagés visant à définir un champ captant d'une capacité de production complémentaire de l'ordre de 50 000 m³/jour a été signée en 2017.

L'objectif du programme est donc de pouvoir, en cas de besoin, disposer à terme (horizon 10-15 ans en considérant les autorisations et les travaux) d'une nouvelle ressource en eau sécurisée.

Les études historiques des activités industrielles, des stockages de polluants et des influences potentielles sont terminées. Les études géologiques sont également terminées et permettent de mieux connaître entre autres, les épaisseurs de craie, la position de la faille de Rouen, les influences et les zones de bonne productivité.

Les investigations géologiques et les essais de pompage permettant de déterminer les capacités de production et les qualités d'eau se sont terminés en juin 2022. L'interprétation des résultats a donné lieu à un COPIL qui s'est tenu le 6 mars 2023. Les résultats montrent-une très bonne productivité des forages et une quantité importante disponible mais la qualité d'eau montre des influences sensibles par des polluants historiques tels que des composés perfluorés. Dans l'hypothèse d'une exploitation, un traitement relativement poussé serait nécessaire relativisant l'attractivité et le développement d'un nouveau champ captant distant des installations actuelles. Ces données seront prises en compte dans le schéma directeur, la stratégie de production et le plan gestion de la sécurité sanitaire de l'eau qui sera développé au cours des années 2023 à 2026.

Constitution d'un modèle mathématique de l'hydro-système Seine-craie-alluvions sur les territoires de la Métropole Rouen Normandie et du Syndicat Mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec

Pour faire face aux différentes pressions quantitatives et qualitatives qui s'exercent sur les ressources du territoire de la Métropole Rouen Normandie, un comité de pilotage s'est constitué avec l'Agence de l'Eau, les services de l'État, le BRGM, le syndicat mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec et la Métropole.

Ce groupe a décidé de créer un partenariat de recherche et de développement partagé afin de mieux appréhender les flux d'eaux souterraines, nappes, hydro-système de la craie et les relations avec les rivières.

Ainsi, parallèlement à la recherche d'une capacité de production d'eau complémentaire de qualité, une modélisation hydro-géotechnique de l'ensemble des captages de la Métropole et du Syndicat Mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec est engagée.

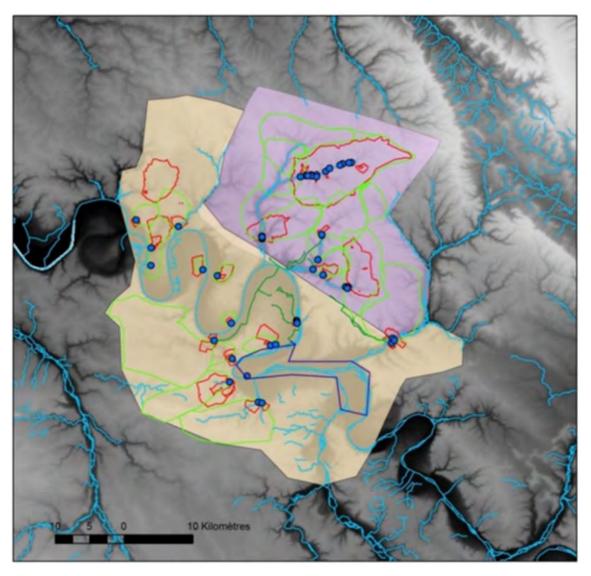


Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Reçu en préfecture le 18/11/2024

Cet outil prédictif et d'amélioration des connaissances du patrimoine hydrog Publighque, permettra d' mieux cerner les ressources potentielles de qualité et d'autre part, d'aider à la ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-PE et la gestion éventuelle de crise.

Les caractérisations géologiques plus précises ont été réalisées. La géologie du secteur d'étude est connue de façon beaucoup plus précise. Les deux campagnes de mesures permettant le calage de la modélisation ont pu être réalisés en tenant compte des conditions de recharge de nappe.

L'avancée du sujet a été présentée lors du COPIL du 6 mars 2023. Les scénarios de modélisation permettront de tester plusieurs situations.



Surface couverte par la modélisation

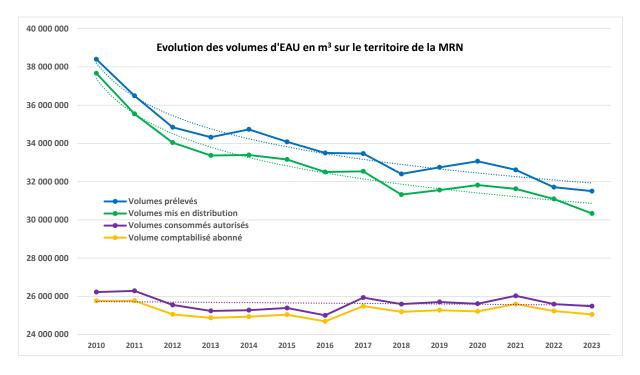
## 5 - Exploitation - Caractéristiques techniques

#### 1 - Indicateurs techniques

#### Volumes en m<sup>3</sup>

Les principaux indicateurs techniques concernant les volumes, prélevés, produits, mis en distribution et consommés sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Services AEP de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1	N/an 2019
V1 Volumes prélevés	32 749 387	33 067 691	32 617 886	31 710 915	31 503 871	-0,7%	-3,80%
V2 Volumes de service utilisés dans le processus de production	1 360 339	1 374 626	1 277 478	991 575	1 162 910	17,3%	-14,51%
Volumes produits sur la Métropole Rouen Normandie : V3 = V1 - V2	31 389 048	31 693 065	31 340 408	30 719 340	30 340 961	-1,2%	-3,34%
V4 Volumes importés en gros (1) (provenant des syndicats hors de la Métropole Rouen Normandie)	973 463	863 600	828 631	917 403	761 445	-17,0%	-21,78%
V5 Volumes exportés en gros (2) (Exports d'eau hors de la Métropole Rouen Normandie)	732 544	782 074	682 268	589 036	768 266	30,4%	4,88%
Volumes mis en distribution sur la Métropole Rouen Normandie : V6 = V3 + V4 - V5	31 629 967	31 774 591	31 486 771	31 047 707	30 334 140	-2,3%	-4,10%
V7 Volumes de service du réseau	167 763	153 637	185 454	201 267	256 616	27,5%	52,96%
V8 Volumes comptabilisés	25 277 078	25 211 157	25 593 576	25 234 399	25 052 822	-0,7%	-0,89%
V9 Volumes autorisés non comptés	259 518	249 553	248 259	157 404	174 306	10,7%	-32,83%
Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9	25 704 359	25 614 347	26 027 289	25 593 070	25 483 744	-0,4%	-0,86%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	81,69%	81,08%	83,03%	82,76%	84,41%	2,0%	3,32%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km	2 968	2 989	2 927	2 932	2 931	0,0%	-1,26%
Indice Linéaire des volumes non comptés : en m³/km/jour ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	5,86	6,02	5,52	5,43	4,94	-9,1%	-15,81%
Indice Linéaire de pertes en réseau : en m³/km/jour ILP = (V6 - V10) / L / 365	5,47	5,65	5,11	5,10	4,53	-11,0%	-17,10%
Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10+V5) / L / 365	24,40	24,19	25,00	24,46	24,54	0,3%	0,56%
Nombre d'abonnés : N	198 232	200 550	206 378	208 145	210 219	1,0%	6,05%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N/L	66,78	67,09	70,51	70,98	71,72	1,0%	7,40%

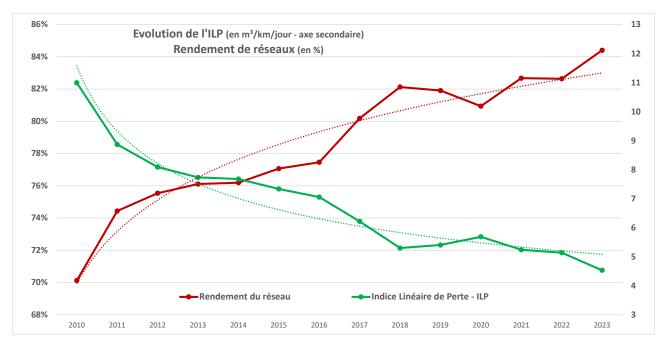






ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

Indicateurs Techniques des Services AEP de l'Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1	N/an 2019
Rendement du réseau AEP - P104.3	81,69%	81,08%	83,03%	82,76%	84,41%	2,0%	3,3%
Indice Linéaire des Volumes non comptés : ILVnc (m³/km/jour) - P105.3	5,86	6,02	5,52	5,43	4,94	-9,1%	-15,8%
Indice Linéaire de Perte en Réseaux : ILP (m³/km/jour) - P106.3	5,47	5,65	5,11	5,10	4,53	-11,0%	-17,1%
Indice Linéaire des volumes Consommés : ILC (m³/km/jour)	24,40	24,19	25,00	24,46	24,54	0,3%	0,6%



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau. Il s'établit pour l'année 2023 à 84,41%

L'amélioration du rendement de réseau se confirme. Sur les 5 dernières années, on observe un gain de 3,3%, (soit 2,68 points).

Le Décret n°2012-97 du 27 janvier 2012, relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'action pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable, précise dans son article 2 : les modalités d'application de la majoration du taux de redevance pour l'usage « alimentation en eau potable ».

L'une des conditions d'application de cette majoration serait : « lorsque le rendement de réseau est inférieur à 85% ou lorsque cette valeur n'est pas atteinte au résultat de la somme d'un terme fixe égal à 65 et du cinquième de la valeur de l'indice linéaire de consommation (...). Si les prélèvements réalisés sur des ressources faisant état de règle de répartition sont supérieurs à 2 millions de m³/an, la valeur du terme fixe est égale à 70. »

Ainsi pour l'Eau de la MRN, le rendement est de 84,41%, les volumes prélevés sont supérieurs à 2 millions de m³/an ; la somme « S » à prendre en compte est donc de :

$$S = 70 + 1/5 (ILC) = 70 + 4,908 = 74,908$$

Indicateurs de performances

Cette somme est inférieure au rendement de la MRN.

En parallèle l'amélioration observée sur l'Indice Linéaire de Perte (ILP) pour la période 2019/2023 est de 11%. Ce dernier s'établit pour l'année 2023 à 4,53 m³/km/jour.

L'indice linéaire de perte (ILP) permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement des réseaux qui vise à lutter contre les pertes, et d'autre part les actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez l'abonné.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Reçu en préfecture le 18/11/2024

L'indice linéaire des volumes non comptés (ILVnc) permet de connaître par krybliéle réseau la part de mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage le leur distribution de le leur distribution de le leur distribution de le leur distribution de le leur distribution d

évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraisons des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau. Il s'établit à 4,94 m³/km/jour. Sur les 5 dernières années cet indicateur est en amélioration de +15,8%.

L'indice linéaire de consommation (ILC) de 24,54 m³/km/jour, est compris entre 10 et 30 m³/km/jour, à ce titre et conformément au standard de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le réseau peut être qualifié d'intermédiaire, ni urbain ILC >30, ni rural ILC <10. Sur les 5 dernières années cet indicateur est en progression de 0.6%.

Cette notion regroupe des réalités très différentes entre les différentes zones de desserte. La Métropole a donc été divisée en 5 secteurs suivant les secteurs techniques homogènes.

- Secteur Régie centre : Caudebec-lès-Elbeuf, Darnétal, Elbeuf-sur-Seine, Grand-Couronne, La-Londe, Grand-Quevilly, Le-Petit-Quevilly, Oissel, Orival, Petit-Couronne, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen.
- Secteur Régie périphérique: Amfreville-la-Mivoie, Belbeuf, Bonsecours, Boos, Franqueville-St-Pierre, La-Bouille, Le-Mesnil-Esnard, Moulineaux, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-du-Vivier, Cléon, Freneuse, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière.
- Secteur Régie rural: Fontaine-sous-Préaux, Gouy, La-Neuville-Chant-d'Oisel, Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Montmain, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Ymare.
- Secteur PSNO périphérique: Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Déville-lès-Rouen, Houppeville, Isneauville, Le-Houlme, Malaunay, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville, et pour partie sur les communes de Saint-Martin-du-Vivier - hameaux du Mont Perreux - ZAC de la Ronce et Quincampoix - hameau de la Muette.
- Secteur PSNO rural: Anneville-Ambourville, Bardouville, Berville-sur-Seine, Duclair, Epinay-sur-Duclair, Hautôt-sur-Seine, Hénouville, Jumièges, Le-Mesnil-sous-Jumièges, Le-Trait, Quevillon, Sahurs, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengeville, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Val-de-la-Haye, Yainville et Yville-sur-Seine.

L'Agence de l'Eau définit des critères d'appréciation des ILP, pour donner suite à la qualification des réseaux (rural, intermédiaire et urbain) en fonction de l'indice linéaire de consommation.

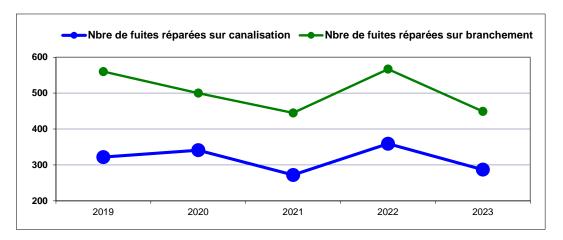
Type de réseaux (indices exprimés en m³/km/jour)						
ILC	<10 de 10 à 30 >30					
Type de réseaux	Rural	Intermédiaire	Urbain			
Bon si ILP	< 1,5	<3 <				
Acceptable si ILP	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10			
Médiocre si ILP	re si ILP 2,5 à 4 5 à		10 à 15			
Mauvais si ILP	> 4	> 8	> 15			

Détail des résultats obtenus en 2023 pour ces 5 zones de distribution :

Zone de desserte	ILC (2023)	Classement	ILP (2023)	Appréciation
Régie centre	31,74	Urbain	7,03	Acceptable
Régie périphérique	16,31	Intermédiaire	2,08	Bon
Régie rurale	8,61	Rural	0,76	Bon
PSNO périphérique	32,51	Urbain	3,13	Bon
PSNO rurale	9,29	Rural	2,57	Médiocre

#### **Fuites**

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Nbre de fuites réparées sur branchement	560	500	445	567	449
Nbre de fuites réparées sur canalisation	322	341	272	359	287
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	1 033	870	927	974	817
Nombre TOTAL de fuites réparées	1 915	1 711	1 644	1 900	1 553



L'indice linéaire de réparation (ILR) permet de caractériser l'état général du réseau, de même pour l'indice de réparation des branchements. L'évolution de ces indices (à périmètre constant) reflète les tendances observées sur le nombre de fuites.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire de canalisation en km	2 968	2 989	2 927	2 932	2 931
Nbre de fuites réparées sur canalisation	322	341	272	359	287
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,11	0,11	0,09	0,12	0,10

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de branchements	131 264	131 741	132 203	132 627	133 013
Nbre de fuites réparées sur branchement	560	500	445	567	449
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,43	0,38	0,34	0,43	0,34

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

#### \* Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées, indicateur de performance P151.1

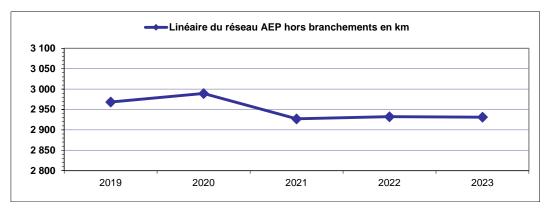
La consolidation de cet indicateur sur le périmètre de la MRN en 2023 est de 2,10 pour 1000 abonnés.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : T = Ni / Nbre milliers d'abonnés	1,20	1,28	1,20	2,10	2,10

#### Patrimoine

#### Réseau

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Linéaire du réseau AEP hors branchements en km	2 968	2 989	2 927	2 932	2 931	0,0%	-1,3%



En 2021, on observe une baisse de 62 km de réseau. Cette baisse est la résultante de la non prise en compte, (depuis 2021), des linéaires de réseau abandonné. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

#### Taux moyen de renouvellement de réseau, indicateur de performance P107.2

Il est calculé sur la moyenne du linéaire de réseau renouvelé sur les 5 dernières années, il s'élève à 0,82%. Le renouvellement annuel de réseau est passé, en 5 ans, de 0,90% à 1,17%.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Linéaire de réseau AEP renouvelé en km	26,744	24,706	17,332	16,297	34,385	111,0%	28,6%
Taux de renouvellement annuel du linéaire de réseau	0,90%	0,83%	0,59%	0,56%	1,17%	111,1%	30,2%
Taux moyen de renouvellement du linéaire sur 5 ans - P107.2	0,79%	0,84%	0,82%	0,77%	0,82%	6,1%	3,62%

Dans le cadre du budget investissement canalisation, un effort est fait afin de rationaliser le réseau (suppression des canalisations en doublon, simplification des maillages...), sur l'année 2023, cet effort a porté sur 0,863 km, il participe à la pérennisation du réseau et à la diminution de l'âge moyen de ce dernier.

La programmation du renouvellement d'une canalisation est priorisée en fonction de sa vétusté (âge, matériaux, analyse de la fréquence et nombre de fuites), des besoins nouveaux (urbanisation, renforcement) mais également en fonction des travaux de voirie engagés par les communes ou les autres concessionnaires.

#### Renouvellement de réseau lié au CVM

Dans le contexte de l'identification des canalisation susceptibles de relarguer du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) cf. chapitre 5.2., la Métropole engage des actions de renouvellement préventives et curatives.

Ces travaux de renouvellement des canalisations « CVM », sont priorisés en fonctions des impacts sanitaires, environnementaux (purges) et opportunité programme de voirie.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire canalisations PVC renouvelé en km	5,895	6,856	3,695	4,589	6,300
% de linéaire PVC renouvelé / linéaire renouvelé total	22,0%	27,8%	21,3%	28,2%	18,3%
Nombre d'opérations	19	15	15	11	12



#### Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau AEP,

Cet indice est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013, il annule le précédent indice défini dans l'annexe I de l'arrêté du 2 mai 2007.

Sa valeur est comprise entre 0 à 120 suivant l'existence de : plans (10 points), procédure de mise à jour (5 points), la connaissance des diamètres, nature et âges (30 points).

Dès qu'un minimum de 40 points est obtenu, les points supplémentaires peuvent être acquis en fonction de la localisation des équipements annexes, d'un inventaire des équipements électromécaniques, la localisation des branchements, une synthèse de la recherche et réparation de fuites, la localisation des autres interventions (purges...), programme pluriannuel de renouvellement de canalisation, et une modélisation du réseau (75 points).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable de la MRN, résulte de la consolidation des indices des différents services au prorata du linéaire de réseau et s'élève à 111,7.

#### **Branchements**

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Nombre TOTAL de branchements	131 264	131 741	132 203	132 627	133 013	0,29%	1,33%
Nombre de branchements Neufs	510	564	503	475	469	-1,26%	-8,04%
Nombre de branchements Supprimés	98	87	41	51	83	62,75%	-15,31%
dont branchement plomb supprimés	9	20	2	3	10	233,33%	11,11%
Nombre de branchements Renouvelés	1 371	1 108	1 014	656	607	-7,47%	-55,73%
dont branchement plomb renouvelés	345	255	181	107	133	24,30%	-61,45%
Solde branchement plomb estimé*	786	511	328	208	75	-63,94%	-90,46%
Pourcentage branchement plomb	0,60%	0,39%	0,25%	0,16%	0,06%		

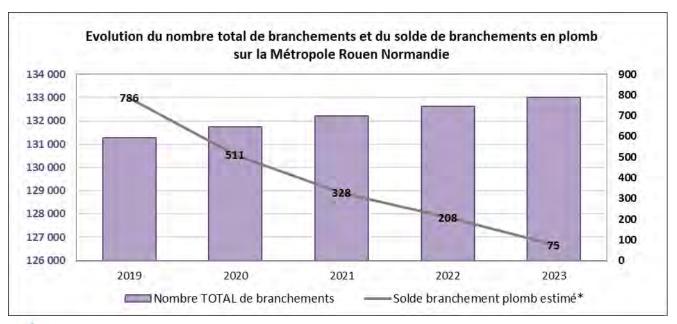
<sup>\*</sup> A fin 2023 le solde de branchement plomb est estimé à 75 unités (situés dans la rue du Gros Horloge à Rouen), Leur renouvellement (autre qu'individualisé) ne pourra être entrepris que lors d'un chantier voirie incluant l'ensemble des concessionnaires.

En dehors de cette rue, il n'y a plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés au cours de l'année N.

#### À fin 2023, le nombre de branchements est de 133 013 unités.

Le nombre de branchements neufs réalisés dans le cadre de l'exploitation des réseaux (hors lotissements privés) est de 469 unités, en parallèle 83 branchements ont été supprimés dont 10 branchements plomb. Le nombre de branchements renouvelés en 2023 est de 607, dont 133 en plomb.



Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

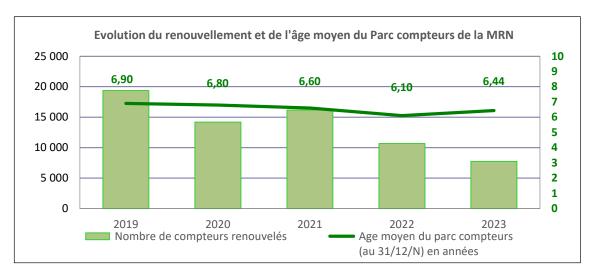
Publié le

ID : 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

#### **Compteurs**

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N /N-1	N/an 2019
Nombre TOTAL de compteurs	205 438	206 644	208 682	212 001	214 779	1,31%	4,55%
Nombre de compteurs renouvelés	19 364	14 188	16 162	10 670	7 748	-27,39%	-59,99%
Taux de renouvellement	9,43%	6,87%	7,74%	5,03%	3,61%	-28,32%	-61,73%
Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années	6,90	6,80	6,60	6,10	6,44	5,46%	

Le nombre de compteurs est en augmentation. Il correspond d'une part aux nouveaux branchements, et d'autre part à l'individualisation des consommations dans les immeubles collectifs (compteurs divisionnaires).



L'accélération du nombre de compteurs renouvelés sur 2019-2021, est le résultat de la volonté de passage de relevé d'index visuel à des relevés par radio. Dans ce contexte un marché spécifique de renouvellement compteurs équipés tête radio a été passé sur le périmètre de la Régie (2019-2022).

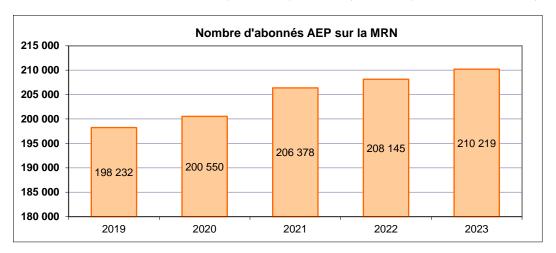
Le nombre global de compteurs équipés radio en 2023 est de 202 036 unités, la couverture est de 94,1% du parc.

Cette technologie radio permet de s'affranchir de la présence de l'usager lors du relevé d'index.

#### 6 - Gestion clientèle abonnés

#### 1 - Abonnés

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N / an 2019
Nombre d'Abonnés Domestiques	198 028	200 387	206 163	207 939	209 992	1,0%	
Nombre d'Abonnés Non Domestiques	204	163	215	206	227	10,2%	
Nombre TOTAL d'abonnés AEP	198 232	200 550	206 378	208 145	210 219	1,0%	6,0%



On observe une augmentation de 1% du nombre d'abonnés en 2023, la tendance observée sur les 5 dernières années est une hausse de 6%.

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'Agence de l'Eau.

Les abonnés non domestiques, sont donc les abonnés pour lesquels l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service, ne recouvre pas la redevance due au titre de la pollution domestique.

Le nombre moyen d'habitant par abonné domestique est de 2,40.

#### 2 - Volumes consommés

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
TOTAL des volumes consommés en m <sup>3</sup>	25 277 078	25 211 157	25 593 576	25 234 399	25 052 822	-0,7%	-0,9%

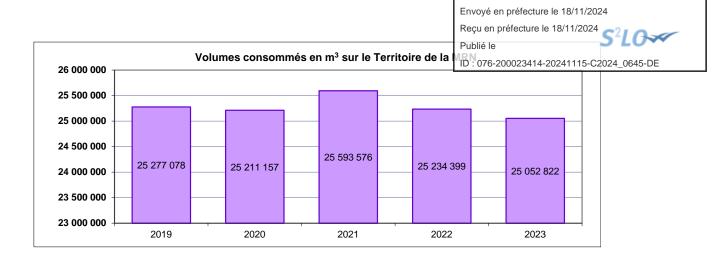
96,39% des volumes consommés sont qualifiés de domestiques contre 3,61% de non domestiques (cf. définition domestique-non domestique ci-dessus).

#### La consommation domestique moyenne par abonné est de 115,0 m³/an.

Métropole Rouen Normandie	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Consommation moyenne par abonné domestique - (en m³/an)	121,2	119,9	118,5	116,2	115,0	-1,0%	-5,1%

#### La consommation globale par habitant est de 136,1 litres/jour (base 365 jours).

Métropole Rouen Normandie	2019	2020	2021	2022	2023	<b>N/N-</b> 1	N/an 2019
Consommation globale moyenne rapporté à l'habitant (en litre/jour)	139,3	138,2	139,8	137,2	136,1	-0,8%	-2,3%



#### 3 - Indicateurs de performances

**★** Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, indicateur de performance P152.1

L'ensemble des services de la MRN, ont un délai d'ouverture de 48h00.

Ce délai s'applique aux branchements neufs (hors délai de réalisation) et aux remises en service de branchements existants et fonctionnels. Dans le cas où il n'y a pas de coupure d'eau entre le départ et l'arrivée de deux abonnés successifs, on considère que la remise en eau est immédiate et que le délai d'ouverture du branchement est respecté.

Ce point explique un taux de 100%.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Nombre d'interventions pour ouverture	10 724	9 261	12 058	10 976	10 591	-3,5%
Nombre d'interventions n'ayant pas respecté le délai d'ouverture	0	0	0	0	0	
Taux de respect du délai d'ouverture P152.1	100%	100%	100%	100%	100%	

#### **❖** Taux de réclamations, indicateur de performance P155.1

Cet indicateur comptabilise les réclamations écrites (courrier, mail, fax...) correspondant à des écarts ou non conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service ou vis-à-vis de la réglementation, en particulier en ce qui concerne l'application du règlement de service.

Ces réclamations peuvent porter notamment sur la qualité de l'eau, la qualité du service, la facturation à l'exception du niveau de prix.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Nombre de réclamations écrites	343	211	197	1 006	482	-52,1%
Taux de réclamations pour 1000 abonnés P155.1	1,73	1,05	0,95	4,83	2,29	

Le taux de réclamations consolidé à l'échelle de la MRN en 2023 est de 2,29 pour 1000 abonnés.

La forte augmentation observée entre 2021 et 2022, est consécutive, à la prise en compte dans les réclamations du « motifs divers : 395 annulations pour erreur service en 2022 » sur le service Régie.

Taux d'impayés sur la facture d'eau de l'année précédente, indicateur de performance P154.0





Cet indicateur mesure le montant des impayés TTC au titre de l'année N-1 cur pro-200023414+202411135-d2024 divisé par le chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12 de l'année N.

Cet indicateur doit prendre en compte uniquement les parts liées à la facture EAU POTABLE (hors assainissement), il s'agit donc :

- ✓ Part EAU exploitant (opérateur éventuel)
- ✓ Part EAU de la collectivité part investissement
- ✓ Redevance prélèvement Agence de l'Eau
- ✓ Redevance pollution Agence de l'Eau (comptabilisée sur le chapitre EAU de la facture)
- √ Taxe Voies Navigables de France

A noter que le taux d'impayés est commun aux secteurs Régie Rouen-Elbeuf et PS Nord-Ouest 2021.

Pour la MRN le taux d'impayés sur la facture d'eau de l'année précédente est de 4.26 %

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'impayés de l'année - P154.0	3,26%	4,11%	4,32%	4,28%	3,79%	4,26%

#### ❖ Taux du montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité, indicateur de performance P109.0

Ce montant comptabilise les abandons de créances à caractère social : votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité et les abandons de créances réalisés par l'opérateur (notamment ceux liés au fond de solidarité logement) ; ainsi que les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L.261-4 du code de l'action sociale et des familles pour aider les personnes en difficulté (fond de solidarité logement).

La Métropole a signé une convention avec le Conseil Départemental de Seine-Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2023 s'élèvent à 105 000 €. Ce fonds est directement géré par le Conseil Départemental de Seine-Maritime.

La règle de calcul est : montant en euros hors taxes / volumes facturés, soit 0,0043 €m³.

Métropole Rouen Normandie	2019	2020	2021	2022	2023
Taux du montant des abandons de créances - P109.0	0,0046	0,0042	0,0044	0,0043	0,0043

#### Remises pour fuite

Territoire Eau de la MRN						
Remises pour fuites instruites dans le cadre du règlement de service	Part	EAU	Part ASSAINISSEMENT			
	Volumes	Montant HT	Volumes	Montant HT		
TOTAL Remises pour Fuites Année 2019	105 738	163 967,50 €	146 037	184 129,56 €		
TOTAL Remises pour Fuites Année 2020	105 512	166 915,30 €	128 153	169 704,32 €		
TOTAL Remises pour Fuites Année 2021	95 873	183 582,17 €	133 383	184 468,27 €		
TOTAL Remises pour Fuites Année 2022	182 833	305 650,00 €	282 914	371 919,81 €		
TOTAL Remises pour Fuites Année 2023	432 486	669 872,56 €	949 916	971 279,80 €		

La forte augmentation observée en 2023, est consécutive, à la modification du mode de calcul par rapport aux années précédentes.

\* Synthèse des indicateurs de performance de l'observatoire des servi Régie

Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le au pour l'ensemble de la ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

	<b>⊘</b> de indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	unités
	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	497 263	499 912	501417	503 753	504 375	habitants
	D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,97	2,04	2,07	2,13	2,21	€/m3
Abonnés	P155.1	Taux de réclamations (pour 1000 abonnés)	1,73	1,05	0,95	4,83	2,29	U/1000 abonnés
	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	100	100	100	100	%
	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	1,2	1,28	1,2	2,1	2,1	U/1000 abonnés
	P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	5,47	5,65	5,11	5,1	4,53	m3/km/jour
	P104.3	Rendement du réseau de distribution	81,69	81,08	83,03	82,76	84,41	%
Réseau	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	5,86	6,02	5,52	5,43	4,94	m3/km/jour
	P107.2	Taux de renouvellement moyen annuel des réseaux d'eau potable (calculé sur les 5 dernières années)	0,79	0,84	0,82	0,77	0,82	% du linéaire total de réseau hors branchement
	P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	109,7	110,7	111,2	111,3	111,7	points sur 120 maxi
	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,91	100	100	100	99,76	%
Qualité d'eau	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	98,51	98,87	98,92	99,64	96,43	%
	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60,21	60,09	60,11	60,1	60,10	%
	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2,76	2,17	2,14	2,15	1,56	années
Gestion financière	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	4,11	4,32	4,28	3,79	4,26	%
	P109.0	Montant des actions de solidarité ( abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité)	0,0046	0,0042	0,0044	0,0043	0,0043	€/m3

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

# 7 - Programme de travaux réalisés sur le territo 2023

Investissements Travaux	2019	2020	2021	2022	2023
Montant global engagé en €HT	13 249 786,76	13 979 751,83	16 595 245,97	15 167 744 ,76	20 298 309,49

La donnée – année N - sera consolidée lors du RPQS N+1

S'agissant d'engagements financiers en termes d'investissement, certains travaux peuvent être achevés sur 2024

### Travaux sur le réseau

Commune	Rue	Nature - Objet des travaux	Linéaire renouvelé	Linéaire rationalisé	Linéaire étendu	Brchts repris	Brchts renouvelés
Anneville-Ambourville	Forge (rue de la) et Charles Péguy (allée)	Renouvellement, renforcement et extension	225	75	90	1	9
Anneville-Ambourville	Patis (sentier du)	Renouvellement	200	0	0	0	0
Berville-sur-Seine	Vivier (rue du)	Extension	0	0	120	0	0
Bihorel	Georges Liot (rue)	Renouvellement, renforcement et rationalisation	325	45	0	0	0
Bois-Guillaume	Eglise (rue de l')	Renouvellement	330	0	0	17	0
Bois-Guillaume	Eglise (rue de l') et Commandant Dubois (rue du)	Renouvellement	220	0	0	0	0
Bois-Guillaume	Neufchâtel (route de)	Renouvellement	2000	0	0	0	0
Boos	Canadiens (rue des)	Renouvellement, renforcement et rationalisation	625	280	0	50	0
Canteleu	Président Senard (rue du)	Rationalisation	0	552	0	14	0
Canteleu	Versailles (avenue de)	Renouvellement et extension	325	0	65	0	7
Caudebec-lès-Elbeuf	Armand Barbés (rue)	Renouvellement	320	0	0	20	0
Caudebec-lès-Elbeuf	Jules Ferry (rue)	Renouvellement	195	0	0	0	5
Caudebec-lès-Elbeuf	Sorieul (rue)	Renouvellement	95	0	0	0	6
Cléon	Eglise (rue de l') et Résistance (rue de la)	Renouvellement	740	0	0	21	0
Darnétal	Framboeuf (rue)	Renouvellement et rationalisation	235	90	0	40	0
Duclair	Grand Mare (chemin de la)	Renouvellement	495	0	0	29	0
Duclair	Robert Schuman (rue), Hector Malot (rue), Peupliers (allée des) et Jacques Prévert (allée)	Renouvellement	805	0	0	0	0
Elbeuf	Jean Poulain (rue)	Renouvellement et renforcement	70	0	0	9	0
Fontaine-sous-Préaux	Sources (route des)	Renouvellement et dévoiement	245	0	0	0	0
Franqueville-Saint-Pierre	Paris (route de)	Renouvellement	1185	0	0	32	14
Franqueville-Saint-Pierre	Paris (route de)	Renouvellement	240	0	0	0	0
Hénouville	Saint Martin (route de)	Renouvellement et rationalisation	800	320	0	0	34
Hénouville	Saint Martin (route de)	Renouvellement	570	0	0	0	2
Le Grand-Quevilly	Paul Lambard (rue)	Renouvellement	290	0	0	6	0
Le Petit-Quevilly	Canadiens (avenue des)	Renouvellement	1485	320	0	0	0
Le Petit-Quevilly	Canadiens (avenue des)	Renouvellement	1475	560	0	0	0
Le Trait	Cavée du Val (chemin de la)	Renouvellement	105	0	0	0	0
Le Trait	Descartes (rue)	Renouvellement et renforcement	220	0	0	0	23
Malaunay	Louis Lesouef (rue)	Renouvellement	250	0	0	0	4
Maromme	Aristide Briand (place)	Renouvellement, rationalisation, renforcement et extension	165	55	25	0	13
Maromme	Claude Monet (boulevard RD86)	Renouvellement et renforcement	230	0	0	0	0
Maromme	Eglise (rue de l')	Renouvellement	210	0	0	14	0
Maromme	Martyrs (rue des)	Renouvellement	800	0	0	0	0
Montmain	Bois l'Evêque (rue du)	Renouvellement	310	0	0	0	0
Mont-Saint-Aignan	Cottes (chemin des)	Renouvellement, renforcement et rationalisation	0	275	0	13	0
Mont-Saint-Aignan	Deux Bois (rue des)	Renouvellement	460	0	0	0	9
Mont-Saint-Aignan	Edouard Fortier (rue)	Renouvellement	115	0	0	7	0
Mont-Saint-Aignan	Vatine (rue de la)	Renouvellement	230	0	0	12	3
Moulineaux	Jean de la Varende (avenue)	Renouvellement	175	55	0	2	0
Notre-Dame-de-Bondeville	Charles de Gaulle (rue)	Renouvellement, rationalisation et extension	205	45	175	0	0
Notre-Dame-de-Bondeville	Dieppe (route de)	Renouvellement et renforcement	400	0	0	0	0

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Linéai Linéai Linéai Brcht repri Commune Rue éter - Objet des travaux Oissel Bûcherons (sente des) Extension 20 0 95 0 0 Oissel Docteur Cotoni (rue du) Renouvellement 260 0 0 27 0 Petit-Couronne Gare (rue de la) Renouvellement 145 0 0 0 0 Petit-Couronne Maurice Cadot (rue) Renouvellement 230 70 0 17 0 Roncherolles-sur-le-Vivier Bimare (rue de) Renouvellement 100 0 0 0 2 Amiral Cécille (rue) Rationalisation 0 8 105 0 0 Rouen Rouen Carnot (place) Renouvellement 40 0 0 0 0 Rouen Cauchoise (rue) Renouvellement 250 0 0 59 0 0 0 n 5 Clémenceau (cours) Renouvellement 300 Rouen Clémenceau (cours) Renouvellement 260 0 0 0 0 Rouen Enseigne Renaud (rue de l') 13 Rouen Renouvellement 315 0 0 9 Ernemont (rue d') Renouvellement 600 O 70 O Rouen O Rouen Faulx (rue des) Renouvellement 60 0 0 0 0 Flandre (impasse de) 3 Renouvellement n 0 13 Rouen 110 Renouvellement et rationalisation 0 0 0 Rouen Gambetta (boulevard) 85 170 Jacques Chastellain (rue) Renouvellement 510 0 4 0 Rouen Jacques Chastellain (rue) O n 6 Renouvellement 205 n Rouen Jouvenet (rue) Renouvellement 130 55 0 0 0 Rouen Rouen Mont Gargan (rue du) Renouvellement 160 0 0 14 2 0 0 0 0 Orléans (boulevard d') Renouvellement 695 Rouen Orléans (boulevard d') 0 Rouen Renouvellement 250 0 0 0 Orléans (boulevard d') 0 0 0 Renouvellement 965 0 Rouen Rouen Saint Amélie (rue) Renouvellement 255 0 0 2 0 Rouen Vigné (rue) Rationalisation 0 80 0 3 0 Renouvellement, renforcement et Zacharie (rue) 145 0 40 0 0 Rouen extension Saint-Aubin-Épinay Bois des Princes (impasse du) Renouvellement 210 0 0 8 0 Saint-Aubin-Épinay Lyons (route de) Renouvellement et renforcement 850 0 0 0 14 Saint-Aubin-Épinay n 0 16 0 Parc Languet (route du) Renouvellement 300 Sainte-Marguerite-sur-Duclair Poissonnerie (rue de la) Renouvellement et dévoiement 0 0 0 0 Saint-Étienne-du-Rouvray Alfred de Musset (rue) Renouvellement 415 0 0 26 0 Saint-Étienne-du-Rouvray Bleuets (rue des) Renouvellement 415 0 0 0 0 10 Saint-Étienne-du-Rouvray Cateliers (rue des) Renouvellement 1040 0 0 0 Saint-Étienne-du-Rouvray Louis Blériot (place) et Charlie Chaplin (rue) 0 110 0 0 Renouvellement et extension 250 Saint-Étienne-du-Rouvray 230 0 0 0 Madrillet (rue du) Renouvellement et rationalisation 230 0 Saint-Étienne-du-Rouvray Paris (rue de) Renouvellement 105 0 0 0 Saint-Étienne-du-Rouvray 0 Paul Verlaine (rue) Renouvellement et renforcement 360 0 0 5 Saint-Jacques-sur-Darnétal Bois Tison (rue du) Renouvellement 810 0 0 0 0 Saint-Martin-du-Vivier Ancien Presbytère (rue de l') Renouvellement 150 0 0 0 0 0 0 0 0 Saint-Martin-du-Vivier Vallée (route de la) Renouvellement et renforcement 745 Saint-Martin-du-Vivier Vallée (route de la) Extension 0 355 0 0 0 Saint-Martin-du-Vivier Vieux Moulin (chemin du) Renouvellement 475 0 0 0 0 20 0 Saint-Paër 1000 0 0 Rouen (ancienne route de) Renouvellement Saint-Pierre-de-Manneville 0 0 0 0 Halage (chemin du) Renouvellement 785 0 Saint-Pierre-de-Manneville Marais (chemin du) Renouvellement 1910 0 0 0 0 0 0 0 Sotteville-lès-Rouen Henri Gadeau de Kerville (rue) Renouvellement 170 0 0 Sotteville-lès-Rouen Jules Guesdes (rue) Renouvellement 80 0 0 Sotteville-lès-Rouen Paris (rue de) Renouvellement 37 0 0 0 0 Sotteville-lès-Rouen Régert (impasse) Renouvellement 380 0 0 0 43



## Présentation par service

### 1 - Service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf

### 1 - Présentation du service

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf, regroupe les services de production, distribution et gestion clientèle des 40 communes suivantes :

- o Amfreville-la-Mivoie
- o Belbeuf
- o Bonsecours
- o Boos
- o Caudebec-lès-Elbeuf
- o Cléon
- o Darnétal
- o Elbeuf-sur-Seine
- o Fontaine-sous-Préaux
- o Franqueville-Saint-Pierre
- o Freneuse
- o Gouy
- o Grand-Couronne
- o La Bouille
- o La Londe
- o La Neuville-Chant-d'Oisel
- o Le Grand-Quevilly
- o Le Mesnil-Esnard
- Le Petit-Quevilly
- o Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen

- o Montmain
- Moulineaux
- o Oissel
- o Orival
- o Petit-Couronne
- o Quèvreville-la-Poterie
- o Roncherolles-sur-le-Vivier
- o Rouen
- o Saint-Aubin-Celloville
- Saint-Aubin-Épinay
- o Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Saint-Etienne-du-Rouvray
- o Saint-Jacques-sur-Darnétal
- o Saint-Léger-du-Bourg-Denis
- o Saint-Martin-du-Vivier
- o Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- Sotteville-lès-RouenSotteville-sous-le-Val
- o Tourville-la-Rivière
- o Vmare

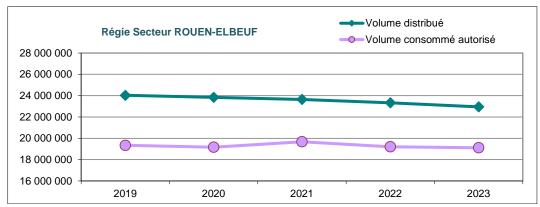
Ce service distribue 75,0% des volumes consommés autorisés de la Métropole, il alimente 372 342 habitants (selon recensement INSEE population totale 2021) soit 73,8% de la population.

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

2 local	icotouro	to a b mile	
<b>2</b> - IIIu	icateurs <sup>•</sup>	techniq	ues

T		,	1				
Régie	Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
	Darnétal - Carville	798 935	940 126	1 001 290	922 072	906 970	-1,6%
	Darnétal (Village)	434 686	557 220	457 470	483 460	525 740	8,7%
	Douville - Grande Aulnaie	683 767	683 957	632 340	541 170	609 160	12,6%
	Fontaine sous Préaux - Jatte	5 260 931	5 301 453	4 642 340	5 194 710	5 348 610	3,0%
	Fontaine sous Préaux (Village)	31 287	31 246	25 190	26 570	21 940	-17,4%
	Moulineaux	5 021 356	4 584 538	4 491 510	4 488 390	4 619 880	2,9%
	Oissel - Catelier	242 206	255 087	261 370	244 040	249 830	2,4%
	Oissel - Perreuse	404 280	427 030	465 520	445 430	427 790	-4,0%
	Radepont - Château	178 009	163 521	124 900	129 750	132 530	2,1%
	Radepont - Petite Aulnaie	343 535	155 878	181 240	160 230	162 320	1,3%
Volumes prélevés	St Aubin Epinay - Longues Raies	276 104	71 731	68 500	77 200	49 560	-35,8%
	St Aubin Epinay - Puits Bas Service	64 286	114 399	94 649	125 460	49 380	-60,6%
	St Jacques sur D Forage Haut Service	219 633	216 029	199 210	220 000	209 130	-4,9%
	St Léger du BD - Vieux Château	180 571	7 536	153 550	189 340	198 290	4,7%
	St Etienne du Rouvray - La Chapelle	7 515 726		7 938 340	7 337 280	6 882 160	-6,2%
	Elbeuf - Station du Mont-Duve 'Les Ecameaux'	56 570		36 190	67 080	82 910	23,6%
	Orival - 2 Forages du Nouveau Monde	1 420 374	1 576 465	1 547 310	1 596 830	1 617 320	1,3%
	St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	832 210		811 660	615 900	546 330	-11,3%
	St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')	261 771	289 678	263 360	260 340	254 680	-2,2%
	St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe	100 637	110 887	100 570	98 590	96 580	-2,0%
	TOTAL: V1	24 326 874	24 166 392	23 496 509	23 223 842	22 991 110	-1,0%
Volumes de service utilisés dans le processus de production	ns le processus de production TOTAL : V2				769 872	910 487	18,3%
Volumes produits : V3 = V1 - V2		23 168 084	23 030 236	22 428 724	22 453 970	22 080 623	-1,7%
·	En provenance PS NO (► Rouen Bel Air)	125 048	121 095	116 504	114 672	124 066	8,2%
	En provenance PS NO (► Rouen Chatelet)	394 028	342 078	757 207	430 455	445 604	3,5%
	En provenance PS NO (► Rouen Ouest)			9 000	9 320	1 370	-85,3%
	En provenance du SERPN (► Elbeuf NO+La Londe)	248 364	274 154	242 144	241 402	224 434	-7,0%
Volumes importés en gros (1)	En provenance du SERPN (► La Bouille)	18 872	9 810	20 634	10 030	10 704	6,7%
	En provenance du SIAEPAP (ex-SIAEP 276) (► Montmain)		68 122	68 504	67 585	62 646	-7,3%
	En provenance du Syndicat de Préaux (▶ Roncherolles)	1 473	2 872	2 500	5 558	5 316	-4,4%
	TOTAL: V4	866 247		1 216 493	879 022	874 140	
			818 131				-0,6%
	Vers PS NO (► Fond du Val - Mont Saint Aignan)	2 115	5 429	2 673	1 386	1 739	25,5%
	Vers Case (► Martot)						
Volumes exportés en gros (2)	Vers Case (► Igoville)						
	Vers SIAEPAP (ex-SIAEP 276)(► Mesnil Raoult)	0	0	0	0	0	0,0%
	TOTAL: V5	2 115	5 429	2 673	1 386	1 739	25,5%
Volumes mis en distribution : V6 = V	V3 + V4 - V5	24 032 216	23 842 938	23 642 544	23 331 606	22 953 024	-1,6%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	150 041	136 457	141 563	143 212	167 050	16,6%
Volumes comptabilisés : V8	1	18 959 194	18 818 629	19 323 216	18 933 928	18 805 253	-0,7%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	235 411	211 211	211 638	128 534	140 635	9,4%
Volumes consommés autorisés : V		19 344 646		19 676 417	19 205 674	19 112 938	-0,5%
Rendement du réseau : R = (V10 + V		80,50%	80,39%			83,27%	1,16%
Linéaire de canalisation (hors brand	, , ,	2 012,639		83,23%	82,32%	1 976,365	
Indice Linéaire des volumes non co		,		1 970,531	1 972,742		0,2%
	. ,	6,91	6,77	6,01	6,11	5,75	-5,9%
Indice Linéaire de pertes en réseau		6,38	6,30	5,51	5,73	5,32	-7,1%
Indice Linéaire des volumes consoi	mmes : ILC = (V10+V5) / L / 365	26,34	25,82	27,36	26,67	26,50	-0,7%
Nombre d'abonnés : N		142 788		150 320	152 193	153 568	0,9%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors	s branchements) : R = N / L	70,95	70,87	76,28	77,15	77,70	0,7%





Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Réseau

Régie Secteur Rouen-⊟beuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Linéaire de réseau en km hors branchements	2 012,639	2 034,062	1 970,531	1 972,742	1 976,365	0,184%
Linéaire de réseau en km y compris branchements*	2 473,024	2 496,047	2 434,256	2 437,947	2 443,015	0,208%

<sup>\*</sup> Le linéaire de branchement est estimé sur la base de 5 ml par unité.

On observe en 2021 une baisse de 63,5 km de réseau. Cette baisse est la résultante de la non prise en compte, à partir de 2021, des linéaires de réseau abandonné. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

### **Branchements**

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de branchements	92 077	93 330	92 745	93 041	93 330	0,31%
Nombre de branchements Neufs	336	396	388	342	362	5,85%
Nombre de branchements Supprimés	81	76	40	46	73	58,70%
Nombre de branchements Renouvelés	813	815	899	537	410	-23,65%
dont branchement plomb supprimés	9	20	2	3	94	3033,33%
dont branchement plomb renouvelés	340	253	166	107	10	-90,65%
Solde branchement plomb estimé*	730	457	289	179	75	-58,10%
Pourcentage branchement plomb	0,79%	0,49%	0,31%	0,19%	0,08%	-58,23%

<sup>\*</sup> A fin 2023 le solde de branchement plomb est estimé à 75 unités (situés dans la rue du Gros Horloge à Rouen), Leur renouvellement (autre qu'individualisé) ne pourra être entrepris que lors d'un chantier voirie incluant l'ensemble des concessionnaires.

En dehors de cette rue, il n'y a plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés.

### **Compteurs**

Régie Secteur Rouen-⊟beuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de compteurs	146 711	147 764	149 218	151 827	153 505	1,11%
Nombre de compteurs renouvelés	18 729	13 396	13 377	9 223	4 433	-51,94%
Taux de renouvellement	12,77%	9,07%	8,96%	6,07%	2,89%	-52,46%
Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années	7,05	6,65	6,20	5,26	5,67	7,71%

En 2023, la couverture en compteurs équipés radio est de 92,43%

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### **Fuites**

					IB : 010 20002	
Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nbre de fuites réparées sur canalisation	165	189	200	231	196	15,50%
Nbre de fuites réparées sur branchement	409	344	323	368	305	13,93%
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	749	565	607	537	506	-11,53%
Nombre TOTAL de fuites réparées	1 323	1 098	1 130	1 136	1 007	0,53%

### Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Régie Secteur Rouen-⊟beuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur canalisation	165	189	200	231	196	15,50%
Linéaire de canalisation en km	2 012,639	2 034,062	1 970,531	1 972,742	1 976,365	0,11%
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,082	0,093	0,101	0,117	0,099	15,37%

### Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

Régie Secteur Rouen-⊟beuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur branchement	409	344	323	368	305	13,93%
Nombre de branchements	92 077	92 397	92 745	93 041	93 041	0,32%
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,444	0,372	0,348	0,396	0,328	13,57%

### 3 - Données clientèle - abonnés

### **Abonnés**

Nombre d'abonnés	2019 142 788	2020 144 150	2021 150 320	2022 152 193	Domestiques 153 408	Non Domestiques	2023 153 598	N/N-1 2,18%
Régie	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	dont abonnés	dont abonnés	TOTAL	Evolution

### Répartition des volumes consommés

Régie	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Abonnés	Abonnés	TOTAL	Evolution N/N-1
Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	Domestiques	Non Domestiques	2023	
Volumes consommés	18 959 194	18 818 629	18 818 629	18 818 629	18 082 970	722 283	18 805 253	-0,07%

### 4 - Qualité de l'eau

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1) - (contrôle réglementaire effectué par l'ARS).

Contrôles Sanitaires ARS 2023	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1				
Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Nombre de prélèvements Nombre de non-conformités		Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité		
BILAN 2023	568	1	99,82%	879 (*)	46	94,77%		

<sup>(\*)</sup> Lorsqu'une usine de traitement (TTP) alimente plusieurs UDI, les prélèvements et non-conformités ont été comptabilisés qu'une seule fois.



Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Envoye en presentation : ...

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Régie Rouen-Elbeuf		Contrôles Subjectes ARS 2023  Paramètres microbiologiques - Pty ID : 076-200023414-20241115-C2024_0645-DE							
Unité de Gestion	Code	Unité de Distribution	Paramètres	microbiologique	s - P1 11D : 0	76-200023414-2	20241115-C2024	1_0645-DE	
Régie Secteur Rouen-Elbeuf	UGE	Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	
		UDI 383 ROUEN - Bas de ville	76	0	100%	83	7	91,57%	
UGE 167 ROUEN	167	UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mare	25	1	96%	145	11	92,41%	
		UDI 387 ROUEN - Jatte	76	0	100%	192	13	93,23%	
UGE 169 Darnétal	169	UDI 329 Darnétal	17	0	100%	18	3	83,33%	
UGE 354 Fontaine sous Préaux	354	UDI 531 Fontaine	15	0	100%	16	3	81,25%	
		UDI 420 Plateau Est Franqueville	33	0	100%	40	2	95,00%	
UGE 337 Plate au Est	337	UDI 2319 Plateau Est La Neuville	14	0	100%	16	0	100%	
		UDI 3742 Montmain	2	0	100%	15	2	86,67%	
UGE 333 Roncherolles s/ le Vivier	333	UDI 2314 Roncherolles	5	0	100%	12	1	91,67%	
UGE 145 St Jacques sur Darnétal	145	UDI 504 St Aubin Epinay BS	5	0	100%	5	1	80,00%	
OGE 145 St Jacques sur Darnetai	145	UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	5	0	100%	7	1	85,71%	
UGE 123 St Léger du Bourg Denis	123	UDI 392 St Léger du Bourg Denis	7	0	100%	8	2	75,00%	
UGE 114 Banlieue Sud Rouen	114	UDI 545 Banlieue SUD Rouen	88	0	100%	88	3	96,59%	
UGE 084 Oissel	84	UDI 379 Oissel	17	0	100%	20	0	100%	
UGE 171 Grand-Quevilly	171	UDI 353 Grand Quevilly	34	0	100%	34	3	91,18%	
JGE 383 Gd Couronne Moulineau	383	UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	31	0	100%	31	3	90,32%	
UGE 029 Maison Brulée	29	UDI 2788 Maison Brulée	1	0	100%	31	2	93,55%	
		UDI 326 Caudebec lès Elbeuf	23	0	100%	23	0	100%	
		UDI 338 Elbeuf Ouest	23	0	100%	24	0	100%	
		UDI 380 Orival	12	0	100%	12	0	100%	
		UDI 391 St Aubin lès Elbeuf	25	0	100%	25	0	100%	
		UDI 394 St Pierre lès Elbeuf	19	0	100%	19	0	100%	
UGE 236 Elbeuf CAEBS	236	UDI 544 Freneuse	29	0	100%	29	3	89,66%	
		UDI 1498 Elbeuf Est	16	0	100%	18	0	100%	
		UDI 2012 Elbeuf Buquet	26	0	100%	44	14	68,18%	

Régi	e Roue	n-Elbeuf	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2023					
Unité de Gestion Régie Secteur Rouen-⊟beuf	Code UGE	Unité de Distribution Régie Secteur Rouen-⊟beuf	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2023					
		UDI 383 ROUEN - Bas de ville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
UGE 167 ROUEN	167	UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mare	C : Eau de qualité Isuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
		UDI 387 ROUEN - Jatte	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
UGE 169 Darnétal	169	UDI 329 Darnétal	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
UGE 354 Fontaine sous Préaux	354	UDI 531 Fontaine	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
		UDI 420 Plateau Est Franqueville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
UGE 337 Plateau Est	337	UDI 2319 Plateau Est La Neuville	A : Eau de bonne qualité					
		UDI 3742 Montmain	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
UGE 333 Roncherolles s/ le Vivier	333	UDI 2314 Roncherolles	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées					
LIGE 445 St. January and Down Stell	4.45	UDI 504 St Aubin Epinay BS	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées					
UGE 145 St Jacques sur Darnétal 145 UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS		UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées					
UGE 123 St Léger du Bourg Denis	123	UDI 392 St Léger du Bourg Denis	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
UGE 114 Banlieue Sud Rouen	114	UDI 545 Banlieue SUD Rouen	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
UGE 084 Oissel	84	UDI 379 Oissel	A : Eau de bonne qualité					
UGE 171 Grand-Quevilly	171	UDI 353 Grand Quevilly	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
JGE 383 Gd Couronne Moulineaux	383	UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
UGE 029 Maison Brulée	29	UDI 2788 Maison Brulée	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
		UDI 326 Caudebec lès Elbeuf	A : Eau de bonne qualité					
		UDI 338 Elbeuf Ouest	A : Eau de bonne qualité					
		UDI 380 Orival	A : Eau de bonne qualité					
		UDI 391 St Aubin lès ⊟beuf	A : Eau de bonne qualité					
		UDI 394 St Pierre lès Elbeuf	A : Eau de bonne qualité					
UGE 236 Elbeuf CAEBS	236	UDI 544 Freneuse	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					
		UDI 1498 Elbeuf Est	A : Eau de bonne qualité					
		UDI 2012 Elbeuf Buquet	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation					

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Remarque : L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qual te un législe l'est pour certain (Voir détail en annexe 2) en raison de la présence du métabolite R471811 du childre 1076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.

### Liste des dépassements des limites de qualité en 2023 : 57 paramètres NC sur 46 prélèvements

Installation	Paramètre	Nombre de mesures non conformes	Valeur maxi mesurée	Limite de qualité
TTP : ROUEN AQUEDUC JATTE= UDI Rouen Bas de	BORE	1	5,39	1,5 mg/l
ville (383) + Rouen La Jatte (387) + Fontaine sous Préaux (531)	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,22	0,1 μg/l
TTP: MOULINEAUX = UDI 383 Rouen Bas de ville + UDI 353 Grand Quevilly + UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,13	0,1 µg/l
TTP : ST ETIENNE USINE LA CHAPELLE = UDI 545 Banlieue SUD de Rouen + UDI 544 Freneuse	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,18	0,1 μg/l
TTP DARNETAL STATION CARVILLE = UDI Rouen Bas de ville (383) + Rouen Grand Mare Chatelet (386)	CHLOROTHALONIL R471811	1	0,12	0,1 μg/l
UDI Rouen Grand Mare Chatelet (386)	ENTEROCOQUES / 100ML-MS	1	1	0 n/100ml
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	7	0,13	0,1 µg/l
TTP VALLEE DU CAILLY MELANGE = UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mare + UDI 387 ROUEN - Jatte	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,31	0,1 µg/l
Challetet Grand Mare + ODI 307 NOOLIN - Salle	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSES	1	0,29	0,5 μg/l
	TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	1	1,23	1 NFU
TTP : DARNETAL = UDI 329 Darnétal	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,15	0,1 μg/l
TTP : MELANGE RADEPONT DOUVILLE ST AUBIN = UDI 420 Plateau Est Franqueville	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,19	0,1 mg/l
TTP : ST AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS = UDI 2314 Roncherolles sur le Vivier + UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	CHLOROTHALONIL R471811	1	0,21	0,1 μg/l
TTP : ST AUBIN HAMEAU D'EPINAY BS =UDI 504 St Aubin Epinay BS + UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	1	0,10	0,1 μg/l
TTP:ST LEGER VIEUX CHATEAU = UDI 392 ST LEGER BOURG DENIS	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,24	0,1 μg/l
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	11	0,41	0,1 μg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	3	0,15	0,1 μg/l
(Import)	CHLOROTHALONIL R471811	6	0,84	0,1 µg/l
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSES	2	1,50	0,5 µg/l
TTP : CHARLEVAL CHATEAUX = UDI 3742 Montmain (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,17	0,1 mg/l
TTP : MAUNY VARRAS (LES) = UDI 2788 Maison brulée + UDI 2012 Elbeuf Buquet (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,16	0,1 mg/l

### Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution

La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou d'un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Dans le cadre des NC plomb, la nature du matériaux branchement avant compteur est investigué. Dès lors que ce dernier est en plomb, le renouvellement du branchement est engagé.

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.



ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE



### 5 - Indicateurs de performance

Régie Secteur	Rouen-Elbeuf	Code indicateur	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle	les paramètres microbiologiques	P 101.1	99,87%	100,00%	100,00%	100,00%	99,82%
sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	99,31%	99,76%	99,59%	99,62%	94,77%
	Darnétal Carville		60%	60%	60%	60%	60%
	Darnétal (village)		60%	60%	60%	60%	60%
	Douville - Grande Aulnaie		60%	60%	60%	60%	60%
	Fontaine (Jatte)		60%	60%	60%	60%	60%
	Moulineaux		60%	60%	60%	60%	60%
	Oissel - Catelier		60%	60%	60%	60%	60%
	Oissel - Perreuse		60%	60%	60%	60%	60%
	Radepont - Château		60%	60%	60%	60%	60%
	Radepont - Petite Aulnaie		80%	80%	80%	80%	80%
Indice d'avancement de la protection	St Aubin Ep Longues Raies		60%	60%	60%	60%	60%
de la ressource	St Aubin Ep Puits Serv. Bas		60%	60%	60%	60%	60%
	St Jacques - Forage Serv. Haut		60%	60%	60%	60%	60%
	St Léger BD - Vieux Chateau		60%	60%	60%	60%	60%
	St Etienne du R La Chapelle		60%	60%	60%	60%	60%
	Vallée du Cailly	P108.3	60%	60%	60%	60%	60%
	Elbeuf - (Mont Duve) For. Les Ecameaux		60%	60%	60%	60%	60%
	Orival - 2 For. du Nouveau Monde		60%	60%	60%	60%	60%
	St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages		60%	60%	60%	60%	60%
	St Pierre lès Elbeuf - For. de l'Oison ('St Cyr') St Pierre lès Elbeuf - For. Vallon de La Fieffe		60%	60%	60%	60%	60%
L			60%	60%	60%	60%	60%
	UGE 084 Oissel		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 114 Sect. Sud		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 123 St Léger du B.D.		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
Indice d'avancement de la protection	UGE 145 Sect. St Jacques		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
de la ressource	UGE 167 ROUEN		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
P 108.3 Indices consolidés / UGE	UGE 169 Darnétal		50,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 337 Sect. Plateau Est		64,64%	62,90%	63,60%	61,68%	61,70%
	UGE 236 CREA CAEBS		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	Indice consolidé Régies Rouen & Elbeuf		60,28%	60,13%	60,15%	60,14%	60,14%
Indice de connaissance et de gestion patrir	noniale du réseau d'eau potable sur 120pts	P 103.2b	110	110	108,6	108,7	109,0
Rendement du réseau de distribution (en %	6)	P104.3	80,50%	80,39%	83,23%	82,32%	83,27%
Indice linéaire des volumes non comptés (	en m³/km/jour)	P105.3	6,91	6,77	6,01	6,11	5,75
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/	km/jour)	P106.3	6,38	6,30	5,51	5,73	5,32
Taux moyen de renouvellement des réseau	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur 5 ans (en %)		0,70%	0,71%	0,73%	0,64%	0,72%
Taux d'occurrence des interruptions de se (Nombre pour 1000 abonnés)	rvice non programmées	P 151.1	1,16	1,31	1,33	1,52	1,28
Taux de respect du délai maximal d'ouvertu abonnés (en %)	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux		100%	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 al	oonnés)	P 155.1	1,04	0,51	0,25	4,86	4,13
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'	année précédente (en %) REGIE GLOBALE	P154.0	4,13%	4,33%	4,28%	3,79%	4,26%

Le calcul de ce taux d'impayés s'appuie sur les données fournies directement par les services comptables de la Métropole pour le calcul du CA EAU, et ceux de la TPM pour le montant des impayés.

### Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### 2 - Contrat d'exploitation en Régie avec **Secteur Nord-Ouest 2021**

### 1 - Présentation du service

Le service du Secteur Nord-Ouest est exploité en prestation de service par VEOLIA.

Depuis le 1er janvier 2021, le service exploité en prestation de service - Secteur Nord-Ouest, regroupe les services de production, distribution et gestion clientèle des 31 communes suivantes :

- Anneville-Ambourville
- Bardouville 0
- Berville-sur-Seine 0
- Bihorel
- Bois-Guillaume
- Canteleu
- Déville-lès-Rouen
- Duclair 0
- Epinay-sur-Duclair  $\circ$
- Hautôt-sur-Seine
- Hénouville 0
- Houppeville 0
- Isneauville 0
- Jumièges
- Le Houlme
- Le Mesnil-sous-Jumièges
- Le Trait

- Malaunay
- Maromme 0
- Mont-Saint-Aignan
- Notre-Dame-de-Bondeville
- Quevillon
- Sahurs
- Sainte-Marguerite-sur-Duclair 0
- Saint-Martin-de-Boscherville 0
- Saint-Paër
- Saint-Pierre-de-Manneville
- Saint-Pierre-de-Varengeville 0
- Val-de-la-Haye 0
- Yainville
- Yville-sur-Seine
- Hameau de la Muette Quincampoix
- Hameau du Mont Perreux Saint-Martindu-Vivier

Ce service distribue environ 25,0% des volumes consommés autorisés de la Métropole, il alimente 132 147 habitants (selon recensement INSEE population totale 2021) soit 26,2% de la population.

### Historique du contrat

Le contrat a été conclu par la Métropole et Veolia eau, pour 8 années à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2028.

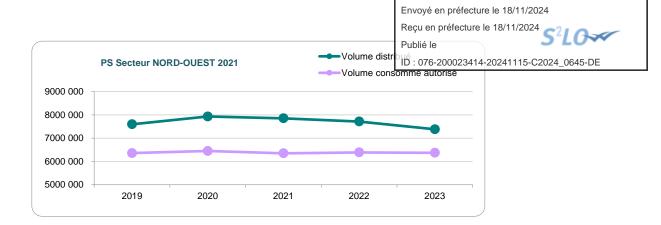
Ce dernier définit les modalités de l'exploitation production, distribution et de la gestion clientèle des usagersabonnés.



ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### 2 - Indicateurs techniques

Prestation de Se	ervice du secteur Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1		
	UGE 057 St Martin de Boscherville / Forage de Quevillon	326 634	340 510	310 340	103 781	85 729	-17,39%		
	UGE 077 Sect. Sahurs / Forage de Val de la Haye	174 126	181 128	144 106	160 133	158 086	-1,28%		
	UGE 125 Sect. Bardouville / Forage de Bardouville	37 108	43 982	45 523	35 322	33 430	-5,36%		
	UGE 134 Le Trait / Forage de La Neuville - Le Trait	362 111	346 650	339 261	357 275	347 138	-2,84%		
	UGE 135 Sect. Jumièges / Forage de Jumièges	78 669	54 945	46 831	39 766	36 530	-8,14%		
Valumas prálovás	UGE 058 Sect. St Paër / Forage de Duclair - vers St Paër	214 701	217 721	227 455	194 454	240 879	23,87%		
Volumes prélevés	UGE 160 Duclair / Forage de Duclair - vers Duclair	298 424	276 833	246 828	230 817	202 381	-12,32%		
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 1948	0	0	0	0	0	0,00%		
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 2003	151 065	180 470	253 355	289 590	226 601	-21,75%		
	UGE 334 Sect. Maromme / Forages Vallée du Cailly	3 783 749	3 745 425	4 713 323	5 337 241	5 239 142	-1,84%		
	UGE 334 Sect. Maromme / Sources de Maromme	2 995 926	3 513 635	2 794 355	1 738 694	1 942 845	11,74%		
	TOTAL: V1	8 422 513	8 901 299	9 121 377	8 487 073	8 512 761	0,30%		
	UGE 057 St Martin de Boscherville / Forage de Quevillon	0	0	0	0	0	0,00%		
	UGE 077 Sect. Sahurs / Forage de Val de la Haye	0	0	0	0	0	0,00%		
	UGE 125 Sect. Bardouville / Forage de Bardouville	526	526	0	0	0	0,00%		
	UGE 134 Le Trait / Forage de La Neuville - Le Trait	365	365	0	0	0	0,00%		
	UGE 135 Sect. Jumièges / Forage de Jumièges	438	438	0	0	0	0,00%		
Volumes de service utilisés	UGE 058 Sect. St Paër / Forage de Duclair - vers St Paër	365	365	0	0	0	0,00%		
dans le processus de production	UGE 160 Duclair / Forage de Duclair - vers Duclair	786	817	0	0	0	0,00%		
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 1948	0	0	0	0	0	0,00%		
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 2003	526	526	0	0	0	0,00%		
	UGE 334 Sect. Maromme / Forages Vallée du Cailly	102 423	94 417	71 643	86 886	99 980	15,07%		
	UGE 334 Sect. Maromme / Sources de Maromme	96 120	141 016	138 050	134 817	152 443	13,07%		
	TOTAL : V2	201 549	238 470		221 703	252 423			
Volumes produits : V3 = V1 - V2		8 220 964	8 662 829	8 911 684	8 265 370	8 260 338			
volumes produits : v3 = v1 - v2	In any or and a Deven (Food do Val. MOA)								
	En provenance de Rouen (Fond du Val - MSA)	2 115	5 429	2 673	1 390	1 739	25,11%		
	En provenance du SIAEP de l'Austreberthe	19 951	24 022	29 640	14 624	14 591	-0,23%		
Volumos importés en gros (1)	En provenance du SIAEPA de Montville ( Malaunay)	422 607	301 676	280 101	352 379	215 905	-38,73%		
Volumes importés en gros (1)	En provenance du SIAEPA de Montville (►St Pierre de V / Hénouville)	154 214	161 691	142 785	159 970	165 045	3,17%		
	En provenance du SERPN (► Yville sur Seine)	29 520	21 253	42 323	65 855	62 804	-4,63%		
	TOTAL: V4	628 407	514 071	497 522	594 218	460 084	-22,57%		
	Vers Rouen Bel Air	125 048	121 095	116 504	114 672	124 066	8,19%		
	Vers Rouen Chatelet	394 028	342 078	747 207	430 455	445 604	3,52%		
	Vers Rouen Ouest			9 000	9 320	1 370	-85,30%		
	Vers SIAEPA de Montville (► Lotissement Montceau)			315	1 656	1 342	-18,96%		
	Vers SIAEPA de Montville (► Montigny)	66 341	69 901	68 863	56 416	61 487	8,99%		
Volumos expertés en gres (2)	Vers SIAEPA de Montville (► Montville depuis Ventelette)	243 931	251 988	114 861	91 256	215 117	135,73%		
Volumes exportés en gros (2)	Vers SIAEPA de Montville (► Sect. Quincampoix)	361 546	408 065	376 544	382 529	413 698	8,15%		
	Vers SIAEPA de Montville (►SIDERO)	15 632	22 206	16 129	12 728	16 982	33,42%		
	Vers SIAEPA de Montville (► Vaupalière rue des Forrières)	23 074	5 656	61 834	21 571	32 508	50,70%		
	Vers St Wandrille Rançon - Hameau de Gauville	13 901	15 728	35 040	13 718	16 581	20,87%		
	Vers St Wandrille Rançon - Hameaux Yaux et Communaux	8 119	8 530	8 682	9 162	10 551	15,16%		
	TOTAL: V5	1 251 620	1 245 247	1 554 979	1 143 483	1 339 306	17,13%		
Volumes mis en distribution : V6 = V	/3 + V4 - V5	7 597 751	7 931 653	7 854 227	7 716 105	7 381 116	-4,34%		
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	17 722	17 180	43 891	58 055	89 566	54,28%		
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365 (ou 366j)	6 317 884	6 392 528			6 247 569	-0,84%		
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	24 107	38 342	36 621	28 870	33 671	16,63%		
Volumes consommés autorisés : V	10 = V7 + V8 + V9	6 359 713	6 448 050	6 350 872	6 387 396	6 370 806	-0,26%		
Rendement du réseau : R = (V10 + V	5) / (V3 + V4)	86,01%	83,83%	84,02%	85,00%	88,41%	4,01%		
Linéaire de canalisation (hors branc		955,570	954,983	956,559	959,558	956,091	-0,36%		
Indice Linéaire des volumes non co Indice Linéaire de pertes en réseau		3,67 3,55	4,42 4,26	4,54 4,31	4,04 3,79	3,25 2,90	-19,64% -23,69%		
		21,82	22,07	22,64		22,09	2,75%		
Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10 + V5) / L / 365  Nombre d'abonnés : N		21,02	22,07	22,04	21,50	22,09	2,7570		
Nombre d'abonnés : N		55 444	56 400	56 058	55 952	56 621	1,20%		
Nombre d'abonnés : N Nombre d'abonnés/km réseau (hor:	s branchements): R = N/L	55 444 58,02	56 400 59,06	56 058 58,60	55 952 58,31	56 621 59,22	1,20% 1,56%		



### <u>Réseau</u>

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Linéaire de réseau en km hors branchements	955,570	954,983	956,559	959,558	956,091	-0,361%
Linéaire de réseau en km y compris branchements*	1 151,505	1 151,703	1 153,849	1 157,488	1 154,506	-0,258%

<sup>\*</sup> Le linéaire de branchement est estimé sur la base de 5 ml par unité.

Non prise en compte, depuis 2021, des linéaires de réseau abandonné. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

### **Branchements**

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de branchements	39 187	39 344	39 458	39 586	39 683	0,25%
Nombre de branchements Neufs	174	168	115	133	107	-19,55%
Nombre de branchements Supprimés	17	11	1	5	10	100,00%
Nombre de branchements Renouvelés	558	293	115	119	197	65,55%
dont branchement plomb supprimés	0	0	0	0	0	
dont branchement plomb renouvelés	5	2	15	0	39	
Solde branchement plomb estimé*	56	54	39	39	0	
Pourcentage branchement plomb	0,14%	0,14%	0,10%	0,10%	0,00%	

<sup>\*</sup> A fin 2023 le solde de branchement plomb est estimé à 0 unité.

Il n'y a donc plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés.

### **Compteurs**

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de compteurs	58 727	58 881	59 464	60 174	61 274	1,83%
Nombre de compteurs renouvelés	635	792	2 385	1 447	3 315	129,09%
Taux de renouvellement	1,08%	1,35%	4,01%	2,40%	5,41%	124,98%
Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années	6,52	7,14	7,61	8,21	8,36	1,88%

En 2023 la couverture en compteurs équipés radio est de 98,17%



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### **Fuites**

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nbre de fuites réparées sur canalisation	157	152	72	128	91	-28,91%
Nbre de fuites réparées sur branchement	151	156	122	199	144	-27,64%
Nore de fuites réparées sur dispositif de comptage	284	305	320	437	311	-28,83%
Nombre TOTAL de fuites réparées	592	613	514	764	543	-28,93%

### Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur canalisation	157	152	72	128	91	-28,91%
Linéaire de canalisation en km	955,570	954,983	956,559	959,558	956,091	-0,36%
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,164	0,159	0,075	0,133	0,095	-28,65%

### Indice de Réparation de branchement : Irb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur branchement	151	156	122	194	140	-27,84%
Nombre de branchements	39 187	39 344	39 458	39 586	39 683	0,25%
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,385	0,397	0,309	0,490	0,353	-28%

### 3 - Données clientèle - abonnés

### **Abonnés**

PS Nord-Ouest 2021	TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2023	Evolution N/N-1
Nombre d'abonnés	55 444	56 400	56 058	55 952	56 584	37	56 621	1,00%

### Répartition des volumes consommés

Volumes consommés	2019 6 317 884	2020 6 392 528	2021 6 270 360	2022 6 300 471	Domestiques 6 065 841	Non Domestiques	2023 6 247 569	N/N-1 -0.36%
PS Nord-Ouest 2021	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Abonnés	Abonnés	TOTAL	Evolution

### 4 - Qualité de l'eau

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1) - (contrôle réglementaire effectué par l'ARS).

Contrôles Sanitaires ARS	Param ètres	microbiologique	es - P101.1	Paramètres	physico-chimiqu	es - P102.1
PS Secteur Nord-Ouest 2021	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
BILAN 2023	252	1	99,60%	576 (*)	17	97,05%

<sup>(\*)</sup> Lorsqu'une usine de traitement (TTP) alimente plusieurs UDI, les prélèvements et non-conformités ont été comptabilisés qu'une seule fois.



Reçu en préfecture le 18/11/2024

PS Sec	teur Nord	-Ouest 2021				olié le taires ARS 202		5-LUV
Unité de Gestion	Code	Unité de Distribution	Param ètre s	microbiologique	es - P101 1 <sup>ID</sup> :	076-20002341	4-20241115-C20	024_0645-DE
PS Secteur Nord-Ouest 2021	UGE	PS Secteur Nord-Ouest 2021	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
UGE 125 Bardouville	125	UDI 410 Bardouville	10	0	100%	30	1	96,67%
		UDI 2794 Yville sur Seine	3	0	100%	36	2	94,44%
UGE 210 Déville lès Rouen	210	UDI 1698 Déville lès Rouen	12	0	100%	64	0	100%
UGE 160 Duclair	160	UDI 336 Duclair	13	0	100%	17	0	100%
UGE 336 Is neauville	336	UDI 2317 Isneauville	5	0	100%	29	9	68,97%
UGE 135 Jumièges	135	UDI 467 Jumièges	12	0	100%	21	0	100%
UGE 134 Le Trait	134	UDI 400 Le Trait	17	0	100%	17	0	100%
		UDI 1660 Malaunay	12	0	100%	77	12	84,42%
LICE 225 Malaumau	335	UDI 2322 Houppeville	9	0	100%	33	9	72,73%
UGE 335 Malaunay	335	UDI 2323 Hénouville MRN	16	0	100%	32	0	100%
		UDI 4155 Le Houlme	9	1	88,89%	65	1	98,46%
UGE 334 Maromme	334	UDI 476 Maromme Usine de traitement	49	0	100%	52	1	98,08%
OGE 334 Maromme	334	UDI 478 Mélange Maromme	38	0	100%	114	10	91,23%
UGE 077 Sahurs	077	UDI 498 Sahurs	10	0	100%	12	0	100%
JGE 057 St Martin de Boscherville	057	UDI 510 St Martin de Boscherville	11	0	100%	20	0	100%
UGE 058 Saint Paër	058	UDI 513 Saint Paër	15	0	100%	19	0	100%
UGE 189 Yainville	189	UDI 404 Yainville	11	0	100%	19	0	100%

PS Sec	teur Nord	-Ouest 2021	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2023
Unité de Gestion PS Secteur Nord-Ouest 2021	Code UGE	Unité de Distribution PS Secteur Nord-Ouest 2021	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2023
UGE 125 Bardouville	125	UDI 410 Bardouville	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
		UDI 2794 Yville sur Seine	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 210 Déville lès Rouen	210	UDI 1698 Déville lès Rouen	A : Eau de bonne qualité
UGE 160 Duclair	160	UDI 336 Duclair	A : Eau de bonne qualité
UGE 336 Is ne auville	336	UDI 2317 Isneauville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 135 Jum ièges	135	UDI 467 Jumièges	A : Eau de bonne qualité
UGE 134 Le Trait	134	UDI 400 Le Trait	A : Eau de bonne qualité
		UDI 1660 Malaunay	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 2322 Houppeville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 335 Malaunay	335	UDI 2323 Hénouville MRN	A : Eau de bonne qualité
		UDI 4155 Le Houlme	A : Eau de bonne qualité
		UDI 476 Maromme Usine de traitement	A : Eau de bonne qualité
UGE 334 Maromme	334	UDI 478 Mélange Maromme	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 077 Sahurs	077	UDI 498 Sahurs	A : Eau de bonne qualité
UGE 057 St Martin de Boscherville	057	UDI 510 St Martin de Boscherville	A : Eau de bonne qualité
UGE 058 Saint Paër	058	UDI 513 Saint Paër	A : Eau de bonne qualité
UGE 189 Yainville	189	UDI 404 Yainville	A : Eau de bonne qualité

Remarque : L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" pour certaines UDI (Voir détail en annexe 2) en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.

Liste des dépassements des limites de qualité en 2023 : 19 paramètres NC sur 18 prélèvements



Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Installation	Paramètre	Nombre de	ublié le ) : 076-20002341	4-20241115-€2024 <u>_</u> 0645-DE
TTP Bardouville TTP = UDI Bardouville	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	1	0,11	0,1 µg/l
TTP VALLEE DU CAILLY MELANGE = UDI 478	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	7	0,13	0,1 μg/l
Mélange Maromme + UDI 1660 Malaunay+	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,31	0,1 μg/l
UDI 2322 Houppeville + UDI 2317 Isneauville	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSES	1	0,29	0,5 μg/l
TTP : MAROMME USINE = UDI 478 Maromme mélange	TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	1	1,83	1 NFU
UDI HOULME 4155	ESCHERICHIA COLI/100ML - MF	1	1	0 n/100ml
UDI MONTVILLE = UDI 1660 Malaunay (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,24	0,1 mg/l
TTP: MAUNY VARRAS (LES) = UDI 794 Yville sur Seine (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,16	0,1 mg/l

## <u>Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution</u>

La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou d'un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Dans le cadre des NC plomb, la nature du matériau du branchement avant compteur est investiguée. Dès lors que ce dernier est en plomb, le renouvellement du branchement est engagé.

Dans le cadre des NC Chlorure de vinyle monomère CVM, les tronçons impactés sont équipés de purges permanentes, afin de maitriser le temps de séjour de l'eau. Les contres analyses sont conformes.

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Reçu en préfecture le 18/11/2024 52

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### 5 - Indicateurs de performance

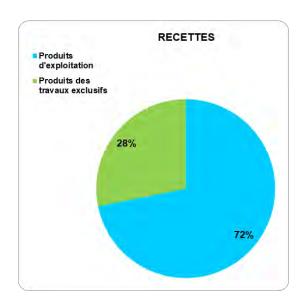
Prestation de Service du Secteur N	ord-Ouest 2021	Code indicateur	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport	les paramètres microbiologiques	P101.1	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	99,60%
aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P102.1	96,85%	97,13%	97,65%	99,67%	97,05%
	057 Forage de Quevillon		60%	60%	60%	60%	60%
	077 Forage de Val de la Haye		60%	60%	60%	60%	60%
	125 Forage de Bardouville		60%	60%	60%	60%	60%
	134 Forage de La Neuville		60%	60%	60%	60%	60%
Indice d'avancement	135 Forage de Jumièges		60%	60%	60%	60%	60%
de la protection de la ressource	058 Forage de Duclair - St Paer		60%	60%	60%	60%	60%
(P 108.3 détaillé)	160 Forage de Duclair - Duclair		60%	60%	60%	60%	60%
	189 Forage de Yainville 1948		60%	60%	60%	60%	60%
	189 Forage de Yainville 2003	60%	60%	60%	60%	60%	60%
	334 Forages Vallée du Cailly	P108.3	60%	60%	60%	60%	60%
	334 Sources de Maromme	F 100.3	60%	60%	60%	60%	60%
	UGE 057 St Martin de B.	1	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%
	UGE 077 Sect. Sahurs		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%
	UGE 125 Sect. Bardouville		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%
	UGE 134 Le Trait	-	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 135 Sect. Jumièges		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%
	UGE 058 Sect. St Paër		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%
	UGE 160 Duclair		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%
	UGE 189 Yainville		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%
	UGE 334 Sect. Maromme		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	réseau d'eau potable	P 103.2b	108,0	108,0	112,7	114,9	115,4
Rendement du réseau de distribution (en %)		P104.3	86,01%	83,83%	84,02%	85,00%	88,41%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	3,67	4,42	4,54	4,04	3,25
ndice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P106.3	3,55	4,26	4,31	3,79	2,90
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	otable sur 5 ans (en %)	P107.2	1,01%	1,15%	1,06%	1,04%	1,01%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	programmées	P 151.1	1,30	1,19	0,84	3,70	4,34
Faux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	anchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	3,52	2,43	2,85	4,77	4,77
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année pré	· ,	P 154.0					
Taux du montant des abandons de créances ou des v solidarité (en €m³)	ersements à un fond de	P 109.0		GLO	BALISE en F	Régie	

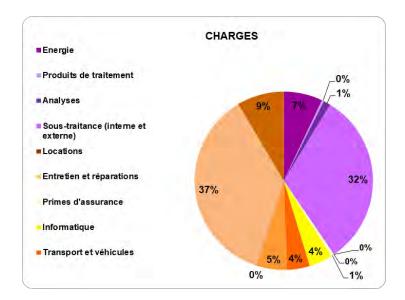


### 6 - Indicateurs financiers

### Recettes et charges du service

F	PS Secteur Nord-Ouest 2021		Montant en €HT
	Produits d'exploitation		3 580 285 €
Recettes	Produits des travaux exclusifs		1 403 157 €
		Total	4 983 442 €
	Energie		451 641 €
	Produits de traitement		24 005 €
	Analyses		81 129 €
	Sous-traitance (interne et externe)		
	Locations		2 033 681 €
	Entretien et réparations		
Charges	Primes d'assurance		36 779 €
Charges	Informatique		270 280 €
	Transport et véhicules		265 338 €
	Postes, télécoms		331 307 €
	Impôts et taxes		25 659 €
	Personnel		2 334 778 €
	Charges de structure		544 493 €
		Total	6 399 090 €
	Résultat Brut en 2023		-1 415 648 €





Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

# **ANNEXES** AU RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE PRIX ET LA QUALITE **DU SERVICE 2023**

## EAU DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Annexe 1 : Synthèse des données 2023 par commune

~iN −	nstidsd'b erdmoM	Pombre d'abonnés	Volumes Consommé en m³	Linéaire de réseau (hors branchements) en km	Mombre de branchements	Oréation de stroments neufs	Renouvellement de branchements	Solde branchements	Nombre de compteurs	Renouvellement de	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteur	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Amfreville la Mivoie	3 326	1 570	132 175	20,625	1 270	2	2	0	1 573	25	3,31%	5,58	0	3
Anneville-Ambourville	1 186	202	55 625	23,606	534	2	11	0	823	52	4,83%	7,94	0	1
Bardouville	621	281	29 246	12,374	291	0	1	0	867	18	6,04%	7,28	0	1
Belbeuf	2 297	1 048	100 364	29,578	798	2	1	0	1 045	23	2,20%	5,17	0	9
Berville-sur-Seine	554	229	17 757	10,171	240	2	0	0	241	18	7,47%	7,58	1	0
Bihorel	8 363	3 858	364 897	38,771	2 209	10	3	0	4 229	52	1,23%	9,00	0	5
Bois-Guillaume 12	14 623	5 968	716 288	90,984	4 262	14	4	0	6 409	223	3,48%	8,66	7	14
Bonsecours	6 550	2 677	253 939	34,949	1 867	0	9	0	2 672	83	3,11%	5,80	4	4
Boos	4 037	1 749	157 589	45,535	1 307	0	0	0	1 750	40	2,29%	5,55	1	0
Canteleu 12	14 326	6 097	719 255	58,113	2 682	1	15	0	6 736	353	5,24%	9,05	9	9
Caudebec lès Elbeuf	10 204	4 507	438 897	48,038	3 636	9	8	0	4 650	66	2,13%	4,61	4	10
Cléon	4 937	1 930	238 598	31,082	239	0	2	0	1 930	93	4,82%	4,92	2	3
Darnétal	9 812	4 535	464 679	41,541	1 974	22	17	0	4 506	202	4,48%	5,88	10	3
Déville lès Rouen	10 807	4 605	485 880	40,517	2 750	2	8	0	5 106	157	3,07%	8,98	12	8
Duclair <sup>4</sup>	4 072	2 021	185 602	42,818	1 991	4	5	0	2 180	159	7,29%	6,68	4	10
Elbeuf sur Seine	16 089	6 583	798 569	72,074	289	0	0	0	6 531	191	2,92%	4,78	7	13
Epinay sur Duclair	520	226	33 420	13,552	245	2	0	0	234	23	9,83%	6,38	0	_
Fontaine sous Préaux	578	235	18 952	10,651	2 771	14	8	0	235	3	1,28%	5,56	0	_
Franqueville Saint Pierre	6 262	2 918	270 966	56,268	360	0	1	0	2 922	151	5,17%	5,07	3	12
Freneuse	1 003	464	41 214	12,400	731	7	1	0	463	16	3,46%	5,02	1	1
Gouy	910	382	35 957	11,085	3 758	13	11	0	382	9	1,57%	4,73	0	0
Grand-Couronne	9 903	4 545	496 573	81,919	2 418	22	3	0	4 548	89	1,96%	4,69	9	7
Hautôt sur Seine	403	182	19 320	7,799	188	-	0	0	195	16	8,21%	9,01	0	2
Hénouville	1 405	629	60 615	17,779	581	0	36	0	681	12	1,76%	5,22	1	0
Houppeville	2 935	1 188	97 107	26,469	1 166	5	1	0	1 220	69	2,66%	6,50	5	3
Isneauville*	3 721	1 687	210 699	38,392	1 342	9	5	0	1 896	160	8,44%	8,81	4	9
Jumièges	1 753	912	94 881	29,212	948	5	1	0	926	275	28,77%	4,83	0	3
La Bouille	720	333	31 605	7,889	360	0	1	0	332	21	6,33%	5,32	_	_
La Londe	2 433	1 052	99 548	30,293	1 143	8	10	0	1 052	16	1,52%	5,70	5	14
La Neuville Chant d'Oisel	2 415	997	91 931	43,163	731	7		0	266	17	1,71%	5,23	2	0

Remarque Isneauville\*: dans le service PS Nord-Ouest 2021 le nombre de branchements et de compteurs sur Isneauville inclue ceux du Hameau de la Muette Quincampoix et du Hameau du Mont Perreux Saint Martin du Vivier.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Reçu en préfecture le 18/11/2024 52LO

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2023 (partie 2/3)	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m³	Linéaire de réseau (hors branchements) my ne	Mombre de branchements	Création de sinents neufs	Renouvellement de branchements	Solde branchements	Nombre de compteurs	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteur	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Le Grand-Quevilly	26 200	13 731	1 323 258	137,205	3 758	13	11	0	13 727	42	0,31%	8,84	6	29
Le Houlme	4 165	2 072	159 928	23,171	1 538	4	1	0	2 202	436	19,80%	60'9	2	2
Le Mesnil- Esnard	8 333	4 200	376 989	50,846	2 418	22	3	0	4 204	84	2,00%	4,80	1	5
Le Mesnil sous Jumièges	618	309	27 309	16,675	309	3	1	0	329	54	16,41%	6,79	0	2
Le Petit-Quevilly	22 056	9 165	1 075 716	73,230	4 578	32	31	0	9 162	201	2,19%	4,71	14	11
Le Trait	4 818	2 331	277 060	40,711	1 896	1	33	0	2 557	137	5,36%	3,87	0	15
Les Authieux sur le Port St Ouen	1 253	556	44 923	15,605	4 578	32	31	0	556	9	1,08%	4,81	1	0
Malaunay	6 192	2 821	251 267	39,275	2 347	7	12	0	3 049	12	0,39%	8,66	9	7
Maromme	11 146	4 848	566 349	47,579	2 235	1	19	0	5 371	244	4,54%	9,37	16	17
Mont Saint Aignan	20 481	7 043	1 029 964	87,675	4 119	11	24	0	7 552	315	4,17%	9,24	6	9
Montmain	1 484	651	58 998	13,985	442	2	1	0	651	10	1,54%	4,89	2	0
Moulineaux	948	444	33 591	10,682	474	7	0	0	445	27	6,07%	4,18	0	2
Notre-Dame de Bondeville	7 039	3 214	302 344	36,077	2 269	4	10	0	3 542	74	2,09%	9,97	2	8
Oissel	12 450	5 520	524 712	72,171	176	_	0	0	5 514	145	2,63%	3,91	7	27
Orival	865	390	34 291	13,037	4 152	19	30	0	390	3	0,77%	3,78	-	0
Petit Couronne	8 863	4 148	371 626	51,097	2 163	0	3	0	4 158	80	1,92%	4,83	2	4
Quevillon	909	255	23 531	10,179	258	_	0	0	261	18	%06'9	6,57	0	4
Quévreville la Poterie	1 046	431	42 339	11,988	323	2	0	0	431	7	1,62%	5,30	0	0
Quincampoix (Sect. PSNO2021) La Muette	74	31	3 151	7,534	voir note	0	0	0	voir note	0	0,00%	00,00	voir note	voir note
Roncherolles sur le Vivier	1 254	541	40 908	14,191	497	0	2	0	541	11	2,03%	6,11	2	-
Rouen (Régie RouenElbeuf)	115 639	39 560	6 752 993	373,718	19 862	77	71	75	39 502	1 510	3,82%	6,53	51	90
Sahurs	1 236	559	47 482	16,528	561	-	0	0	579	19	3,28%	10,27	0	0
Saint Aubin Celloville	1 189	472	43 221	15,339	393	0	0	0	472	114	24,15%	6,00	0	0
Saint Aubin Epinay	1 037	433	53 624	16,004	326	4	15	0	433	2	0,46%	4,93	10	3
Saint Aubin lès Elbeuf	8 503	3 812	457 275	55,911	3 246	10	3	0	3 814	441	11,56%	4,70	3	3
Saint Etienne du Rouvray	28 733	12 430	1 415 947	161,856	7 424	24	46	0	12 421	7	0,06%	4,68	13	27
Saint Jacques sur Darnétal	3 201	1 362	155 179	38,946	1 107	3	0	0	1 363	2	0,15%	5,52	0	-
Saint Léger du Bourg Denis	3 683	1 619	150 771	22,445	1 445	3	8	0	1 617	213	13,17%	4,80	9	16



Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Reçu en préfecture le 18/11/2024

Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2023 (partie 3/3)	Mombre d'habitants	Mombre d'abonnés	səmnloV səmmosnoO em nə	Linésire de réseaux (hors branchements) en mx	Nombre de branchements	Oréation de sinements sinen	Renouvellement de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Saint Martin de Boscherville	1 571	694	74 904	21,676	714	1	3	0	728	38	5,22%	7,72	-	3
Saint Martin du Vivier (Régie RouenElbeuf)	1 626	736	73 065	19,862	761	0	1	0	736	276	32,20%	5,49	1	_
Saint Martin du Vivier (PSNO21) Mt Perreux	000 -	45	6 961	2,980	voir note	0	0	0	voir note	0	0,00%	00'0	voir note	voir note
Saint Paër	1 321	596	66 521	35,517	630	1	0	0	617	74	11,99%	6,65	0	3
Saint Pierre de Manneville	893	403	32 271	12,867	345	1	0	0	417	14	3,36%	9,73	2	2
Saint Pierre de Varengeville	2 332	1 091	102 565	31,503	1 056	9	2	0	1 145	37	3,23%	7,41	2	₹
Saint Pierre lès Elbeuf	8 372	3 484	365 864	53,649	3 123	25	7	0	3 404	43	1,26%	6,14	5	~
Sainte Marguerite sur Duclair	2 064	854	84 559	23,425	852	4	0	0	882	164	18,59%	5,81	1	olié l 076
Sotteville lès Rouen	29 440	12 348	1 447 756	122,326	8 149	17	100	0	12 337	9	0,05%	4,63	19	CA
Sotteville sous le Val	746	300	29 904	8,930	306	3	0	0	300	25	19,00%	5,78	0	002
Tourville la Rivière	2 587	1 217	214 406	27,129	1 033	9	2	0	1 216	40	3,29%	4,84	3	寸 3414
Val de la Haye	714	310	36 924	13,508	345	1	0	0	328	4	1,22%	10,59	2	< 4-20
Yainville	1 050	561	45 174	16,620	573	3	2	0	589	100	16,98%	9,56	1	<ul><li>≃</li><li>241</li></ul>
Ymare	1 234	523	46 341	9,218	403	0	1	0	523	4	0,76%	5,07	0	_ 115-
Yville-sur-Seine	439	196	18 713	9,972	207	0	0	0	207	14	6,76%	7,55	-	C2024
														1_0645
														5-DE

Recu en préfecture le 18/11/2024



### Annexe 2 : Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux humaine - Agence Régionale de Santé (ARS)

### Régie secteur Rouen : Rouen La Jatte



L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN 02.32.18.32.18 ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



1

### Régie secteur Rouen : Rouen Grand Mare

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



2023

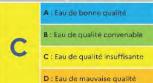
### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION: ROUEN GRAND MARE CHATELET**

La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.



Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (ROUEN, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER), soit 10/43 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 25 Conformité: 96 % Valeur maxi: 1 n/100 ml

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 130 Valeur moyenne : 22 mg/L

## PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 26 Conformité: 62 %

Valeur maxi : 28 mg/L

C

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,307 microgramme/L

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

(chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s): 3 substance(s) non-conformes

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 11



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite. िं

CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Valeur moyenne : 0,0719 mg/L Valeur maxi : 0,1 mg/L



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000386

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

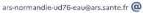
Nombre de prélèvements : 28 Valeur moyenne : 27,4 °f Valeur maxi: 32,5 °f

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribués un la zorre concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN









Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Régie secteur Rouen : Rouen Bas de

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérei cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



2023

### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN BAS DE VILLE

A : Eau de bonne qualité La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous C : Eau de qualité insuffisante par tous. D : Fau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ROUEN), soit 42249 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

laissez couler l'éau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Valeur moyenne : 22,1 mg/L Valeur maxi: 25,3 mg/L Dépassements réguliers de la limite réglementaire

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 26 Conformité: 77 % Valeur maxi: 0,221 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil r471811

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,1 mg/L

Nombre de prélèvements : 76

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 71

C

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 27,2 °f Valeur maxi : 30,3 °f



ABSENCE

0

ADOUCHSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

CHLORE

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

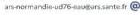
Édité le 25/04/2024 UDI 076000383

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribués sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN











### Régie secteur Rouen : Darnétal

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



2023

### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION: DARNETAL**

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.



D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : DARNETAL. L'eau qui l'alimente est d'origine

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (DARNETAL, ROUEN, SAINT-IACQUES-SUR-DARNETAL, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER), soit 9830 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

## Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne : 22,2 mg/L Valeur maxi : 24,1 mg/L

## PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

## Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Nombre de prélèvements : 4 Conformité: 50 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,148 microgramme/L

(chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil r471811



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

### Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi: 0,07 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 28,1 °f Valeur maxi : 29,6 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

UDI 076000329

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus délataistant Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs ce la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN





ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

### Régie secteur Rouen : Fontaine-sous-

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

l'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### **ZONE DE DISTRIBUTION: FONTAINE-SOUS-PREAUX**

2023

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliore la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (FONTAINE-SOUS-PREAUX), soit 558 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 15 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

### Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 15 Valeur moyenne : 23,3 mg/L Valeur maxi : 25 mg/L

Nombre de prélèvements : 12

## PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

### C

### Dépassements réguliers de la limite réglementaire



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

# Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysé et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Conformité: 83 %

Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,221 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil

r471811

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi: 0,06 mg/L

Très bonne qualité

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 29,5 °f Valeur maxi : 30,8 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

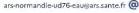
UDI 076000531

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'obje: d'une limite de qualité, il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN













### Régie secteur Rouen : Montmain

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION: MONTMAIN**

2023

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : CHARLEVAL LES CHATEAUX . L'eau qui l'alimente

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (MONTMAIN), soit 1397 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Années prises en compte : 2019, 2020, 2021, 2022, 2023

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Bonne qualité Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 20 mg/L Valeur maxi : 30,7 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3 Conformité: 33 %

Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi: 0,174 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil r471811

Très bonne qualité A

C

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 32,8 °f Valeur maxi: 34 °f



ABSENCE

RÉSEAU PRIVÉ

CHLORE

वि

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076003742

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN





ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Régie secteur Rouen : Plateau Est France

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### ZONE DE DISTRIBUTION: PLATEAU EST FRANQUEVILLE

A : Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous. 2023

C : Eau de qualité insuffisante

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de facon permanente 7 communes (AMFREVILLE-LA-MI-VOIE, BELBEUF, BONSECOURS, BOOS, FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE, MESNIL-ESNARD (LE), SAINT-AUBIN-CELLOVILLE), soit 30198 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 33 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysé et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

## Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 33 Valeur moyenne : 25,7 mg/L Valeur maxi: 28,8 mg/L

## PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Dépassements réguliers de la limite réglementaire C Nombre de prélèvements : 11

Conformité: 82 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,185 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil r471811



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 0,113 mg/L Valeur maxi: 0,12 mg/L

Δ

### RÉSEAU PRIVÉ PI CHLORE

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

## Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques houres

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil Valeur moyenne : 30,5 °f Valeur maxi : 32,5 °f

Nombre de prélèvements : 6



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000420

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN 02.32.18.32.18







ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Régie secteur Rouen : Plateau Est Ne



### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### ZONE DE DISTRIBUTION : PLATEAU EST NEUVILLE

Conclusion sanitaire A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable Д L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. 2023 C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : RADEPONT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 6 communes (AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN (LES), GOUY, NEUVILLE-CHANT-D'OISEL (LA), QUEVREVILLE-LA-POTERIE, SAINT-AUBIN-CELLOVILLE, YMARE), soit 7520 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 14 Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 20,4 mg/L Valeur maxi: 29,4 mg/L

## PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 %

Bonne qualité

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,081 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,1 mg/L

Valeur maxi: 0,1 mg/L

Eau dure

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

## RÉSEAU PRIVÉ e l

ABSENCE

ADOUCISSEUR

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude

et entretenez-le régulièrement.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne: 28,2 °f Valeur maxi: 29,3 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076002319

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN









Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



### Régie secteur Rouen : Roncherolles sur

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "B : Eau de qualité convenable" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil er 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



2023

### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### ZONE DE DISTRIBUTION: RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée

A : Fau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable В C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Très bonne qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER), soit 1212 persones. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023

Α

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Bonne qualité Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 21,9 mg/L Valeur maxi: 37,1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire Nombre de prélèvements : 1

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Conformité: 0 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,211 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil

r471811 Δ

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi: 0,08 mg/L

Très bonne qualité

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 25,7 °f Valeur maxi : 25,7 °f



1

ABSENCE

ADOUCISSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

वि

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076002314

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN







### ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Régie secteur Rouen : St Aubin-Épina



### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION: ST AUBIN EPINAY BS**

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée B 2023 C : Eau de qualité insuffisante par tous. D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY BS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-AUBIN-EPINAY), soit 1020 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 14 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2022, 2023

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

## Bonne qualité Nombre de prélèvements : 5

Valeur moyenne: 21,9 mg/L Valeur maxi: 25,8 mg/L

## PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de

substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

### réglementaire Nombre de prélèvements : 1

Conformité: 0 % Nombre de substances recherchées : 320

Valeur maxi: 0,102 microgramme/L (chloridazone desphényl)

Substance(s) non conforme(s): chloridazone desphényl

Dépassement ponctuel de la limite

R

### Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi: 0,08 mg/L

### Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 28,1 °f Valeur maxi: 28,3 °f

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques CI heures.



ABSENCE

ADOUCISSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

CHLORE

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000504

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN **Q** 02.32.18.32.18 ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

1

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



### ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Régie secteur Rouen : St Jacques-sur-Darné

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "B : Eau de qualité convenable" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



2023

### QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





### ZONE DE DISTRIBUTION: ST JACQUES/DARNETAL EPINAY HS

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable B C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

par tous.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL), soit commune (SAINT-JACQUES-SUK-DAKINE FAL), 30 3071 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18 Conformité: 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

### Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 20,5 mg/L Valeur maxi : 22,2 mg/L

## PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysé et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 0 %

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,211 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil r471811



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil valeur moyenne : 25,7 °f Valeur maxi : 25,7 °f

Nombre de prélèvements : 1



trouver les résultats des analyses de au de votre commune sur le site de votre commune sur le site net : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000505

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égai à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN











### Régie secteur Rouen : St Léger du Bour D. 107:076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS cí-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION : ST LEGER BOURG DENIS**

Conclusion capitaire

Indicateur global de qualit

2023

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicatour 2022 - I

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST-LEGER VIEUX-CHATEAU F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS), soi 3617 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 20 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Années prises en compte : 2022, 2023

### MITDATES

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. A Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 7

Valeur moyenne : 22,2 mg/L Valeur maxi : 25 mg/L

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 33 %

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,239 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

r471811

C





Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### FILIOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/l. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

A Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,07 mg/L

Valeur maxi : 0,07 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 28,6 °f Valeur maxi : 30,1 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000392

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'éau distribués un la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN





ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Régie secteur Rouen : St Martin du \

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



2023

### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT MARTIN DU VIVIER**

La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Bonne qualité

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 130 Valeur moyenne : 22 mg/L Valeur maxi: 28 mg/L

Nombre de prélèvements : 26

Nombre de substances recherchées : 324

Substance(s) non conforme(s): 3 substance(s)

Valeur maxi: 0,307 microgramme/L

Conformité: 62 %

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Conformité: 96 % Valeur maxi: 1 n/100 ml

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (ROUEN, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER), soit 10743 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysé et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisages un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

non-conformes Très bonne qualité

(chlorothalonil r471811)

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne: 0,0719 mg/L Valeur maxi: 0,1 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 28 Valeur moyenne : 27,4 °f Valeur maxi : 32,5 °f

Eau dure



ABSENCE

ADOUCHSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

CHLORE

वि

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

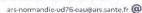
Édité le 25/04/2024 UDI 076000386

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité l'és aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN











### Régie secteur Rouen : Grand-Quev

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION: GRAND QUEVILLY**

2023

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous par tous.

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : MOULINEAUX FOR DU MOULIN F2, MOULINEAUX FOR INNOCENT F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (GRAND-QUEVILLY (LEI), soit 26034 personnes. Le responsable des installations est; « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 34 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 34 Valeur moyenne : 20,2 mg/L Valeur maxi : 27,6 mg/L

## PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur senitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Conformité: 40 %

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,13 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil r471811



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



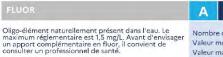
Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.



Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 26,9 °f Valeur maxi: 28 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000353

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN





ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Régie secteur Rouen : Oissel



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# **ZONE DE DISTRIBUTION: OISSEL**

Indicateur global de qualité Conclusion sanitaire A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : OISSEL LA PERREUSE , OISSEL LE CATELIER . L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de facon permanente 1 commune (OISSEL), soit 12266 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE responsable des installat ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

# Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 17 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne : 20,8 mg/L Valeur maxi: 22,3 mg/L

Bonne qualité

Bonne qualité

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 5

Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 8 Valeur maxi: 0,043 microgramme/L

Très bonne qualité



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi: 0,11 mg/L Année prise en compte : 2022

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

### Eau dure

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 29,6 °f Valeur maxi: 30.6 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000379

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18







### Régie secteur Rouen : Banlieue Sud de

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérei cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

## **ZONE DE DISTRIBUTION : BANLIEUE SUD ROUEN**

2023

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Très bonne qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F1, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F2, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (PETIT-COURONNE, PETIT-QUEVILLY (LE), SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY, SOTTEVILLE-LES-ROUEN), soit 88131 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 88 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Bonne qualité Nombre de prélèvements : 85

Valeur moyenne : 27,6 mg/L Valeur maxi: 36,1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 6

Conformité: 50 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxí : 0,18 microgramme/L

(chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

C

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,133 mg/L Valeur maxi : 0,14 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 33 °f Valeur maxi : 35,2 °f



ABSENCE

ADOUCISSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

CHLORE

iel.

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000545

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le pius déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribués sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN









### Régie secteur Rouen : Grand Couronne - N

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



2023

## **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### **ZONE DE DISTRIBUTION : GD COURONNE - MOULINEAUX**

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : MOULINEAUX FOR DU MOULIN F2, MOULINEAUX FOR INNOCENT F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3 communes (BOUILLE (LA), GRAND-COURONNE, MOULINEAUX), soit 11325 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 31 Conformité : 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 29 Valeur moyenne : 19,6 mg/L Valeur maxi: 21,3 mg/L

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 5 Conformité: 40 %

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,13 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil A

C



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L

Très bonne qualité

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Eau dure Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 26,9 °f Valeur maxi : 28 °f



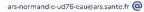
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000376

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.













## Régie secteur Rouen : La Maison Bru

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### **ZONE DE DISTRIBUTION: MAISON BRULEE**

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.



\_\_\_\_\_

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : MAUNY VARRAS (LES). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3 communes (BOULLE (LA), LONDE (LA), MOULINEAUX), soit 56 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEÑ NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Années prises en compte : 2019, 2020, 2021, 2022, 2023

### 35.77

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

### A Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 21,9 mg/L Valeur maxi : 23,9 mg/L

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 82 %

Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi : 0,159 microgramme/L

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

(chlorothalonil r471811)
Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil

r471811

C

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### To 8 0 1

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### A Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,2 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURETÉ

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

### Eau dure

Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 28,6 °f Valeur maxi : 29,6 °f

### Pour aller plus loir



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076002788

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Régie secteur Elbeuf : Caudebec-lès-



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# **ZONE DE DISTRIBUTION: CAUDEBEC-LES-ELBEUF**

A : Eau de bonne qualité B : Fau de qualité convenable Δ 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (CAUDEBEC-LES-ELBEUF), soit 9996 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 23 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Nombre de prélèvements : 21 Valeur moyenne: 9,3 mg/L

Nombre de prélèvements : 3 Conformité: 100 %

Valeur maxi: 17,4 mg/L

Bonne qualité

Très bonne qualité



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

# Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,016 microgramme/L

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,11 mg/L Valeur maxi: 0,11 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 25,3 °f Valeur maxi : 26,1 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000326

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN 02.32.18.32.18







### Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Bugi

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considére cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF BUQUET**

2023

La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Fau de mauvaise qualité

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 26

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 25 Valeur moyenne : 23,4 mg/L Valeur maxi: 43,7 mg/L

Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

# Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : MAUNY VARRAS (LES), NEUVILLE DU BOSC. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (ELBEUF, LONDE (LA)), soit 3874 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS C

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 23 Conformité: 39 % Nombre de substances recherchées : 328

Valeur maxi: 0,843 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s): 5 substance(s) non-conformes

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 0,11 mg/L Valeur maxi : 0,2 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 30,3 °f Valeur maxi : 32,4 °f

Eau très dure



ABSENCE

DOUCESEUR

RÉSEAU PRIVÉ

CHLORE

iol .

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076002012

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

1/2024 **5**<sup>2</sup>**LO** 

## Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Est



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF EST**

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ELBEUF), soit 4826 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

# BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

### NITRATES

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50~mg/L.

Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 9,58 mg/L Valeur maxi : 16,2 mg/L

Bonne qualité

Très bonne qualité

Très bonne qualité

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide. l'eau

Nombre de prélèvements : 3 s Conformité : 100 %

et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-décà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,016 microgramme/L

Nombre de prélèvements : **3** Valeur moyenne : **0,11 mg/L** Valeur maxi : **0,11 mg/**L

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### DUPETE

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 25,3 °f Valeur maxi : 26,1 °f

### Pour aller plus loin



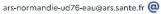
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 22/05/2024 UDI 076001498

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.









Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

## Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Oue



# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





# **ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF OUEST**

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. 2023 C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : ELBEUF FOR LES ECAMEAUX, ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ELBEUF), soit 9733 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 23 Valeur moyenne : 10,8 mg/L Valeur maxi: 17,9 mg/L

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 23

Bonne qualité

Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

# Nombre de prélèvements : 3

Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,016 microgramme/L

Très bonne qualité

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 0,11 mg/L Valeur maxi: 0,11 mg/L

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

### Eau dure

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne: 25,3 °f Valeur maxi · 26.1 °f



ABSENCE

ADOUCISSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

al

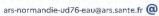
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

UDI 076000338

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.









Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

## Régie secteur Elbeuf : Freneuse

### Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



2023

### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### **ZONE DE DISTRIBUTION: FRENEUSE**

Indicateur global de qualité A : Eau de bonne qualité La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous. B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F1, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F2, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de facon permanente 5 communes (CLEON, FRENEUSE, SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF, SOTTEVILLE-SOUS-LE-VOLT, TOURVILLE-LA-RIVIERE), soit 9274 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques

# PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 29 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Conformité : 50 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0.18 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil

Très bonne qualité

A

C

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,133 mg/L Valeur maxi : 0,14 mg/L

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 29 Valeur moyenne : 27,8 mg/L

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Valeur maxi: 33,3 mg/L

Nombre de prélèvements : 6

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 33 °f Valeur maxi: 35,2 °f

Eau très dure



ABSENCE

ADOLICISSELIR

iei.

CHLORE

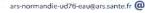
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000544

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.









ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Régie secteur Elbeuf : Orival



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# **ZONE DE DISTRIBUTION: ORIVAL**

A: Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ORIVAL), soit 881 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 10,5 mg/L Valeur maxi : 20,7 mg/L

Bonne qualité

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,016 microgramme/L

Très bonne qualité

Très bonne qualité



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

# Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

réglementaire.

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil

Valeur moyenne : 0,11 mg/L Valeur maxi: 0,11 mg/L

Nombre de prélèvements : 3

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Eau dure

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 25,3 °f Valeur maxi: 26,1 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000380

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN 02.32.18.32.18



1

### ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Régie secteur Elbeuf : St Aubin-lès-E



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION : ST AUBIN LES ELBEUF**

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2, ST-AUBIN LES ELBEUF F1 1926, ST-AUBIN LES ELBEUF F2 1949. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'obiet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (CLEON, SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF), soit 8393 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

# Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 25 Conformité: 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 25 Valeur moyenne : 20,3 mg/L Valeur maxi: 27 mg/L

Bonne qualité

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

# Nombre de prélèvements : 6

Bonne qualité

Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,07 microgramme/L (chlorothalonil r471811)



ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne: 0,119 mg/L Valeur maxi: 0,13 mg/L

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

# RÉSEAU PRIVÉ Tot.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

# CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

### Eau très dure

Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 32,1 °f Valeur maxi: 36,1 °f



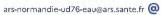
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000391

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.









Reçu en préfecture le 18/11/2024

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Régie secteur Elbeuf : St Pierre-lès-E



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION : ST PIERRE LES ELBEUF**

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : ST-PIERRE FOR DE L'OISON, ST-PIERRE VALLON DE LA FIEFFE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF), soit 8251 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du

réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au

réfrigérateur pendant quelques heures.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 19 Conformité: 100 %

### Valeur maxi: 0 n/100 ml

### Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 19 Valeur moyenne : 19,5 mg/L Valeur maxi: 24 mg/L

### Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 320 Valeur maxi: 0,015 microgramme/L

### Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 0,11 mg/L Valeur maxi: 0,11 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau très dure

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 32,4 °f Valeur maxi: 33,2 °f



ABSENCE

0

ADOUCISSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

CHLORE

CI

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000394

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN 02.32.18.32.18



1

- RPQS - AEP - 2023 - Métropole Rouen Normandie -

S²L0≪ Publié le ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

# Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia



# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?





### ZONE DE DISTRIBUTION : ST MARTIN BOSCHERVILLE

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. 2023 C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : QUEVILLON F2 et MAROMME, L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (HENOUVILLE, QUEVILLON, SAHURS, SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE), soit 2419 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter e VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du

réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

A

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

### Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne: 22,5 mg/L Valeur maxi: 26,5 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

### Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées: 322 Valeur maxi: 0,08 microgramme/L (atrazine

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

# déséthyl déisopropyl) Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,07 mg/L Valeur maxi: 0,07 mg/L

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

### Eau dure

Nombre de prélèvements : 3 Valeur movenne : 29,1 °f Valeur maxi: 30,4 °f

### Pour aller plus loin

heures.



ABIENCE

DOUCHSEUR

RĒSEAU PRIVĒ

CHLORE

10

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le sité Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000510

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité, Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @ 02.32.18.32.18



0

### ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de serv



# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





### **ZONE DE DISTRIBUTION : SAHURS**

Indicateur global de qualité

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable

> C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : VAL-DE-LA-HAYE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (HAUTOT-SUR-SEINE, SAHURS, SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE, VAL-DE-LA-HAYE), soit 3207 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne: 25,7 mg/L Valeur maxi: 28,1 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Bonne qualité



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 319 Valeur maxi: 0,025 microgramme/L Année prise en compte : 2022

# ADOUCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Très bonne qualité



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi: 0,07 mg/L Année prise en compte : 2022



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 28,9 °f Valeur maxi: 30,9 °f Année prise en compte : 2022



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

UDI 076000498

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18





Reçu en préfecture le 18/11/2024

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION : BARDOUVILLE**

A : Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée В 2023 C: Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : BARDOUVILLE, QUEVILLON et MAROMME. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (ANNEVILLE-AMBOURVILLE, BARDOUVILLE, SERVILLE-SUR-SEINE, YVILLE-SUR-SEINE), soit 2517 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50~mg/L.

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nombre de prélèvements : 11 Conformité 91 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi: 0,11 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl)

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi: 0,08 mg/L

Nombre de prélèvements : 10

Bonne qualité

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Substance(s) non conforme(s): atrazine déséthyl

Nombre de prélèvements : 19 Valeur moyenne : 32,7 mg/L

Valeur maxi: 35.6 mg/L

В

déisopropyl

Eau très dure

Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

# Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ARSENCE

ADOUCISSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 31,4 °f Valeur maxi: 33,6 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000410

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN 02.32.18.32.18 ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @









### Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service \

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considére cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

## **ZONE DE DISTRIBUTION: YVILLE/SEINE**

A : Eau de bonne qualité

2023

La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous

B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : MAUNY VARRAS (LES). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (YVILLE-SUR-SEINE), soit 328 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Années prises en compte : 2021, 2022, 2023

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

# Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 21,7 mg/L Valeur maxi : 23,9 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Nombre de prélèvements : 11

Conformité: 82 % Nombre de substances recherchées : 328

Valeur maxi: 0,159 microgramme/L

(chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil r471811

Dépassements réguliers de la limite réglementaire



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,2 mg/L



RÉSEAU PRIVÉ

वि

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Eau dure

C

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 28,6 °f Valeur maxi : 29,6 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité lés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN





### ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de servi



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# **ZONE DE DISTRIBUTION : LE TRAIT**

Indicateur global de qualité

A : Eau de bonne qualité

2023

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : LE TRAIT LA NEUVILLE . L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (TRAIT (LE)), soit 4831 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 17 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne : 16,3 mg/L Valeur maxi: 18 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

### Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 3 Conformité: 100 %



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**ADOUCISSEUR** 

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.



Très bonne qualité

Valeur maxi: 0,028 microgramme/L

Nombre de substances recherchées : 324

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 0,09 mg/L Valeur maxi: 0,09 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 23,8 °f Valeur maxi: 24,8 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000400

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @ 02.32.18.32.18



0

### ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de servic



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# **ZONE DE DISTRIBUTION : JUMIEGES**

A : Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : JUMIEGES ROUTE DE LA CHAPELLE, YAINVILLE NOUVEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (JUMIEGES, MESNIL-SOUS-JUMIEGES (LE)), soit 2310 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

### A Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne: 12,6 mg/L Valeur maxi: 13,6 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,7 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

# Nombre de prélèvements : 11

Bonne qualité

Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 322 Valeur maxi: 0,05 microgramme/L

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi: 0,08 mg/L

# Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



ABSENCE

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

### Eau dure

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 25,3 °f Valeur maxi: 25,5 °f



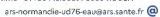
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet ; www.eaupotable,sante,gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000467

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liès aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.









ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE



## Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de servic



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION: ST PAER**

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. 2023 C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : DUCLAIR - LE CHINOIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 5 communes (EPINAY-SUR-DUCLAIR, RIVES-EN-SEINE, SAINT-PAER, SAINT-WANDRILLE-RANCON, SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR), soit 3652 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 15 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 27,1 mg/L

Valeur maxi: 28,4 mg/L

Bonne qualité

Bonne qualité

Très bonne qualité

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi: 0,08 mg/L

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,055 microgramme/L (chlorothalonil r471811)



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.





Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 29,9 °f Valeur maxi: 30,3 °f



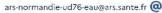
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000513

> L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau déclassant. Les résultats du conu distribuée sur la zone concernée.











### ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de serv



2023

# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION: DUCLAIR**

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : DUCLAIR - LE CHINOIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'obiet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (DUCLAIR), soit 4010 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 11 Valeur movenne: 19,8 mg/L Valeur maxi: 27,9 mg/L

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Très bonne qualité

Valeur maxi: 0,017 microgramme/L Année prise en compte : 2020

Nombre de substances recherchées : 521

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,07 mg/L Valeur maxi: 0,07 mg/L Année prise en compte : 2020

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

### Eau très dure

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 31,8 °f Valeur maxi: 31,8 °f Année prise en compte : 2022



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000336

l'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18





### ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de servi



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION : YAINVILLE**

A : Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. 2023 C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : YAINVILLE NOUVEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (YAINVILLE), soit 1037 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

# Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

# Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne: 5,41 mg/L Valeur maxi: 6,1 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

# Bonne qualité

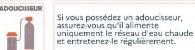
Nombre de prélèvements : 11 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi: 0,04 microgramme/L

Très bonne qualité



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.





Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

# Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

# Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi: 0,08 mg/L

# **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 23,7 °f Valeur maxi: 24,3 °f



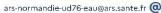
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000404

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.









Reçu en préfecture le 18/11/2024

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

# Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Ve



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# **ZONE DE DISTRIBUTION: DEVILLE-LES-ROUEN**

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. 2023 C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (DEVILLE-LES-ROUEN), soit 10644 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

# Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

# Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 61 Valeur movenne: 17,5 mg/L Valeur maxi: 24,9 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 4 Conformité: 100 %

Bonne qualité

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,049 microgramme/L

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

### Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne: 0,0675 mg/L Valeur maxi: 0,07 mg/L

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne: 25,6 °f Valeur maxi: 27.1 °f

heures.



ABSENCE

ADOUCISSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

è

l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076001698

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité flés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuées sur la zone concernée.









# Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Ve

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



2023

# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

# ZONE DE DISTRIBUTION: MAROMME MELANGE

La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.



Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (BIHOREL, BOIS-GUILLAUME, MONT-SAINT-AIGNAN, ROUEN), soit 42261 personnes. Le responsable des installations est METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 38 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est  $50\ mg/L$ .

Nombre de prélèvements : 111 Valeur moyenne : 22,6 mg/L Valeur maxi: 28 mg/L

Bonne qualité

Δ

C

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysé et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 16

Conformité: 44 %

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,307 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Substance(s) non conforme(s): 3 substance(s)

non-conformes

Eau dure

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCISSEUR

ABSENCE

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne: 0,0638 mg/L Valeur maxi: 0,07 mg/L

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 23 Valeur moyenne : 28,5 °f Valeur maxi: 32,5 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000478

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres | familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN 02.32.18.32.18





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE



# Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia :



# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





### **ZONE DE DISTRIBUTION : MAROMME USINE DE TRAITEMENT**

Indicateur global de qualité A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. 2023 C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3 communes (CANTELEU, MAROMME, NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE), soit 31599 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

# Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 49 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 49 Valeur moyenne : 18 mg/L Valeur maxi : 24,9 mg/L

Bonne qualité

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Nombre de prélèvements : 4

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-decà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,049 microgramme/L

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne: 0,0675 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 11 Valeur movenne: 25.6 °f Valeur maxi: 27,1 °f



ABSENCE

ADOUCISSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

a

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076000476

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.











### Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considére cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



## **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

## ZONE DE DISTRIBUTION: HOUPPEVILLE

2023

La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous par tous.

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité însuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (HOUPPEVILLE, MALAUNAY), soit 3633 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'éau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023

Très bonne qualité

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50~mg/L.

Nombre de prélèvements : 33 Valeur moyenne : 24,3 mg/L Valeur maxi: 28 mg/L

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysé et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-decà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 12 Conformité . 25 %

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,307 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Substance(s) non conforme(s): 3 substance(s)

non-conformes

C

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,06 mg/L

Valeur maxi: 0,06 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Eau très dure

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 31,4 °f Valeur maxi: 32,5 °f



ADOUCISSEUR

RÉSEAU PRIVÉ

e tel

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076002322

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN







Reçu en préfecture le 18/11/2024

### ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veol



2023

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





# **ZONE DE DISTRIBUTION: HOULME**

A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (HOULME (LE)), soit 3838 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

# Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18 Conformité: 94 % Valeur maxi: 1 n/100 ml

Années prises en compte : 2022, 2023

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

### Nombre de prélèvements : 58 Valeur moyenne: 17,7 mg/L Valeur maxi: 24,9 mg/L

Bonne qualité

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

# Nombre de prélèvements : 4

Bonne qualité

Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,049 microgramme/L

### Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne: 0,0675 mg/L Valeur maxi: 0,07 mg/L

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

# à

RÉSEAU PRIVÉ

CHLORE

CI

ABSENCE

ADOUCISSEUR

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

# **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

### Eau dure

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 25,6 °f Valeur maxi : 27,1 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076004155

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.











ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE



### Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veo

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# **ZONE DE DISTRIBUTION : HENOUVILLE METROPOLE**

A : Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable Δ 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : HENOUVILLE LA FONTAINE 1981. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (HENOUVILLE, HOULME (LE), MALAUNAY, SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE), soit 4924 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au

réfrigérateur pendant quelques heures.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

# Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 16 Conformité: 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 23 Valeur moyenne : 16,3 mg/L

Valeur maxi: 18 mg/L

Bonne qualité

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Nombre de prélèvements : 1

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,008 microgramme/L

Très bonne qualité

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi: 0,09 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 25,6 °f Valeur maxi: 26 °f

# Pour aller plus loin



ABSENCE

**ADOUCISSEUR** 

RÉSEAU PRIVÉ

CHLORE

) tel

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076002323

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.











ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE



# Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de servic

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanítaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



### **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# ZONE DE DISTRIBUTION : ISNEAUVILLE

2023

La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée



Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (ISNEAUVILLE, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER), soit 3635 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 14 Conformité : 100 % Années prises en compte : 2022, 2023

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 29 Valeur moyenne : 24,3 mg/L Valeur maxi : 28 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 25 %

Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi: 0,307 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s): 3 substance(s) non-conformes

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,06 mg/L

Valeur maxi: 0,06 mg/L

Très bonne qualité



ABSENCE

ADOUCISSEUR

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire,

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 31,4 °f Valeur maxi : 32,5 °f



0

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024 UDI 076002317

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN







Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



Annexe 3 : Délibérations et Programme de travaux sur le territoir

Envoyé en préfecture le 22/12/2023 Recu en préfecture le 22/12/2023 Publié le ID: 076-200023414-20231220-C2023 0752-DE

Mise en ligne le 26.12.2023



Réf dossier: 9407 N° ordre de passage : 42 Nº annuel: C2023 0752

# RÉUNION DU CONSEIL DU 18 DÉCEMBRE 202

S'engager massivement dans la transition social-écologique - Gestion durable de la ressource -- Régie Publique de l'Eau - Programme de travaux 2024 : approbation

Le coût du programme de travaux Eau potable de l'année 2024, joint en annexe, est estimé à 21 872 000 € HT pour les 71 communes de la Métropole.

Il comprend les opérations suivantes :

- des études pour un montant de 965 000 € HT,
- de la gestion patrimoniale des réseaux et branchements y compris des équipements associés pour un montant de 13 714 500 € HT,
- de la gestion patrimoniale des ouvrages de stockage et de production pour un montant de 2 930 000 € HT,
- de la sécurisation et extension liée à la distribution pour un montant de 1 242 500 € HT,
- de la mise à niveau process et création d'usine d'eau potable pour un montant de 3 020 000 € HT.

Pour les opérations de gros entretien-renouvellement, les travaux sur les ouvrages de stockage d'eau et sur les unités de production d'eau potable, pour certains travaux de renouvellement, de déplacement de réseaux, ainsi que pour les études, il est nécessaire de procéder au lancement de consultations, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique et au programme de travaux dont il est ici demandé approbation. Le lancement des consultations a fait l'objet d'une délibération présenté au Bureau le 18 décembre 2023.

Ce programme comprend des opérations susceptibles de bénéficier de subventions de la part de l'État, du Département de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre du contrat global.

Le Quorum constaté,





Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID: 076-200023414-20231220-C2023\_0752-DE

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'eau et de la Régie publique de l'assainissement en date du 13 décembre 2023,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Après en avoir délibéré,

### Considérant :

- que le programme de travaux a été soumis au Conseil de la Métropole dans le cadre du vote de la délibération budgétaire,
- que les travaux concernés sont susceptibles d'être subventionnés,

Il est procédé au vote à 22h05.

### Décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme de travaux 2024 joint en annexe.

La dépense qui en résulte sera imputée aux chapitres 20, 21 et 23 du budget principal de la Régie Publique de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie, sous réserve de l'adoption du budget 2024.

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

ID: 076-200023414-20231220-C2023\_0752-DE

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

### SUIVENT LES SIGNATURES POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRÉSIDENT

Document signé électroniquement par Hugo LANGLOIS Le Secrétaire de séance

Date de signature : 22/12/2023

Document signé électroniquement par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL Le Président de la Métropole Rouen Normandie

Date de signature : 22/12/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID: 076-200023414-20231220-C2023\_0752-DE

### RÉUNION DU CONSEIL DU 18 DÉCEMBRE 2023 À 18H00

Sur convocation des 8 et 12 décembre 2023

### Etaient présents :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), M. BARON (Freneuse), Mme BERNAY (Malaunay) à partir de 18h20, M. BIGOT (Petit-Couronne), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare), Mme BOTTE (Oissel), Mme BOULANGER (Canteleu) à partir de 19h12, Mme BOURGET (Houppeville), M. BREUGNOT (Gouy) jusqu'à 21h07, M. BUREL (Canteleu), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CERCEL (Tourville-la-Rivière), Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), Mme DIALLO (Grand-Quevilly), Mme DUTARTE (Rouen) à partir de 18h21, Mme FERON (Grand-Quevilly), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), M. GRISEL (Boos), Mme GROULT (Darnétal), M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen) à partir de 18h31, M. JAOUEN (La Londe) à partir de 18h13 et jusqu'à 21h50, M. JOUENNE (Sahurs), Mme LABAYE (Rouen), M. LABBE (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), M. LE GOFF (Moulineaux), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), Mme MALLEVILLE (Rouen) jusqu'à 18h42, Mme MAMERI (Rouen), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARCHE (Cléon), M. MARTOT (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) jusqu'à 21h50, M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengeville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. OBIN (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PELTIER (Isneauville), M. PEREZ (Bois-Guillaume), M. PETIT (Quevillon), M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENOU (Sotteville-lès-Rouen), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hénouville) jusqu'à 22h02, Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen) à partir de 18h31, M. SPRIMONT (Rouen), Mme THIBAUDEAU M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Epinay-sur-Duclair), (Maromme), M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 18h33, M. VION (Mont-Saint-Aignan).

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID: 076-200023414-20231220-C2023\_0752-DE

Mme BERTHEOL supplée M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier)

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121,20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme ARGENTIN (Rouen) pouvoir à Mme MOTTE, M. BARRE (Oissel) pouvoir à M. LE COUSIN, M. BEREGOVOY (Rouen) pouvoir à M. MOREAU, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf) pouvoir à M. GAMBIER, Mme BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) pouvoir à M. AMICE, Mme BOULANGER (Canteleu) pouvoir à M. BUREL jusqu'à 19h12, M. BREUGNOT (Gouy) pouvoir à M. ROULY à partir de 21h07, M. CAILLOT (Elbeuf) pouvoir à M. MERABET, Mme CARON Marie (Canteleu) pouvoir à M. MARTOT, Mme CARON Marine (Rouen) pouvoir à Mme MEYER, M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) pouvoir à M. SPRIMONT, M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux) pouvoir à M. VENNIN, M. DELALANDRE Jean (Duclair) pouvoir à M. GUILBERT, M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) pouvoir à M. LAMIRAY, Mme DEL SOLE (Yainville) pouvoir à M. CALLAIS, M. DUCHESNE (Orival) pouvoir à M. BARON, M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen) pouvoir à M. LECOUTEUX, Mme EL KHILI (Rouen) pouvoir à Mme BIVILLE, M. EZABORI (Grand-Quevilly) pouvoir à M. MARUT, Mme GOUJON (Petit-Quevilly) pouvoir à M. OBIN, M. GRELAUD (Bonsecours) pouvoir à M. LEFEBVRE, M. GRENIER (Le Houlme) pouvoir à Mme MULOT, Mme HEROUIN-LEAUTEY (Rouen) pouvoir à Mme MALLEVILLE jusqu'à 18h31, M. HOUBRON (Bihorel) pouvoir à M. PELTIER, M. HUE (Quévreville-la-Poterie) pouvoir à Mme BONA, M. JAOUEN (La Londe) pouvoir à Mme LESAGE à partir de 21h50, M. LECERF (Darnétal) pouvoir à Mme GROULT, Mme LESCONNEC (Rouen) pouvoir à Mme NICQ-CROIZAT, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) pouvoir à Mme RENOU, Mme MALLEVILLE (Rouen) pouvoir à Mme HEROUIN-LEAUTEY à partir de 18h42, M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) pouvoir à M. MENG à partir de 21h50, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) pouvoir à M. DEMAZURE, M. de MONCHALIN (Rouen) pouvoir à M. MARCHANI, M. RIGAUD (Petit-Quevilly) pouvoir à M. VERNIER à partir de 18h33, M. ROUSSEAU (Bardouville) pouvoir à M. PONTY, M. ROYER (Hénouville) pouvoir à M. PETIT à partir de 22h02, Mme SERAIT (Elbeuf) pouvoir à Mme RODRIGUEZ, Mme SLIMANI (Rouen) pouvoir à Mme MABILLE, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à M. MOYSE.

### Etaient absents:

Mme BERNAY (Malaunay) jusqu'à 18h20

Mme DUTARTE (Rouen) jusqu'à 18h21

Mme HARAUX (Montmain)

M. HIS (Saint-Paër)

M. JAOUEN (La Londe) jusqu'à 18h13

M. LARCHEVEQUE (Yville-sur-Seine)

M. RIGAUD (Petit-Quevilly) début de la représentation à partir de 18h33

M. SOW (Rouen) absent jusqu'à 18h31



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

ID: 076-200023414-20231220-C2023\_0752-DE

M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen) jusqu'à 18h33

M. VEZIER (Le Mesnil-sous-Jumièges)

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

# Programme de travaux d'eau potable 2023

# PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PAR FAMILLE ET SOUS-FAMILLE 2024 Eau Potable

		2024
	I- ETUDES	
Objet	Précisions	Montant € HT
Etudes investigations avant travaux	Levés topographiques, investigations complémentaires, diagnostics amiante et HAP, diagnostics génie civil, analyses métallographiques, pollution des sols, GTR,	590 000,00 €
Etude de recherche en eau	Etudes de recherche en eau et de modélisation hydrogeotechnique des ressources avec le BRGM	50 000,00 €
Schéma directeur EAU	Schema directeur global de la production et distribution ainsi que les performances écologiques et le PGSSE	140 000,00 €
Etudes BAC et moyens de protection des ressources en eau		150 000,00 €
Connaissance patrimoniale	Levés topographiques pour connaissance patrimoniales	35 000,00 €
	SOUS TOTAL	965 000,00 €

II - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX		
Objet	Précisions	Montant € HT
Travaux de renouvellement régulier de réseau y compris le remplacement des canalisations en PVC nécessaire au traitement du risque CVM	Objectif taux de renouvellement de 1%	7 700 000,00 €
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux grands projets d'aménagements Métropole	RD 6015 à Maromme et Notre-Dame de Bondeville Rouen - Quais hauts rive droite entre le pont Corneille et le boulevard Gambetta	1 280 000,00 €
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux projets de mobilité	T5 ; F1 Sud (Avenue des Canadiens) Ces opérations contribuent à l'objectif d'un taux de renouvellement de 1%	2 869 500,00 €
Renouvellement des compteurs		1 865 000,00 €
	SOUS TOTAL	13 714 500,00 €

III - GESTION PATRIMONIALE DES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE PRODUCTION		
Objet	Précisions	Montant € HT
Achat de débimètres et mesure de niveaux de réservoirs	Sectorisation et contrôle du fonctionnement du réseau et fuite	200 000,00 €
Renouvellement des équipements de production	Achat fourniture : média filtre, vannes, pompes, surpresseurs air, matériel analyse, filtre à sable et équipements	700 000,00 €
Renouvellement des équipements de production	Remplacement ou regénération des filtres à charbon en grain (CAG)	360 000,00 €
Renouvellement des équipements de production	Automates et armoires commandes Régies Protection du système informatique de surveillance des installations de production	320 000,00 €

Aménagements sur réservoirs	Travaux de réhabilitation du reservoir des Canadiens à Bihorel et sur tour de Yainville MOE pour la réhabilitation des ouvrages du site des réservoirs Léon Salva à Sotteville les Rouen	Publis E □ 100 200029416-20021 22002020 2,0702-0 E 500 0000,00 €
Réhabilitation génie civil	Travaux de réhabilitation d'un filtre CAG de l'usine de la Chapelle et création barrière hydraulique NORD de l'usine de la Chapelle	800 000,00 €
Mise en place de dispositifs de sécurité des personnes sur les ouvrages	Diverses améliorations sur les réservoirs, usines et stations de pompage, sécurité des personnes, matériel surveillances sites	50 000,00 €
	SOUS TOTAL	2 930 000,00 €

IV - SECURISATION ET EXTENSION LIEE A LA DISTRIBUTION		
Type d'opérations	Précisions	Montant €HT
Interconnexions	Interconnexion Vaubeuges - La Neuville Chant d'Oisel Interconnexion Yainville - Ductair phase 2 en coordination avec travaux voirie rue de l'Essart	742 500,00 €
Sécurisation de la distribution		50 000,00 €
Création branchement neufs		450 000,00 €
	SOUS-TOTAL	1 242 500,00 €

V - MISE A NIVEAU PROCESS ET CREATION USINE D'EAU POTABLE			
Objet	Travaux	Montant €HT	
Mise à niveau des traitements	Travaux de reconstruction usine d'eau potable du Mont Duve à Elbeuf	2 800 000,00 €	
Mise à niveau usine Carville	Finalisation EP et réalisation diagnostics préalables	35 000,00 €	
Mise à niveau des traitements	Remplacement des unités d'ultrafiltration de la Jatte et création d'un poste de stockage et d'injection de charbon actif en grain	185 000.00 €	
	SOUS TOTAL	3 020 000,00 €	

The second secon	
Total 2	1 872 000
TOTAL 4	1 01 2 000



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

## Annexe 4 : Glossaire

### Définitions précisées dans la circulaire du 28 avril 2008

### 1. Parties prenantes

### Autorité organisatrice

Personne publique (commune, EPCI, syndicat mixte...) ayant la responsabilité de l'organisation du service public d'eau ou d'assainissement, qui désigne et contrôle son opérateur.

### Opérateur (ou exploitant ou gestionnaire ou service gestionnaire)

Service ou organisme dépendant de l'autorité organisatrice (cas de la gestion internalisée) ou autre organisme (cas de la gestion externalisée) désigné par l'autorité organisatrice, pour assurer tout ou partie des tâches de gestion du service public de l'eau ou de l'assainissement<sup>1</sup>.

### Habitant

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire (habitant saisonnier) sur le territoire d'une collectivité.

### Habitant desservi

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire sur le territoire d'une collectivité dans une zone où elle est soit raccordée soit raccordable aux installations du service public d'eau ou d'assainissement collectif, soit non raccordée avec dérogation. Dans le cas de l'assainissement non collectif, il s'agit d'une personne domiciliée sur une zone délimitée comme étant une zone couverte par un service d'assainissement non collectif.

### Abonné (ou usager ou client)

Personne physique ou morale ayant souscrit un abonnement auprès de l'opérateur du service public de l'eau ou de l'assainissement<sup>2</sup>. L'abonné est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, sur le même service, en des lieux géographiques distincts. Les abonnés peuvent être des particuliers, des syndics, des collectivités pour les besoins municipaux, des entreprises (services, industries), des agriculteurs (irrigation) etc..

L'abonné perd sa qualité d'abonné lorsque le service est stoppé, quel que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé).

### Abonné domestique ou assimilé

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'Agence de l'Eau.

## Abonnement

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service<sup>3</sup>. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement autonome).

### 2. Service, missions du service, réclamation

### 2.1 Service

### **Service**

Au sens du présent document, on entend par « service » le périmètre confié par l'autorité organisatrice à un opérateur unique. Les missions assurées peuvent être pour un service d'eau potable la production, le transfert et la distribution et pour un service d'assainissement la collecte, le transport, la dépollution et le cas échéant l'assainissement non collectif. A ces missions s'ajoute en général la gestion des abonnés.

### 2.2 Missions du service de l'eau

### Mission de production

La mission de production consiste à assurer la mise à disposition d'eau potable en tête de réseau de distribution après avoir effectué les traitements requis. Elle peut comprendre ou non le captage, l'adduction de l'eau brute, le pompage en sortie d'usine. La conduite de transfert jusqu'au réservoir situé en dehors des limites de l'usine et ce même réservoir font partie de la distribution.

<sup>3</sup> Norme NF PI 5-900-1 (définition 8)



<sup>1</sup> Inspiré de la norme NF P 15-900-1 de juillet 2000: Services publics locaux. Lignes directrices pour les activités de service de l'alimentation en eau potable et dans l'assainissement. Partie 1 : Service à l'usager - Définition 18.

<sup>2</sup> Inspiré de la norme NF PI 5-900-1 (définitions 33 et 34)

Recu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

### Mission de transfert

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE La mission de transfert consiste à assurer le transport de l'eau potable depuis la des points de livraison de ventes en gros. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

### Mission de distribution

La mission de distribution consiste à acheminer l'eau potable pour la mettre à disposition des abonnés de toute nature. Cette mission peut inclure une mission de transfert.

### 2.3 Missions du service de l'assainissement collectif

### Mission de dépollution

La mission de dépollution consiste à assurer le traitement des eaux usées et unitaires en vue de leur rejet au milieu naturel dans le respect de la réglementation. Elle peut comprendre ou non le pompage en sortie d'usine et le rejet luimême. Les ouvrages situés à l'amont de l'entrée de l'usine de dépollution et de son by-pass font partie de la mission de transport.

### Mission de transport

La mission de transport consiste à assurer le transport des eaux usées et unitaires depuis l'aval des canalisations de collecte jusqu'à des usines de dépollution ou à des points de livraison à un autre service. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

### Mission de collecte

La mission de collecte consiste à collecter les eaux usées et unitaires au droit des branchements des abonnés et à les acheminer jusqu'aux réseaux de transport ou aux usines de dépollution. Cette mission peut inclure une mission de transport.

### 2.4 Réclamation

### Réclamation

Toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue<sup>4</sup>.

### 3. Définitions techniques

### 3.1 Service de l'eau

### Réseau de desserte

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

### Réseau de distribution

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements<sup>5</sup>.

### Volume produit<sup>6</sup>

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Les volumes de service de l'unité de production ne sont pas comptés dans le volume produit.

### Volume acheté en gros (ou achetés à d'autres services d'eau potable)

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé<sup>7</sup>.

### Volume vendu en gros (ou vendus à d'autres services d'eau potable)

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté<sup>7</sup>.

4 Définition 3.2 de la norme ISO 10002 : 2004 de juillet 2004. Management de la qualité. Satisfaction des clients.

Lignes directrices pour le traitement des réclamations dans les organismes.

5 Il s'agit donc de la même définition que celle de l'ASTEE dans la revue Techniques Sciences Méthodes n° 4bis-90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable - Définition des termes utilisés.

6 Définition de l'ASTEE. Techniques Sciences Méthodes n° 4bis -90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable - Définition des termes

7 Le volume importé et le volume exporté sont également définis par l'ASTEE

8 Ces définitions correspondent aux définitions du SANDRE : Échanges DDASS - Distributeurs Version 0.4 du 07/02/2006



Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

### Volume mis en distribution<sup>6</sup>

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

### Volume comptabilisé<sup>6</sup>

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés.

### Volume de service du réseau<sup>6</sup>

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

### Volume consommateurs sans comptage<sup>6</sup>

Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

### Volume consommé autorisé

Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

### **Prélèvement**

Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons pour n laboratoires).

### Echantillon<sup>8</sup>

Un échantillon est la fraction d'un prélèvement qui est envoyé à un laboratoire afin d'en effectuer des analyses. Il peut être constitué de plusieurs flacons (1 échantillon = n flacons pour faire p analyses sur q paramètres).

### 3.2 Service de l'eau : correspondance des définitions avec la terminologie de l'IWA

L'International Water Association présente dans son document « Performance Indicators for Water Supply Services - Opérations & Maintenance Specialist Group » un tableau permettant de faire un bilan des volumes d'eau sur un service. La correspondance entre la terminologie de l'IWA et celle de l'ASTEE (reprise en grande partie au § 3.1) figure dans le tableau suivant, qui est le bilan des volumes tel que vu par l'IWA :

	Consumption / Volume consommé autorisé (2) + Volume vendu	Volume consommé autorisé (2) (partie facturée) + Volume vendu en gros (4)	exported) / Volume comptabilisé (1) (partie facturée) + Volume vendu en gros (4) Billed unmetered consumption / Volume consommateurs sans comptage (1) (partie facturée)	
System input volume / Volume produit (1) + Volume acheté		consumption / Volume consommé	<u>.</u>	Non revenue water / Volume non facturé
pertes en adduction (1)	Volume de pertes (5)	Pertes apparentes	Unauthorised consumption / Volume détourné (1) Metering inaccuracies / Volume défaut de comptage (1)	
+ Volume besoin des usines (1)		Pertes réelles	Real losses on raw water mains and at the treatment works (if applicable) / Volume des pertes en adduction (1) + Volume besoin des usines (1) Leakage on transmission and/or distribution mains / Volume des fuites (1) (pour la part due aux conduites de transfert et de distribution)  Leakage and overflows at transmission and/or distribution tanks / Volume gaspillé (1) (pour la part due aux débordements de réservoirs) + Volume de fuites (1) (pour la part due aux fuites de réservoirs)  Leakage on service connections up to the	
			measurement point / Volume des fuites (1) (pour la part due aux branchements jusqu'aux compteurs)	

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

(1) défini par l'ASTEE

- (2) défini dans le présent document
- (3) strictement égal au volume importé défini par l'ASTEE
- (4) strictement égal au volume exporté défini par l'ASTEE
- (5) volume des pertes en distribution de l'ASTEE si le périmètre considéré est le système de transport et de distribution, c'est-à-dire hors adduction et production

### On a les égalités suivantes :

Volume consommé autorisé IWA = volume consommé autorisé (défini dans le présent document) + volume vendu en gros (exporté) Volume consommé total = volume consommé autorisé IWA + volume détourné + volume défaut de comptage

### 3.3 Service de l'assainissement collectif

### Réseau de collecte des eaux usées

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution. Il est constitué de la partie publique des branchements, des canalisations de collecte, des canalisations de transport, des ouvrages et équipements hydrauliques<sup>9</sup>.

### Station d'épuration (ou usine de dépollution)

Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte des eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation (appelée aussi usine de traitement, STEP).

### Inondation

L'eau pluviale ne peut être évacuée par le réseau car les bouches d'engouffrement sont obstruées totalement ou partiellement (le réseau en lui-même n'est pas saturé) ; en période de crue de cours d'eau, l'eau inonde la chaussée suite à un défaut d'étanchéité des déversoirs d'orage.

### Débordement

L'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obstruction partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).

### Infiltrations

L'eau s'infiltre dans les locaux des usagers par le sol ou les murs en sous-sol.

### Refoulement

Retour d'eau du réseau public vers les locaux de l'usager par l'intermédiaire de son branchement. Cela se produit lorsque le branchement n'est pas équipé d'un dispositif anti-refoulement (clapet, pompage) et que la pression (ou niveau d'eau) est élevée dans le réseau public.

9 Il est courant de parler de « réseau de collecte hors branchements » pour ne désigner que les canalisations de collecte, de transport et les ouvrages et équipements hydrauliques.



Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Reçu en préfecture le 18/11/2024 52LO

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

Reçu en préfecture le 18/11/2024 52LG

ID: 076-200023414-20241115-C2024\_0645-DE

**Métropole Rouen Normandie** 

Le 108 108 Allée François Mitterrand CS 50589 76006 ROUEN CEDEX

Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.metropole-rouen-normandie.fr

Ma Métropole metropole-rouen-normandie.fr 0 800 021 021 Service & appel gratuits